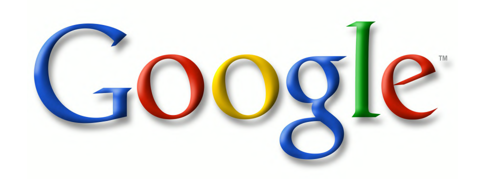
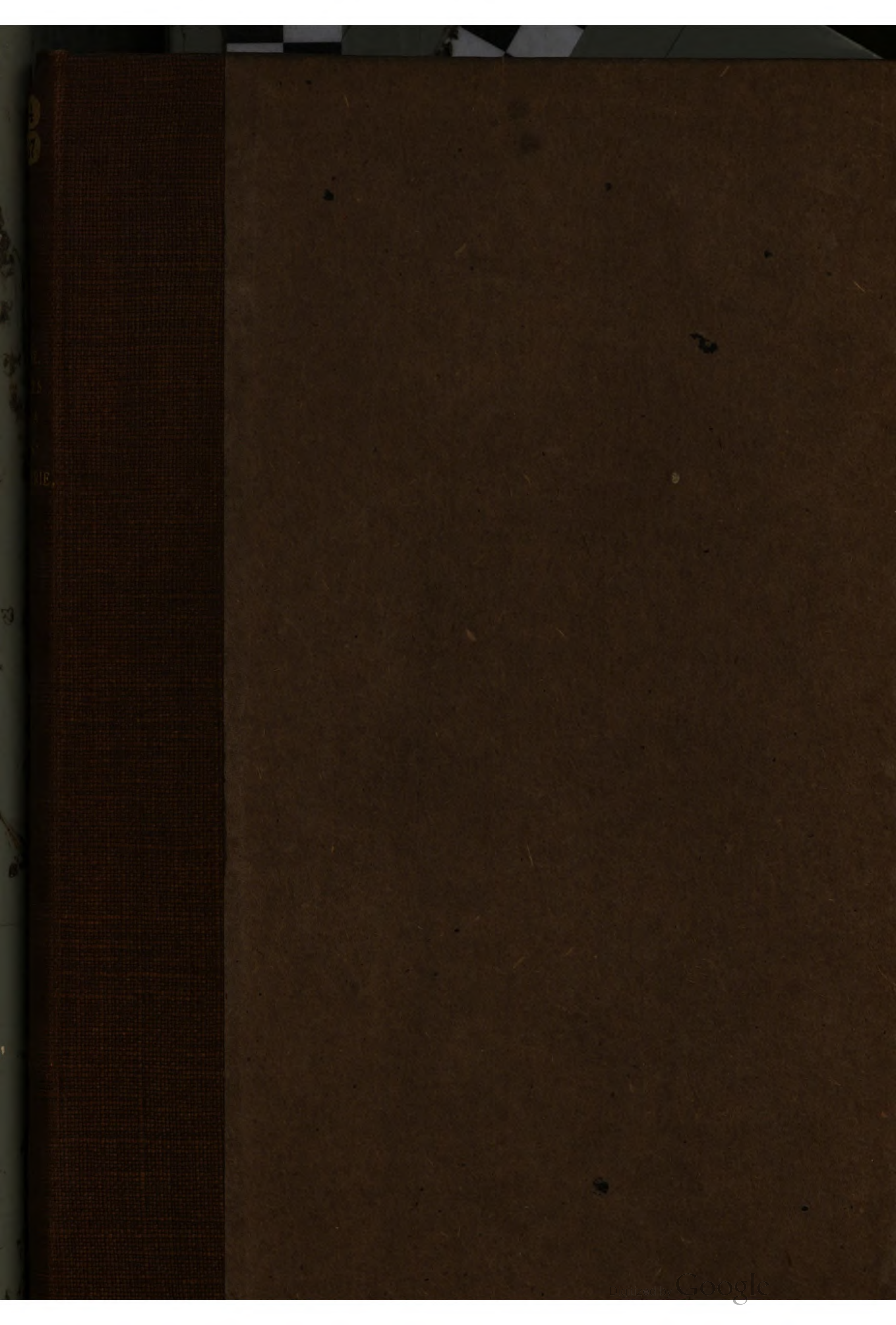




ÉTUDES

HISTORIQUES ET PHILOSOPHIQUES

SUR LA FRANC-MAÇONNERIE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE WITTERSHEIM,
Rue Montmorency, 8.



ÉTUDES

HISTORIQUES ET PHILOSOPHIQUES

SUR LA

FRANC-MAÇONNERIE

ANCIENNE ET MODERNE,

SUR LES

HAUTS GRADES ET SUR LES LOGES D'ADOPTION.

PAR LE F.·. J.-S. BOUBÉE,

Vénérable de la R.·. L.·. Jérusalem des Vallées Égyptiennes
à l'O.·. de Paris, et Officier du G.·. O.·. de France.

PRIX : 6 FRANCS.

A PARIS,

CHEZ DUTERTRE,
ÉDITEUR,
Passage Bourg-l'Abbé, N° 20.

AU JOURNAL LE FRANC-MAÇON,
Quai des Orfèvres, 58,
ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES.

1854


BRITISH MUSEUM

NOTE DE L'ÉDITEUR.

Sous ce titre, nous faisons paraître un livre neuf et plein d'intérêt; c'est le résumé de cinquante années d'études et d'observations sur la Franc-Maçonnerie.

Beaucoup d'hommes instruits ne savent pas quel fut, sous d'autres noms, le rôle important de la Franc-Maçonnerie dans les sciences physiques et morales, aux temps les plus reculés; quelles ont été les bases de cette institution, à diverses époques historiques; comment enfin, ne s'appuyant que sur ses principes, et s'étendant des bords du Nil chez tous les peuples de la terre, elle est arrivée jusqu'à nous.

L'ouvrage que nous publions jette la plus grande lumière sur ces questions.

M. Boubée n'a reculé devant aucune recherche; son livre, au lieu de ressembler à tant d'écrits purement déclamatoires sur la Franc-Maçonnerie, est un véritable monument historique, et qui de plus renferme tous les éléments du progrès.

Les citations les plus heureuses, les anecdotes les plus intéressantes, un style toujours pur, simple et poétique tout à la fois, rendent ce livre digne de figurer dans toutes les bibliothèques.

Nous donnons, sans supplément de prix, aux personnes qui achètent ce livre, une brochure des plus intéressantes et des plus précieuses pour les Francs-Maçons, intitulée : NON, NOUS NE SERONS PAS DAMNÉS, ou *Réponse par le même auteur à certaines attaques contre la Franc-Maçonnerie.*

DUTERTRE, Éditeur.

TABLE DES MATIÈRES.

ERRATA.

Pages 69 et 70, au lieu de *Kinnivink*, lisez *Killivinck*.

Page 97, au lieu de *Lion d'argent*, lisez *Louis d'argent*.

Page 110, au lieu de un *Tableau*, lisez un *Tablier*.

Page 145, 146, 147, au lieu de *Couvent*, lisez *Convent*.

ESQUISSE PRÉLIMINAIRE

OU

PRÉFACE.

POST TENEBRAS LUX.

Nous lisons dans le Bérézith des Hébreux (la Genèse): « *Dieu dit : que la lumière soit, et la lumière fut.* »

Cinquante-huit siècles et demi se sont écoulés depuis que l'Eternel prononça cette parole, et par conséquent depuis que le monde est doté de la double lumière matérielle et intellectuelle, et cependant cette dernière est encore couverte de ténèbres.

Pourquoi?

Parce qu'il en est des progrès intellectuels

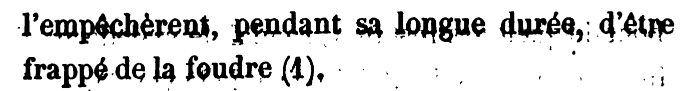
comme des créations matérielles; ils se sont noyés dans l'océan des âges, et lorsqu'ils surnagent, nous les recevons, étonnés de leur réapparition, comme s'ils se montraient pour la première fois.

C'est ainsi que le véhicule qui marche sur nos chemins de fer, et dont la puissance n'est connue que depuis quelques années, n'est cependant pas autre chose que la concentration de cette vapeur qui, depuis la création du monde, s'élève du sein des mers, pour former dans l'espace la foudre et les tempêtes.

Les puits artésiens ne sont pas d'une création récente; ils furent creusés dans certaines parties de l'Afrique, qui leur devaient leur fertilité, dans les temps les plus reculés; on lit, en effet, dans Olympiadore, que quand on avait creusé dans l'oasis des puits à quatre ou cinq cents aunes de profondeur, une rivière abondante surgissait de leur orifice.

Le paratonnerre, qui ne date chez nous que de l'époque de Francklin, était cependant connu du temps de Salomon, puisque, suivant Flavius Josèphe, la toiture du temple, construit par ce grand roi, était hérissée de pointes de fer doré, qui





l'empêchèrent, pendant sa longue durée, d'être frappé de la foudre (1).

C'est ainsi encore que le daguerréotype n'est que l'emploi de ces rayons solaires qui, depuis le déluge, traversent les nuages dont ils forment l'arc-en-ciel.

Le chloroforme, dont la découverte récente nous est apparue comme une merveille, ne serait, suivant un docteur anglais (nous n'osons le dire sérieusement), « que le baume soporifique que l'Éternel employa pour endormir Adam, lorsqu'il lui arracha, sans douleur, la côte dont il forma la première femme. »

Mais sans attacher à cette idée, tout originale qu'elle est, plus d'importance qu'elle n'en mérite, nous rappellerons que dans le troisième siècle de notre ère, un médecin chinois, nommé *Nao-Thò*, quand il avait des ouvertures, des incisions, ou des amputations à exercer sur le corps d'un malade, lui administrait préalablement une potion de chanvre de l'Inde, désignée sous le nom de *ma yo*, d'où nous avons extrait le *hachich*, laquelle potion, au

---

(1) *Histoire des Juifs*, liv. V, chap. XIV.



bout de quelques instants, rendait le malade aussi insensible que s'il eût été privé de la vie (1).

Oui, toutes ces merveilles et beaucoup d'autres encore datent du jour où la lumière fut, et cependant, à peine si nous jouissons aujourd'hui de cette lumière intellectuelle.

Demandez, en effet, à la plupart des hommes qui ont vu ce que nous appelons la lumière Maç.·., ce que c'est que la Franc-Maç.·.? Les uns, principalement ceux qui ne se sont fait recevoir que par curiosité (et c'est le plus grand nombre), vous diront que la science Maç.·. n'est qu'un vain mot; que les réunions des Francs-Maçons ne sont que de frivoles distractions, leurs travaux d'insignifiantes puérilités; espérant, détracteurs maladroits, faire tomber ainsi cette noble institution, comme autrefois la satyre Ménippée couvrit la ligue de ridicule, comme Cervantès porta les plus rudes coups à la chevalerie, par son admirable roman de Don Quichotte, comme, enfin, Molière corrigea les marquis et les

---

(1) *Recueil de méd. anc. et mod.*, 50 vol. in-4°.

faux dévots de son temps, en les mettant sur la scène !....

D'autres, plus tranchants, parce qu'ils sont encore moins instruits, accuseront la Maç.·. d'avoir abrité sous son manteau les ennemis du repos public, et d'avoir ainsi, sinon fomenté, du moins favorisé les troubles qui, à diverses époques, ont agité l'état social, et à l'appui de leur accusation, ils citeront les édits de proscription rendus contre les Franc-Maç.·. par quelques souverains.

Il y a plus, de ce que quelques Pontifes ont défendu les sociétés secrètes, et qu'ils ont compris la Franc-Maç.·. dans leur proscription, les hommes, qui portent le zèle religieux jusqu'au fanatisme, ne craindront pas d'étendre à toute la chrétienté une proscription, qui avait pour but principal les Etats pontificaux; ils représenteront tous les Maç.·. du globe, comme frappés d'anathème par des édits qui ne peuvent regarder que la juridiction temporelle, faisant naître ainsi dans les âmes timorées, soumises à leur influence, une prévention capitale contre les sociétés Maç.·. et contre leurs adhérents.

Or, il en est des préventions comme des plantes

malfaisantes; elles renaissent incessamment lorsqu'on ne les a pas détruites à fond; aussi l'ordre en général, et chaque rite en particulier, auraient-ils dû, depuis longtemps, faire justice, soit de l'ignorance, soit de la mauvaise foi, qui engendrent, et entretiennent ces préventions.

Certes, je n'ai pas la prétention de remplir cette tâche, je la sens au-dessus de mes forces; mais peut-être qu'en évoquant quelques faits incontestables, pourrai-je venir en aide au Maç.·. érudit qui voudra l'entreprendre; et ces faits, je les puiserai à la source irrécusable de l'histoire : heureux si, planant au-dessus de ce gouffre d'erreurs, dans lequel l'arbre Maç.·. est presque submergé, je puis ressaisir quelques germes de vérité sur la partie qui surnage, comme autrefois à colombe cueillit le rameau de l'espérance sur la première colline, qui s'élança du sein du déluge!

Un autre avantage surgira peut-être aussi de mes études: beaucoup de Maç.·., animés d'un zèle louable, courent de bonne foi après le probléme du progrès de la Franc-Maç.·.; les uns croient en trouver la solution dans la fusion de tous les rites, d'autres dans la suppression des hauts grades; il

en est qui voudraient que la presse s'abstînt de toute discussion Maç.·.; d'autres demandent au contraire qu'elle jouisse, à cet égard, d'une entière liberté.

Toutes ces idées, tous ces projets, donnent lieu à des dissertations, sans doute fort intéressantes pour des lecteurs ou des auditeurs avides d'instruction; mais il faut bien le dire, ces idées et ces projets ne peuvent aboutir à aucun résultat utile, parce que la Maç.·. moderne n'est pas la Maçonnerie primitive, et qu'en se livrant à l'espoir d'élever jusqu'au comble un édifice qui n'a point de base, on court après une chimère, comme le ferait un architecte qui, avec le meilleur levier, tenterait de soulever une masse, sans avoir un point d'appui.

Mais parlons sans figure, et disons clairement en quoi la Maç.·. moderne est impuissante à atteindre le but réel.

Quel est ce but?

Le T.·. Ill.·. P.·. que le G.·. O.·. vient d'élever à la dignité de G.·. Maître de son ordre, l'a dit avec raison: Après l'exercice de la bienfaisance, c'est *le développement de l'âme, et le perfectionnement de l'intelligence*. La perfection morale de l'homme,

voilà donc le progrès après lequel soupirent les vrais Maç.·. !

Or, à quelle école ont été élevés les hommes qui brillent dans l'histoire, au-dessus de leurs semblables, et dont la Maç.·. aime à se glorifier?

Ce n'est que dans la Maç.·. antique qu'on trouve les *Orphée*, les *Homère*, les *Platon*, et les *Pythagore*. C'est à Héliopolis, à Memphis, à Thèbes, c'est dans l'intérieur du Labyrinthe, et dans les souterrains des Pyramides, que ces grands hommes allèrent *développer leur âme, et perfectionner leur intelligence.*

Que fait au contraire la Maçonnerie moderne? Elle semble ne s'être attachée qu'à perpétuer les mots et les signes, que Salomon, son fondateur, avait empruntés à la maçonnerie Égyptienne.

Certes, ce n'est pas pour *perfectionner* ses ouvriers que ce grand maître employa ces signes et ces mots; ce fut uniquement pour les classer de manière à ce qu'ils pussent être reconnus, soit comme *apprentis*, soit comme *compagnons*, soit comme *maîtres*, et recevoir le salaire attribué à chacun de ces degrés.

Mais, on le voit, ce classement ne pouvait rendre les ouvriers ni meilleurs, ni plus savants, et il

n'est pas sorti des ateliers de ce grand roi un seul homme remarquable, dont le nom soit parvenu à la postérité.

Ce n'est donc qu'à l'école égyptienne que se trouve la véritable science du progrès; la chercher ailleurs serait peine inutile. La parole qu'on a crue perdue est restée sur les rives du Nil; c'est là seulement qu'on pourra la trouver.

La route qui y conduit est longue et difficile, je le sais; elle est sujette à beaucoup d'épreuves et de mécomptes; cela nous a été démontré dans les études auxquelles nous nous sommes livré, et c'est ce qui ressortira de ces études, aux yeux des Maç.·. qui sont pénétrés du désir de voir l'institution Maç.·. jouir enfin de l'éclat de la véritable lumière.

Qu'il nous soit permis, en terminant cette esquisse, de dire un mot sur les *Loges d'adoption.*

Tout ce qui est relatif à ces LL.·. ne peut être que conjectural, parce que l'histoire garde sur elles un silence désespérant, les hommes ayant presque toujours, et presque partout, traité les femmes comme des êtres étrangers aux institutions sociales.

Mais si, pendant des siècles d'ignorance et de barbarie, elles ont été abusivement privées de leurs droits, est-il juste, est-il convenable qu'à cette époque du monde, où la civilisation a rétabli les droits primitifs de l'homme, ceux de la femme soient encore méconnus, comme si elle ne faisait point partie du genre humain, et qu'elle soit éloignée du sanctuaire où elle peut, avec tant d'éclat, et bien mieux que nous, se livrer à l'exercice si doux de la bienfaisance et de la cordialité?

C'est vers ce but que j'ai dirigé mes études sur les LL.·. d'adoption. Puissent mes efforts être couronnés de succès!

ÉTUDES

HISTORIQUES ET PHILOSOPHIQUES

SUR LA

FRANC-MAÇONNERIE

ANCIENNE ET MODERNE,

SUR SES DIFFÉRENTS RITES, SUR LES HAUTS GRADES ET SUR LES LOGES D'ADOPTION.

PREMIÈRE ÉTUDE.

DE L'ORIGINE ET DU BUT DE LA MAÇ.·. PRIMITIVE.

« Les Égyptiens, dit Montesquieu, sont, de tous
» les peuples de l'antiquité, ceux qui méritent le
» plus notre attention ; nous sommes particuliè-
» rement intéressés à leur histoire ; c'est des Égyp-
» tiens que, par une suite non interrompue, les na-
» tions de l'Europe les mieux policées ont reçu les
» principes des lois, des sciences et des arts ; les
» Égyptiens avaient éclairé et instruit les Grecs ;
» les Grecs rendirent par la suite le même service

» aux Romains; ces maîtres du monde allèrent
» puiser dans la Grèce les connaissances qui leur
» manquaient, connaissances qu'ils nous ont
» transmises, et dont nous jouissons encore au-
» jourd'hui (1). »

D'un autre côté, un savant moderne, de la plus grande érudition, s'exprime avec autant d'éloquence que de vérité sur les mystères égyptiens.

« L'Égypte, dit-il, était le pays des enchante-
» ments; l'imagination y était incessamment agi-
» tée par les grandes machines du merveilleux,
» plus redoutables que les trônes et les monar-
» ques; les temples et les pontifes en imposaient
» encore plus à l'imagination égyptienne; dans
» l'un des temples était le tombeau de Sérapis;
» nul mortel n'osait s'en approcher; c'était à la
» durée de ce colosse qu'était attachée celle du
» monde; quiconque eût brisé ce talisman eût
» replongé l'univers dans le chaos primitif; nulles
» bornes à la crédulité. Tout dans l'Égypte était
» énigme, merveille et mystère; les temples ren-
» daient des oracles, les antres vomissaient d'hor-
» ribles hurlements, partout on voyait des trépieds
» tremblants, des pythies en fureur, des prêtres,
» des magiciens, qui, revêtus du pouvoir des dieux,
» étaient chargés de leurs vengeances (2).

(1) Orig. des lois, tome I, art. 4.
(2) L'abbé Cartaut.

Ainsi c'est dans l'Égypte que les sciences, les arts, et les mystères ont pris naissance, et c'est de là qu'ils sont parvenus jusqu'à nous. C'est donc dans l'histoire de l'Égypte que nous devons chercher le flambeau à l'aide duquel nous pourrons dissiper les nuages qui couvrent l'horizon maç.·.

Mais d'abord, pour détruire l'accusation dont nous avons parlé dans notre tracé préliminaire, disons que la maç.·. moderne, à laquelle s'appliquent ces accusations, n'est pas la haute maç.·. égyptienne : tout au plus est-elle le parvis de l'édifice. Ajoutons que si quelques sectes politiques ont couvert leurs réunions du voile maç.·., et si elles ont éveillé la sollicitude de quelques-uns des souverains, à qui le soin de l'ordre social était confié, cela ne prouve rien contre l'ordre maç.·., parce qu'une société ne saurait être responsable des actes, et encore moins des crimes de quelques-uns de ses membres, et que de nos jours les Frères d'une association célèbre n'ont rien perdu de leurs droits à l'estime, et à la considération publiques, parce qu'il s'est trouvé parmi eux un Naillac et un Léotade (1).

Disons aussi que les quelques mots et les quel-

(I) Frères de la doctrine chrétienne, condamnés tous les deux aux travaux forcés à perpétuité : le premier, pour attentat à la pudeur sur des jeunes gens; le second pour le même crime suivi d'assassinat sur une jeune fille.

ques pas qu'on apprend dans les trois premiers grades maçonniques, et auxquels se borne toute la science de la maç∴ moderne, ne sauraient être *ces mystères à l'aide desquels les pontifes égyptiens en imposaient à l'imagination des peuples*. Est-ce bien en effet pour recevoir quelques mots et quelques signes de reconnaissance, ou bien encore pour apprendre à faire quelques pas symboliques, que les plus grands hommes de l'antiquité allaient, des contrées lointaines, se faire initier aux mystères de Memphis et de Thèbes? Lorsqu'ils montaient péniblement au sommet de l'échelle mystérieuse, n'était-ce pas plutôt, comme le dit Jean-Jacques, dans son discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes, « *pour aller chercher des leçons, secouer les préjugés nationaux, apprendre à connaître les hommes par leurs conformités et par leurs différences, et acquérir les connaissances nouvelles, qui ne sont point d'un siècle, mais qui étant de tous les temps et de tous les lieux, sont, pour ainsi dire, la science commune des sages?* »

Et qu'on ne dise point que tel n'était pas le but que se proposaient, et le résultat qu'obtenaient tous ces grands hommes, dont la mémoire a traversé les siècles et les âges; s'il était vrai qu'ils n'eussent retiré de leurs voyages, et des épreuves auxquelles ils s'étaient volontairement soumis, que la stérile connaissance de quelques paroles, n'est-il pas évident que, de retour dans leur pa-

trie, ils auraient dévoilé et flétri la mystification dont ils auraient été les victimes?

Mais d'ailleurs l'histoire est là pour nous apprendre que l'Égypte, gouvernée par nos anciens maîtres en maç.·., parvint à la plus grande civilisation où les hommes puissent aspirer; que ce fut dans les temples sacrés de ces patriarches qu'*Orphée* perfectionna l'art de la musique, qu'*Homère* trouva les matériaux de son Iliade, que *Platon* puisa sa morale divine, et que *Pythagore* apprit à traiter les hommes d'après ce qu'ils sont, plutôt que d'après ce qu'ils devraient être.

Au reste, les principes des prêtres égyptiens découlaient de la morale la plus pure. Platon rapporte un grand nombre de fables égyptiennes, où l'on reconnaît la croyance de la création du monde par une Providence qui le gouverne, et l'immortalité de l'âme, soumise aux peines et aux récompenses d'une vie future; ces dogmes étaient enseignés par nos patriarches, et cela suffit pour nous autoriser à dire qu'il y avait dans leurs mystères autre chose que des puérilités.

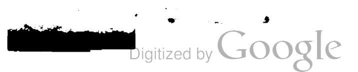
Mais, dira-t-on, pourquoi cette science, si elle est aussi précieuse et aussi utile, n'était-elle transmise qu'à un petit nombre, et pourquoi ces Patriarches si habiles la tenaient-ils renfermée dans leurs temples, et ne la communiquaient-ils qu'avec les plus grandes précautions?

Pourquoi? parce qu'il est toujours dangereux de montrer une lumière trop vive à des yeux trop faibles pour la supporter ; parce que d'ailleurs il faut savoir capituler avec l'ignorance, comme avec un ennemi supérieur en nombre. Voilà les motifs pour lesquels les prêtres égyptiens ne montraient la vraie science que dans l'intérieur de leurs temples, pendant qu'ils entretenaient avec soin, au dehors, les préjugés des peuples qu'ils avaient à diriger.

Et ces préjugés étaient immenses ; ils remontaient à l'origine des sociétés ; voici en quoi ils consistaient.

A peine l'homme eut-il été mis en possession du globe qu'il habite, qu'il lui fallut pourvoir à sa subsistance, et se livrer à la culture de la terre. Ses besoins augmentant, à mesure qu'il se multipliait, et les produits du sol se trouvant en rapport constant avec les mouvements du soleil, il en résulta pour le peuple que, dans cet astre, se trouvait la puissance du bien et du mal, puisqu'il était l'unique source de la disette ou de l'abondance, ce qui fit naître naturellement l'idée de le craindre et de l'adorer.

Les monuments astronomiques, ainsi que les traditions historiques, nous apprennent que le culte de cet astre prit naissance dans une contrée exempte tout à la fois et des pluies de l'équateur,



et des brouillards du nord ; cette contrée était l'Égypte éthiopienne.

Dès que les peuples de cette région agricole eurent observé les révolutions annuelles des astres, et établi une comparaison entre elles et les productions terrestres, ils donnèrent à ces astres le nom des êtres matériels qui leur correspondaient; c'est ainsi que la constellation d'Andromède, sous laquelle le Nil commençait son débordement, fut appelée l'astre de l'inondation, ou du *Vers-eau;* celui sous lequel il convenait de labourer la terre, l'astre du bœuf ou du *Taureau;* le *Lion* désignait la saison où ce roi des déserts est chassé de ses états par la soif ; la *Vierge* moissonneuse, l'époque où l'épi veut être détaché de sa tige ; la *Balance*, la saison de l'année où le jour est égal à la nuit ; le *Scorpion*, le retour périodique des vapeurs brûlantes, aussi dangereuses que le venin de cet animal, etc., etc. (1).

Ainsi, des êtres terrestres se trouvèrent, dans l'imagination des peuples, associés à l'astre auquel ils attribuaient la disette ou la fécondité, et ces êtres matériels reçurent, comme l'astre dont ils étaient censés les ministres, des hommages dictés par l'ignorance et la superstition.

L'on conçoit maintenant combien il eût été dangereux d'attaquer ce culte populaire, pour lui

(1) Volnay, *Les Ruines*.

substituer la connaissance des véritables secrets de la nature, et pourquoi cette connaissance demeurait concentrée dans le sein des hommes supérieurs.

Misraïm, petit-fils de Noé, fut un de ces hommes ; c'est lui qui alluma le flambeau maç.·. sur le sol de l'Égypte ; voici comment cette contrée était devenue son apanage, et comment il l'éclaira, après l'avoir fécondée.

Les enfants de Noé, qui, au sortir de l'arche, s'étaient établis au pied du mont *Ararat*, sur les rives de l'Euphrate, s'étant multipliés, il arriva un moment où ils sentirent le besoin de s'étendre ; ce fut environ 50 ans après la mort de Noé, qui en avait vécu 350, c'est-à-dire environ 400 ans après le déluge. D'après la supputation qui en a été faite par des calculateurs, les trois familles de *Sem*, *Cham* et *Japhet* s'élevaient alors à plus de 240,000 individus ; et cette population se trouvant trop resserrée dans la plaine de *Sennaar*, les trois frères convinrent de se diviser, chacun avec sa famille, et de s'étendre, savoir : *Sem* vers le midi, *Cham* vers l'occident, et *Japhet* vers l'orient ; mais prévoyant le cas où ils auraient soit l'envie, soit le besoin de se rapprocher, ils résolurent de bâtir, avant de se séparer, une tour monumentale, qui atteindrait la plus grande hauteur possible, et qui serait pour eux comme un signal aérien lorsqu'ils

voudraient se retrouver : c'était la tour qu'on a appelée la Tour de Babel.

Arrivés à la hauteur d'une lieue, d'autres disent de deux, les ouvriers ne s'entendirent plus ; chacun parlait une langue différente de celle de son voisin.

Ce récit de Moïse, que nous avons extrait de la Genèse, a trouvé des incrédules et des contradicteurs. L'existence d'abord, puis l'universalité du déluge et la confusion des langues, ont été mises en doute. Le principal argument contre le déluge, c'est que rien ne constatait que l'Amérique eût éprouvé la catastrophe rapportée par la Genèse.

Cette objection, réfutée par les savants du moyen âge, l'a été ensuite victorieusement par ceux de nos jours.

D'un autre côté, les Aztaques, les Mitlèques, les Transatlantiques, et les autres nations américaines ont des peintures sans nombre sur ces événements. Suivant ces peintures, Tespy, ou Coxcox (le Noé américain porte ces deux noms) est représenté dans une arche flottante sur les eaux, et avec lui sa femme, ses enfants, plusieurs animaux, et différentes espèces de grains. Quand les eaux se retirèrent, Coxcox envoya un vautour, qui, trouvant à se nourrir des corps des animaux noyés, ne revint pas ; l'expérience fut répétée avec plusieurs autres oiseaux : l'oiseau-mouche seul revint, portant une branche verte à son petit bec.

Ainsi, aucun doute ne peut s'élever ni sur la

catastrophe du déluge, ni sur son universalité, et le récit de Moïse doit être considéré comme l'expression de la plus exacte vérité. Ce qu'il ajoute sur la tour de Babel, et sur la confusion des langues, mérite donc la même croyance.

On a voulu prétendre que, par le miracle de cette confusion, Dieu avait voulu punir l'orgueil des hommes... Il est plus naturel de penser que l'Éternel ne créa ces diverses langues que par bonté, afin que chaque tribu pût, en se divisant, se reconnaître à sa manière de parler. Dieu voulut en effet que chaque peuple eût un instinct particulier ; car, dit Châteaubriant, les descendants de *Sem* furent des peuples pasteurs, ceux de *Cham* des peuples commerçants, et ceux de *Japhet* des peuples guerriers (1).

Nous nous sommes un peu étendus sur le déluge et sur la tour de Babel, parce que quelques auteurs ont voulu faire remonter à Noé l'origine de la Maç.·.

Nous avons voulu établir que ce récit était vrai ; mais que ce qu'il contenait d'authentique, en ce qui concerne l'institution maç.·., c'était seulement l'existence du petit-fils de Noé, de Misraïm, qui en fut le fondateur réel, lorsqu'il alla s'établir en Égypte.

Quoi qu'il en soit, les trois familles se divisè-

(1) Préface du voyage en Amérique.

rent, et, ainsi qu'il avait été convenu, *Cham*, longeant le Tocaze, qu'Arago a appelé le Nil de l'Abyssinie, jusqu'à sa rencontre avec le Nil proprement dit, s'arrêta dans l'Éthiopie, où il établit le siége de ses institutions.

Bientôt sa famille se subdivisa elle-même, pour que chacun allât occuper la contrée qui lui avait été attribuée. La Thébaïde, qui n'était qu'un marais fangeux, naguère inondé par les flots de la Méditerranée, échut à Misraïm. Ce grand homme y conduisit tous les individus appartenant à sa famille; mais, avant de se séparer de son père, il en reçut des conseils et des instructions, qui furent l'origine de l'institution, dont l'éclat devint plus brillant sur cette partie du globe que partout ailleurs.

Arrivé aux cataractes du Nil, Misraïm commença d'y creuser un vaste canal, afin d'exhausser les terres, travail gigantesque, qui fut continué par ses successeurs, et qui, pendant l'époque fabuleuse de l'Égypte, ne s'étendit que jusqu'aux lieux où Thèbes fut construite plus tard.

C'est près des cataractes que se voient encore aujourd'hui les ruines du palais de Misraïm, ainsi que celles du temple de Dandéra, où se célébrèrent les premiers mystères de l'institution maçonnique (1).

---

(1) Nous nous servirons du mot *maçonnerie*, pour désigner l'institution dont il s'agit dans cet ouvrage, quoique cette

Les colonnes de ce temple étaient si grandes, que huit hommes pouvaient à peine les embrasser : elles avaient été extraites des grottes d'Ozyat, dont quelques-unes pouvaient contenir, dit Anquetil, six cents cavaliers, rangés en bataille.

Après les temps fabuleux vinrent les temps héroïques, pendant lesquels le nom de Misraïm, que le pays avait porté jusque-là, fut changé en celui de *Kypt*, dont on a fait *Egypt*. Ménès fut le premier législateur, et le premier roi de cette seconde époque ; ce fut lui qui fit dessécher la partie basse du Nil, dont il changea le cours ; il fonda Héliopolis et Memphis ; sa race dura 1041 ans, et se composa de 52 rois, qui firent de ces deux villes le centre des lumières, des sciences et des arts.

Après le dernier descendant de *Ménès*, Busiris fut élu ; huit rois de sa famille lui succédèrent, et ce fut le dernier, nommé aussi Busiris, qui bâtit Thèbes, ou la ville aux cent portes. C'est dans cette ville que fut établi le premier collége dans lequel se donnait la grande initiation ; *Héliopolis* et *Memphis* n'étaient que des écoles préparatoires.

Héliopolis avait, suivant Danville, une lieue de circuit, Memphis en avait trois, et Thèbes neuf ; nombres maç.·. représentant les degrés des scien-

---

institution ne porte le nom sous lequel nous la désignons aujourd'hui, que depuis le XVII[e] siècle, ainsi que nous l'expliquerons plus tard, lorsque nous ferons connaître l'origine de cette dénomination.

ces qui étaient enseignées dans chacune de ces vallées.

Nous ferons observer, en passant, que le dernier de ces nombres, le nombre *neuf*, est aussi en grande vénération chez les Chinois ; on trouve en effet dans leur pays beaucoup de tours ou clochers à *neuf* étages ; lorsqu'on se présente devant l'empereur, on lui fait *neuf* révérences, à la dernière desquelles le front touche presque la terre ; enfin *neuf* est le nombre des sacs qu'on remplit d'oreilles ou de tresses coupées aux vaincus, quand on a gagné une bataille. Mais il ne faut pas croire que cette vénération pour le nombre *neuf*, qui avait lieu dans la Chine comme dans l'Égypte, soit une preuve suffisante de ce fait, avancé par plusieurs auteurs, que les Égyptiens avaient puisé la science de leurs colléges dans la Chine. La religion, le gouvernement et les mœurs différaient essentiellement entre les deux nations ; et de ce que les sectateurs de *Lào-Kin* ont porté à plus de quatre-vingt-huit millions d'années, avant notre ère, la fameuse période des Thibérains, et des Indous, que le prince *Ulug-Beig*, neveu de l'empereur Tamerlan, appelle l'époque *du Chatai* (1), il ne s'ensuit pas que les Égyptiens soient allés chercher dans ce pays leurs connaissances numériques ; il est plus vraisem-

(1) Epochæ celebriores Chataïorum (Ed. de Londres, in-4°, page 50).

blable que ces deux nations les avaient puisées chez les Brachmanes de l'Inde. (Voir la note 2, page 29 ci-après.)

Cette vénération commune pour le nombre 9 a donc une autre origine : c'est peut-être la propriété arithmétique qu'il a, à l'exclusion de tout autre nombre, de se reproduire lui-même, en additionnant son produit, par quelque nombre qu'il soit multiplié.

Ainsi 2 fois 9 font 18, et 1 et 8 font 9.
3 fois 9 font 27, et 2 et 7 font 9.
4 fois 9 font 36, et 3 et 6 font 9.

Ainsi de suite jusqu'à 9 fois 9 qui font 81 : et 8 et 1 font 9.

Ainsi l'on peut dire que le nombre 9 est le plus parfait de tous, et il n'est pas étonnant que ce nombre forme la triple batterie que les maçons, travaillant au rite français, tirent dans les grandes circonstances, et surtout dans le grade de Maître.

Mais revenons aux cités de l'Égypte.

Héliopolis, ou la ville du soleil, était remarquable par ses obélisques, qui avaient le double avantage de plaire à l'œil de l'observateur, et de laisser des souvenirs imposants.

« Douze magnifiques colonnes, dit Pythagore (1),

(1) Voyage de Pythag., tome Ier.

précédaient et annonçaient dignement le temple du soleil. Elles étaient chargées de savants hiéroglyphes, renfermant les lois qui règlent sa course, lors de son passage annuel dans les douze signes du Zodiaque.

» Le temple avait dans son ensemble quelque chose de divin ; on y arrivait par deux rangs de colonnes n'ayant pour ornement que leur module à grande proportion : elles étaient entrelacées de statues colossales et de sphinx : on passait sous un *vestibule,* à la voûte duquel était suspendue une *lampe,* ayant autant de mèches qu'il y a de jours dans l'année ; le temple était comme enveloppé par deux ailes de bâtiment circulaires ; le sanctuaire était une rotonde immense, qui n'avait point de voûte.

» Tant que durait le jour, on était en présence de la divinité du lieu : ses rayons multipliés par des foyers resplendissants, couvraient l'autel de torrents de lumière, traversés par des flots d'encens.

» Là, ajoute Pythagore, tout était dieu pour le vulgaire ; pour le sage, tout était astronomie. »

C'est dans l'intérieur de ce temple que commençaient les études des profanes, qui se destinaient à l'initiation.

Le néophyte ne voyait d'abord que le dieu matériel, l'astre lumineux qui frappait ses regards, comme ceux de la multitude ; mais ses yeux s'ouvraient bientôt à la véritable lumière, et c'est au créateur de cet astre que l'instruction faisait re-

monter son hommage; on lui apprenait que ce soleil, dont la terre reçoit l'influence féconde, n'est pas le seul qui jette une lumière bienfaisante; que les étoiles fixes sont, suivant toute apparence, autant de soleils, servant à éclairer, et réchauffer des planètes semblables à la nôtre; que le nombre de ces étoiles est innombrable, et que si chacun de ces astres est le centre d'un système planétaire, pareil à celui dont nous faisons partie, comme il est permis de le supposer, l'imagination de l'homme, quelque puissante qu'elle soit, sera toujours insuffisante, pour arriver jusqu'à l'auteur de cette miraculeuse création.

Tel était le résultat de la première instruction : là se bornaient les mystères du premier degré ; et déjà ce degré était immense; c'est par lui que Thalès, l'un des sept sages de la Grèce, apprit son système solaire, qui, malgré les railleries de sa servante, a placé son nom dans le livre de l'immortalité (1).

Le second grade se donnait à Memphis: c'est au collége de cette vallée que les prêtres d'Héliopolis renvoyaient les aspirants, lorsqu'ils en avaient été

(1) Thalès s'étant laissé tomber dans un puits, en regardant les astres, pour les étudier, sa servante le railla, en lui disant qu'au lieu de chercher à connaître ce qui se passait dans le ciel, dont il n'avait que faire, il valait mieux apprendre ce qui était à ses pieds, et dont il avait besoin.

jugés dignes : c'est là qu'allèrent étudier Platon et Eudoxe.

Les pontifes de Memphis n'étaient pas moins prudents à l'égard des néophytes que ceux d'Héliopolis. Ils fortifiaient les connaissances relatives à la lumière, par celles se rattachant à la science des nombres. Cette dernière science avait aussi une double application ; pour les profanes, elle était tout à fait à leur portée : l'unité, leur disait-on, est le symbole de la toute puissance, puisqu'elle est le *nombre* entier, comme le soleil est la puissance unique.

Mais pour les néophytes, la science des nombres était le commencement de toutes les sciences ; c'est par les nombres qu'on les conduisait à la géométrie et à la mécanique, et c'est par ces deux sciences qu'on leur expliquait le système du monde.

Lorsque le néophyte était suffisamment instruit, on l'envoyait à Thèbes, pour compléter son éducation. Une simple lettre de l'Hiérophante suffisait pour le faire admettre, et cette lettre, qui faisait connaître le degré de capacité, et les dispositions du néophyte, était inintelligible pour tout autre que pour les initiés.

En effet, les prêtres de Thèbes, comme ceux d'Héliopolis et de Memphis avaient deux sortes d'écriture.

L'*hiéroglyphique*, ou caractères monumentaux,

que les initiés avaient portés de l'Éthiopie dans la Thébaïde; et l'*hiératique*, ou écriture abrégée, dans laquelle les figures étaient tracées grossièrement, et qu'on trouvait gravée, soit sur les colonnes monumentales de marbre ou de granit, soit sur toute sorte de pierres, même sur les pierres fines. Les prêtres ne se servaient que de l'écriture hiéroglyphique. Cette écriture, qui fut longtemps illisible pour nous, mais qu'avec l'alphabet de Champollion on lit couramment aujourd'hui, était donc un véritable mystère sous lequel les chefs de la science dérobaient leurs secrets au vulgaire. Ce fut l'unique écriture qui fut pratiquée en Égypte pendant longtemps ; cependant Plutarque nous apprend qu'au XXIXe siècle du monde, c'est-à-dire dans le XIIe qui précéda l'ère vulgaire, les Égyptiens se servaient déjà d'un alphabet composé de vingt-cinq lettres, à l'aide desquelles se forma la bibliothèque des hommes supérieurs, jusqu'à cette grande époque où le monde fit un pas immense, où la pensée humaine dépouilla sa forme, soit monumentale, soit épistolaire, pour en revêtir une plus vaste et plus solide, où l'imprimerie enfin fut découverte, et s'éleva comme un astre nouveau, destiné à consumer cette fabrique lente d'hiéroglyphes et d'écritures, qui n'était intelligible que pour quelques privilégiés.

L'imprimerie, en effet, émancipa l'esprit humain : c'est par elle qu'il s'élança et qu'il atteignit

à une hauteur prodigieuse ; c'est à elle que sont dues tant de merveilles, qui suivirent son apparition ; c'est à l'aide de l'imprimerie que Copernick, Galilée, et Kleper agrandirent le domaine de l'astronomie, Bacon et Fontenelle celui des autres sciences ; c'est enfin par l'imprimerie que l'homme fut affranchi, à la fin du dernier siècle.

Mais dans ces temps reculés, à cette époque où toute la science était renfermée dans les temples égyptiens, ce n'est qu'avec les précautions que nous avons indiquées, et lorsqu'ils connaissaient à fond l'écriture et la langue hiéroglyphique, que les néophytes étaient admis à subir les longues épreuves qui les attendaient. Voici quelles étaient ces épreuves.

On les conduisait d'abord dans un premier souterrain, où ils étaient livrés à eux-mêmes pendant trois jours, afin qu'ils sondassent leur âme et qu'ils jugeassent s'ils avaient assez de courage pour persister.

A la fin du troisième jour, l'aspirant était conduit dans un second souterrain, couvert d'hiéroglyphes tracés en écriture *hiératique*.

Ici on voyait une figure en contemplation, tournant ses yeux de tous les côtés, ce qui voulait dire :

Dieu est partout.

Plus loin, c'était un rameau à côté d'un palmier, qui voulait dire :

Tu n'es que roseau, deviens arbre.

Sur un autre mur, un dais occupait le centre d'un cercle radieux, et au-dessous des taupes se heurtaient l'une contre l'autre, ce qui voulait dire :

L'Initié et ceux qui ne le sont pas.

Enfin sur les murs, du côté opposé, une ruche d'abeilles et une toile d'araignée : la ruche signifiait l'*Égypte*, la toile d'araignée, *le reste du monde*.

Un initié venait expliquer au néophyte ces hiéroglyphes dont il lui donnait la première clef, et il le prévenait qu'il en était des sciences comme de la vertu, que n'y pas avancer, c'est reculer.

Il mettait aussi sous ses yeux d'autres hiéroglyphes, dont le néophyte devait chercher la solution. En voici quelques-uns avec l'explication :

Ne mettez pas la lampe sous le boisseau, c'est-à-dire : ne cachez point la vérité.

Ne tendez pas la main droite à tout venant, c'est-à-dire : choisissez vos amis.

Ne portez pas un anneau trop étroit, c'est-à-dire : évitez tout engagement qui gêne votre liberté.

Ne remuez pas le feu avec l'épée, c'est-à-dire : n'irritez pas l'homme colère et violent.

Aidez celui qui soulève un fardeau, c'est-à-dire : encouragez le travail.

Ne ramassez pas les fruits qui tombent, c'est-à-dire : attachez-vous à des idées saines et mûres.

Les aliments dont se nourrissait le néophyte étaient du pain, du sel et une légère infusion d'hysope, mêlée d'opium.

A l'aide de ce breuvage, qu'on rendait soporifique à volonté, un assoupissement invincible s'emparait de lui, un sommeil profond enchaînait toutes ses facultés, et dans cet état il était, au moyen de ressorts cachés, enlevé et transporté au sein des airs : une secousse violente lui faisait enfin ouvrir les yeux, et il se trouvait dans un fluide inconnu.

« Soudain, dit Pythagore, un souffle de vent impétueux le précipitait dans une conque, au sein d'une mer en courroux : cette conque allait se briser contre un rocher, et ce rocher se transformait en un volcan, d'où s'élançait une pluie de charbons ardents, au bruit d'un tonnerre effroyable, et au sein d'un embrasement universel. »

Après avoir été ainsi épuré par l'eau, l'air, et le feu, le néophyte subissait d'autres épreuves non moins terribles, telles que la faim, la soif, le froid, le chaud, la fatigue, et l'insomnie, supplices auxquels l'homme est assujetti par le bras d'airain de la fatalité.

On lui faisait aussi subir des épreuves morales; tantôt en l'engageant à se mettre à la tête

d'une émeute populaire, pour détrôner un souverain, dans la succession duquel on lui promettait une belle part ; tantôt en le mettant aux prises avec cette passion des sens, à laquelle il est peu de mortels qui sachent résister.

Pour le soumettre à cette dernière épreuve, on le transportait, pendant le sommeil narcotique dont nous avons parlé, dans un bosquet charmant, où, couché sur des fleurs, il reposait jusqu'au moment où l'éclat répandu sur tous les objets, à la naissance du soleil, agite les sens, et inspire le désir de la volupté.

Frappé du spectacle qu'il avait sous les yeux, le néophyte, après avoir porté ses regards sur tout ce qui l'environnait, les arrêtait sur un groupe de femmes charmantes, qui, formées à l'art de séduire, s'avançaient vers lui, en dansant, au son d'une musique enchanteresse. Elles excitaient ses désirs par mille jeux, et le plongeaient dans l'extase et le ravissement. S'il succombait, on le faisait asseoir à un banquet, où il était enivré de nouveau, et d'où on le rapportait, pendant son sommeil, dans sa première demeure ; il ne tardait pas à être renvoyé impitoyablement.

S'il était assez sage pour résister, il contemplait de sang-froid et presque avec dédain, les jeux par lesquels on avait voulu l'éprouver, et après s'être éloigné de ces lieux dangereux, il

était rejoint par un prêtre qui, ayant suivi tous ses mouvements, sans être vu, au moyen de l'anneau, qui devint plus tard celui de Gygès, le félicitait sur son triomphe.

Rentré dans le collége, on l'instruisait à fond dans le dialecte sacré, sur les dix premiers livres hermétiques, et sur ce qu'on appelait la science de la sagesse, jusqu'à ce qu'il fût jugé digne de pénétrer dans l'intérieur du sanctuaire.

De cet aperçu historique des trois premiers grades *de la Maç.·.* égyptienne, il résulte deux choses : *la première*, c'est que les patriarches conservateurs prenaient les plus grandes précautions pour s'assurer du courage, de la discrétion, et de la capacité des néophytes ; la seconde, c'est que le premier grade qu'on donnait à *Héliopolis*, ne faisait qu'ouvrir les yeux du profane; que par le deuxième, conféré à *Memphis*, on développait son intelligence; et que par le troisième, qui était donné à *Thèbes*, on s'assurait de sa résolution et de ses principes, avant de l'introduire dans l'intérieur du sanctuaire, et de l'admettre aux épreuves de la grande initiation.

D'où il suit que ces trois premiers grades étaient des épreuves et non pas des mystères.

Or, c'est à l'aide des mêmes précautions que l'on procède aujourd'hui à la réception des profanes, et la connaissance des épreuves est le seul fruit qu'ils retirent de leur réception.

Mais, nous ne pouvons trop le répéter, ces trois premiers grades n'apprennent rien de la véritable science Maç.·., puisque ce ne sont que des épreuves formulaires, à l'aide desquelles on ne fait que s'assurer de la volonté, de la discrétion, et de l'intelligence des aspirants.

DEUXIÈME ÉTUDE.

DES HAUTS GRADES DE LA MAÇ.·. PRIMITIVE. — SES TRIBULATIONS EN ÉGYPTE. — MYSTÈRES DES SOUTERRAINS.

Nous avons vu dans l'étude précédente que les néophytes d'*Héliopolis* et de *Memphis*, après avoir subi les épreuves physiques et intellectuelles qui les rendaient dignes d'être admis aux grands mystères, étaient envoyés à *Thèbes*, pour y puiser la vérité, à la source même dont les pontifes suprêmes de cette dernière vallée étaient les Grands conservateurs.

Nous avons vu que, là encore, ces néophytes étaient soumis à des épreuves préliminaires, et que lorsque le temps de ces épreuves était expiré, et qu'ils les avaient subies avec courage, ils étaient conduits au sanctuaire du temple.

A peine l'aspirant était-il entré dans ce sanctuaire qu'un grand voile se levait, et sa vue était tout à coup éblouie de manière à ne rien distinguer. Un globe de feu, représentant le soleil,

occupait le milieu de l'espace, qui venait d'être découvert; à côté de cet astre, on voyait une figure majestueuse à face humaine; sa barbe était parsemée d'étoiles, et de sa bouche enflammée sortait l'œil symbolique du monde.

Bientôt arrivait le grand Pontife, qu'on nommait l'Hiérophante. A son entrée, le sanctuaire brillait d'un plus vif éclat; il découvrait la statue de la Nature placée à côté de la figure à face humaine, puis il allait s'asseoir lentement sur une estrade élevée; une clef d'ivoire et d'or, emblème du mystère, était suspendue à son épaule droite.

Soudain l'aspirant était conduit devant lui; il lui demandait si son intention était toujours d'être admis à la grande initiation. — «Sache, lui disait-il,
» que les douze grands travaux d'Hercule n'ont
» fait qu'un demi-dieu, et qu'il faut plus pour faire
» un sage... Sais-tu ce que c'est qu'un sage?
» Écoute, je vais te l'apprendre : Un sage est celui
» qui place son bonheur, non dans sa force ou
» dans ses richesses, mais dans sa conscience;
» qui, pénétré de la grandeur de son être, par celle
» de son Créateur, tâche de se rendre digne de
» lui par la pratique des vertus; qui ne fait pas
» une action qu'il ne puisse avouer; qui donne
» plus qu'il ne reçoit; qui écoute plus qu'il ne
» parle. Toujours un sage honore la vieillesse, et
» soulage les malheureux; il pardonne le mal qu'on

» lui a fait, mais il s'éloigne du méchant. Tel est
» le sage. Te sens-tu disposé à le devenir ? »

Sur sa réponse affirmative, l'Hiérophante se levait; et précédé de plusieurs pontifes, il s'avançait, au son d'un sistre, vers une porte latérale, qu'on appelait la Porte de la *Perfection*.

Là, dans une salle immense, s'élevait, en forme de triangle, une échelle composée de 90 degrés; cette échelle avait une hauteur proportionnelle avec la plus haute pyramide, laquelle, comme on le sait, a 500 pieds de hauteur. On sait aussi que, vus de son sommet, les hommes, qui passent au pied, ne paraissent que des pygmées.

L'Hiérophante s'adressait une seconde fois au néophyte. — « C'est dans cette échelle mystérieuse,
» lui disait-il, que se trouvent l'éducation et le
» perfectionnement de l'homme; mais combien
» peu ont la force ou la patience d'arriver jus-
» qu'au dernier échelon ! La vérité, mon fils, de-
» vrait, comme la lumière du jour, éclairer tous
» les humains; elle ne luit que pour un petit
» nombre... Au reste, ajoutait-il, ce serait un bien
» mauvais service à rendre au vulgaire que de le
» faire participer à nos mystères; il vaut mieux
» le laisser à ses travaux.

» Nos temples ne sont donc ouverts qu'à celui
» qui se sent le courage d'atteindre le but que nous
» lui indiquons. Jeune aspirant ! approche de ce

» triangle, contemple sa hauteur, et dis-nous si tu
» te sens la force d'arriver jusqu'au faîte... »

Si l'aspirant répondait qu'il se sentait cette force, il s'avançait, et montait, sans peine, la première marche, qui s'appelait *Atheila*, *Behahaba*, c'est-à-dire *commencement* et *résignation*. Chacun des degrés suivants avait aussi son nom distinctif : le second était celui de l'*intelligence*, le troisième celui du *secret;* celui-ci était trop élevé pour qu'on pût l'atteindre d'un seul pas; mais un ressort invisible facilitait le moyen d'en diminuer la distance, en la divisant : c'était à l'*intelligence* à trouver ce secret.

Le néophyte, après avoir franchi cette première difficulté, s'élevait facilement jusqu'au huitième degré, nommé *degré de la sagesse*, mais on ne lui permettait pas d'aller plus loin. Rentré dans le temple, on lui faisait subir, sans qu'il s'en doutât, une des plus fortes épreuves que la prudence humaine ait pu inventer.

Il était libre de toutes ses actions ; mais pendant qu'il se croyait seul, il était soumis à une étroite surveillance; les murailles, comme on dit, avaient des yeux et des oreilles ; ses moindres démarches étaient observées ; on en tenait un registre exact, et lorsqu'à la fin de l'année on consultait ce registre, il y avait très-peu d'aspirants qui parvinssent à la grande initiation. Orphée lui-même y avait

succombé, ainsi que nous l'apprend Pythagore (1).

Quant à celui qui était jugé digne de continuer, il était de nouveau appelé au jour qu'il plaisait au souverain Pontife d'indiquer, afin que du degré de la *sagesse* il montât à celui de la *vérité*.

Quand il avait atteint ce dernier degré, une figure lumineuse lui apparaissait ; c'était la déesse de la *vérité*; mais il ne la voyait qu'à travers un voile transparent, parce qu'on jugeait nécessaire de tempérer ses rayons, nécessité qui du reste a existé dans tous les temps, et qui faisait dire à Fontenelle, il y a un siècle, *que s'il tenait toutes les vérités dans sa main, il se garderait bien de l'ouvrir pour les montrer aux hommes; si la découverte d'une seule a pu priver Galilée de sa liberté* (2), *à quel supplice*, dit-il, *ne condamnerait-on pas celui qui les révélerait toutes?*

L'aspirant s'avançait alors, de grade en grade, vers celui de la Perfection ; il lui arrivait même quelquefois de franchir plusieurs degrés, d'un

(1) Pythag. tom. 2, pag. 44.

(2) En 1630, une congrégation de théologiens déclara l'opinion de Galilée non-seulement hérétique dans la foi, mais absurde en philosophie : voici comment était conçu le décret de cette congrégation.

« Dire que le soleil est au centre, et absolument immobile » et sans mouvement local, est une proposition absurde et » fausse, en bonne philosophie, et même hérétique, en tant » qu'elle est expressément contraire à la sainte écriture;

» Dire que la terre n'est pas au centre du monde, ni immo-

seul élan, comme nous franchissons un fossé, d'un bond qui nous porte de l'autre côté. Rarement celui qui parvenait au dernier grade quittait-il le collége ; il prenait rang parmi les pontifes qui étaient tous *initiés*, et qui par conséquent avaient subi les épreuves, et la terreur panique des souterrains.

Tels étaient les mystères de la grande initiation, telle était la Maçonnerie égyptienne, qui, ainsi que nous l'avons déjà dit, et que nous l'expliquerons plus tard, n'est pas le titre sous lequel l'institution était connue en Égypte. Ce que nous appelons loge, s'appelait collége ou *choniathin* chez nos anciens patriarches ; c'est dans les chonia-

---

» bile, mais qu'elle se meut d'un mouvement, même journalier,
» est aussi une proposition absurde et fausse, en bonne phi-
» losophie; et considérée théologiquement, elle est au moins
» erronée dans la foi. »

Et en vertu de cette déclaration, Galilée fut condamné à la prison, à la pénitence, et à se rétracter à genoux; ce qu'il fit dans les termes suivants :

» Moi Galilée, dans la 70e année de mon âge, étant cons-
» titué prisonnier, et à genoux devant vos Eminences, ayant
» devant les yeux les saints Evangiles, que je touche de mes
» mains, j'abjure, je maudis et je déteste l'erreur et l'hérésie
» du mouvement de la terre. »

La seule vengeance qu'il tira de l'ignorance dont il était la victime, fut de s'écrier, en frappant la terre du pied : *E pur si muove!*

Au reste, Galilée n'était que le restaurateur de ce système astronomique ; il le tenait de Copernick, qui lui-même l'avait

thins d'*Héliopolis*, de *Memphis* et de *Thèbes*, qu'allaient s'instruire les plus grands hommes, et même les plus illustres de l'antiquité, parmi lesquels Platon et Pythagore tiennent le premier rang. Pythagore, que *Clément d'Alexandrie* nomme le *Moïse d'Athènes*, était de race royale; Platon, qu'*Arnobe* appelle le *Philosophe des Chrétiens*, Cicéron le *dieu des Philosophes*, et qui par ses ouvrages a mérité le nom de Divin, descendait par son père de ce roi qui se montra si digne du trône, en le quittant pour aller mourir; de ce Codrus qui,

---

pris au cardinal Nicolas de Cusa, l'un des plus grands hommes du 15e siècle, lequel n'avait fait que ressusciter le système de Pythagore, qui le tenait lui-même des Brackmanes de l'Inde, par l'intermédiaire des prêtres d'Egypte. *Voltaire, dans ses Fragments sur quelques révolutions de l'Inde, chap. de la science des Brackmanes*, s'exprime, à cet égard, de la manière suivante :

« M. Legentil, dit-il, savant astronome, qui a demeuré longtemps à Pondichéry, a rendu justice aux Brames modernes, qui ne sont que les échos des premiers Brackmanes. Il a très-ingénieusement résolu le problème de la durée du monde, fixée par ces anciens philosophes à 4,320,000 ans, dont il y a 3,897,881 d'écoulés, en l'an 1773 de notre ère; ainsi donc le monde n'aurait plus que 422,119 ans à subsister.

» M. Legentil, ajoute Voltaire, s'est très-bien aperçu que ce nombre, qui semble prodigieux, et qui n'est rien par rapport au temps nécessairement éternel, n'est qu'une combinaison des révolutions de l'équinoxe, à peu près comme la période julienne de *Jules Scaliger*, qui est une multiplication des cycles du soleil, par ceux de la lune, et par l'indiction. »

informé par un oracle que les Athéniens seraient vainqueurs des Héraclides, qui les avaient attaqués, si leur roi était tué dans le combat, se déguisa en paysan, se jeta au milieu des ennemis, et y trouva la mort, qu'il allait chercher.

Puisque j'ai prononcé le nom de Platon, qu'il me soit permis de citer deux anecdotes qui se rattachent à lui, et qui ne sont pas étrangères à l'objet qui nous occupe.

Pendant que Platon, qui passa treize années de sa vie à s'instruire chez les prêtres d'Égypte, se trouvait à Memphis, un Spartiate vint, de la part d'Agesilaüs, prier les prêtres d'expliquer l'inscription d'une plaque découverte dans le tombeau d'Alcmène.

Les prêtres saisirent avec empressement cette occasion de faire cesser la guerre que se faisaient les Athéniens et les Spartiates ; ils répondirent que les lettres de cette inscription étaient celles dont on se servait, du temps de Protée, et qu'elles contenaient un avertissement aux Grecs d'instituer des jeux en l'honneur des Muses, c'est-à-dire de se livrer à l'étude des belles-lettres.

Platon admira ce stratagème, et s'en servit lui-même dans la suite, pour donner le même conseil aux habitants de Délos, qui étaient venus le consulter dans une semblable occasion.

C'est chez les mêmes prêtres d'Égypte que ce grand homme avait puisé son apologue de *Can-*

tor, apologue admirable, où il place le bonheur de l'homme dans la sphère de l'intelligence, et non dans celle des sens. Voici cet apologue :

« Quatre grands mobiles du bonheur des hommes comparurent un jour aux jeux olympiques : c'étaient la *Richesse*, le *Plaisir des Sens*, la *Santé*, et la *Vertu*. Chaque concurrent, comme dans le jugement de Pâris, demanda la pomme.

» La *Richesse* dit : « Je suis le premier des » biens; car, avec moi, on les achète tous. »

» Le *Plaisir* réfuta facilement sa rivale : « Comment me disputer le prix, dit-il, puisque ce n'est » que pour me posséder qu'on demande la ri- » chesse ? »

» La *Santé* assura que la prééminence lui était due, parce que, sans elle, la richesse n'est rien, et le plaisir s'endort.

» La *Vertu* sourit de tous ces plaidoyers. « Et quel » rang m'accorderez-vous donc, dit-elle, puisque » l'homme, qui ne me possède pas, peut, avec de » l'or, du plaisir et de la santé, se trouver encore » très-misérable ? »

» Le président des jeux adjugea la pomme à la Vertu. »

Mais reprenons notre étude.

L'Égypte fut florissante tant que dura l'ins-

titution fondée par Misraïm, c'est-à-dire, depuis l'année 1816 du monde, jusqu'à sa destruction par Cambyse, en l'an 3479, soit pendant deux mille six cent soixante-trois ans.

Mais lorsque ce barbare conquérant eut mis le siége devant Peluze, qui était la clef de l'Égypte, comme il connaissait la superstition du peuple Egyptien, il fit précéder ses troupes de chats, de chiens, de brebis et autres animaux révérés par les habitants, qui ne lui opposèrent aucune résistance. Arrivé devant Memphis, il envoya un héraut au roi Psammeticus, pour l'engager à capituler. Les Égyptiens massacrèrent le héraut, et Cambyse, s'étant emparé de la ville, la livra aux flammes, ainsi que ses temples, et fit le roi prisonnier. Il le fit conduire dans le faubourg, et placer sur une estrade, d'où ce malheureux prince fut témoin du spectacle le plus épouvantable; sa fille, et les filles des grandes familles, habillées en esclaves, et portant des cruches pleines d'eau sur leurs têtes, étaient conduites en esclavage, et son fils, suivi de deux mille Égyptiens, ayant tous des mors à la bouche et des licols, étaient traînés à la mort.

Cambyse ne respecta rien dans ce malheureux pays; les institutions furent détruites, les lois foulées aux pieds, les mœurs outragées, et les objets du culte livrés au mépris. Cette conduite inspira aux Égyptiens une haine si profonde, que le pou-

voir des Perses ne put jamais s'établir paisiblement en Égypte, et que, jusqu'au règne d'Alexandre, ce malheureux pays fut le théâtre de combats continuels de l'amour de la liberté contre la tyrannie.

Plus adroit que Cambyse, Alexandre rendit aux Égyptiens leurs lois, leurs coutumes, et la liberté de leur culte; il bâtit sur les bords de la Méditerranée, vis-à-vis l'île de Pharos, une ville à laquelle il donna son nom, et qui devint bientôt la capitale de l'Égypte, le dépôt des sciences, et le centre du commerce du monde.

La Thébaïde n'étant plus qu'un cadavre, l'institution maç.·., qui s'était divisée, se rallia à Alexandrie, où elle fut installée dans un vaste édifice, près du port. C'est là que les initiés, sous le nom de *Philosophes*, ou amis de la sagesse, reprirent leurs premiers travaux; c'est là que furent initiés Clément d'Alexandrie, Anatole, Anaxagore, et plusieurs hommes célèbres.

Ptolémée Lagus était gouverneur de l'Égypte au moment où Alexandre mourut; Alexandre, qui l'aimait à l'égal d'un frère, comme on croyait qu'il l'était réellement, l'avait comblé de faveurs, et élevé aux premiers grades militaires. Lagus agrandit et embellit tellement Alexandrie, qu'on l'appela la ville des villes, et la reine de l'Orient. Il fonda dans le quartier nommé *Bruchion*, près du palais, une bibliothèque qui contenait quatre cent mille volumes; cette bibliothèque était à l'usage des

initiés, qui étaient logés et nourris dans un magnifique palais, où les savants de tous les pays trouvaient, dans tous les temps, l'instruction qu'ils venaient chercher. Démétrius de Phalère fut le premier grand-maître de cette institution ; c'est sous lui que se fit la fameuse traduction grecque de la loi de Moïse, connue sous le nom de *Traduction des Septante.* On donna à Ptolémée le surnom de *Soter*, ou Sauveur, parce que sous son règne, qui dura cinquante ans, les lois recouvrèrent leur force, et les institutions sortirent de leurs ruines.

Les successeurs de Ptolémée Soter se plurent à augmenter la bibliothèque ; on fut obligé de lui construire une succursale dans un faubourg nommé *Racotis*, auprès d'un temple consacré à *Sérapis*, et qui, par ce motif, s'appelait *Sérapéon.*

Cette bibliothèque, qui ne le cédait en magnificence qu'à son aînée, fut dotée de trois cent mille volumes.

On sait que la première fut brûlée, lors de la prise d'Alexandrie par Jules César, les uns disent par imprudence, d'autres à dessein prémédité.

Quant à la seconde, elle subsista jusqu'à ce que le calife Omar, de fanatique mémoire, l'eût condamnée à alimenter les bains d'Alexandrie.

Mais avant ces deux funestes événements, l'institution avait déjà éprouvé de grandes tribulations ; l'un des Ptolémée, nommé Phiscon, espèce de nain si difforme, que les ambassadeurs de Rome

ne purent s'empêcher de rire, en le voyant, avait contraint, par sa tyrannie, les savants, et même les plus notables habitants d'Alexandrie de s'expatrier; cette ville était devenue presque déserte, tout ce qui avait quelque fortune, ou quelque vertu ayant été forcé de fuir. Les initiés eux-mêmes s'éloignèrent et se dispersèrent dans la Chaldée et dans la Grèce; quelques-uns allèrent chercher un asile dans le sein des Pyramides et du Labyrinthe, dont ils connaissaient les détours, et les retraites *les plus* cachées.

Ceux qui se dirigèrent vers la Chaldée, allèrent à *Orchoë*, chez les prêtres Chaldéens, qui s'occupaient de l'art conjectural de l'astrologie, de cet art qui, prudemment dirigé, était devenu entre leurs mains, dit Pythagore, un levier assez puissant pour soulever le monde. Ces prêtres, à l'aide de la connaissance des astres, prétendaient faire arriver les peuples au plus haut degré de la perfectibilité.

Ceux qui se réfugièrent dans la Grèce, allèrent se joindre aux prêtres, qui présidaient aux mystères de Cérès, à Eleusis. Ces mystères étaient impénétrables aux yeux des profanes. Les épreuves qu'on subissait, pour y être admis, étaient, comme à *Thèbes*, au nombre de douze; elles avaient pour but de perfectionner l'éducation, de rectifier les mœurs, et de rendre l'âme maîtresse des passions.

D'autres enfin, se réfugièrent dans l'île de Samothrace, qui était pour ainsi dire la succursale de la grande loge égyptienne. On venait des pays les plus lointains, consulter les pontifes de cette île célèbre, sacrifier aux dieux, et rendre hommage à la mémoire d'Orphée (1).

Le temple de Samothrace était un vaste souterrain comme celui des Pyramides: les prêtres qui l'habitaient étaient au nombre de neuf; ils tenaient, dit encore Pythagore, un anneau *de cette chaîne qui lie d'un bout de la terre à l'autre, la doctrine professée, sous le voile, dans différents sanctuaires.*

Les prêtres de Samothrace enseignaient la même doctrine que ceux de Memphis, Thèbes, Orchoë et Eleusis; ils avaient en outre, pour entretenir la concorde parmi les familles, les dieux tutélaires de *l'amitié fraternelle*, et ils inspiraient aux initiés cette confiance mâle, qui les place au-dessus des orages.

Mais de même que la lumière, à mesure qu'elle se disperse, perd de son intensité, de même aussi la Maç.·. égyptienne, en s'éloignant de son foyer, avait perdu de son essence primitive, et n'était

(1) Orphée était regardé comme le fondateur de cette L.·. fameuse. Sa rigidité lui attira des ennemis, parmi les profanes qui n'avaient pas pu obtenir l'initiation; ils ameutèrent la populace contre lui, et les femmes mirent en pièces celui dont les poésies et les chants avaient fait leurs délices.

plus, en dehors des temples saints, qu'un passe-temps pour l'oisiveté, ou bien, comme elle l'est devenue de nos jours, un point de réunion pour les hommes qui se croyaient parvenus aux derniers degrés de la civilisation.

Aussi les vrais sages ne voulurent-ils plus avoir de communication avec ces ramifications bâtardes de la maç.·., et se réunirent-ils aux Israélites, qui, sous le nom d'Esséniens, avaient, depuis Moïse, maintenu le feu sacré. Ils essayèrent d'abord de fonder leurs loges dans plusieurs villes secondaires; mais les mêmes vices se rencontrant dans ces petits centres de civilisation, il se détacha de la tige des Esséniens une branche, sous laquelle les véritables amis de la sagesse allèrent s'abriter, dans les déserts de la Lybie, sous le nom de *Thérapeutes*; ces maîtres pieux sachant que la véritable religion maç.·. exigeait le silence et la solitude, n'avaient d'autre profession que la vie contemplative.

L'établissement de cette L.·. des déserts, et l'excellence des principes qui y étaient enseignés, produisirent une espèce de révolution dans les mœurs, et l'Egypte se vit encore une fois, par l'assistance et la proximité de ces Mages, la métropole du monde savant d'alors, c'est-à-dire du monde maç.·.. C'est chez eux que les philosophes allaient toujours s'instruire et se perfectionner.

Les Thérapeutes ne différaient des Esséniens,

que par la vie solitaire; ces pieux maç.·. ne connaissaient d'autre livre que leur conscience; et s'ils se livraient à la pratique de l'astronomie, c'était pour établir, par la beauté du ciel, la preuve éclatante de l'existence Dieu, de l'immortalité de l'âme, et du besoin de pratiquer la vertu.

Pendant que ces sages maintenaient ainsi l'institution sacrée tant dans les villes, que dans les lieux solitaires, cette institution était aussi conservée dans les Pyramides, foyer primitif où les initiés s'étaient réfugiés, comme nous l'avons dit, soit par la tyrannie de Phiscon, soit lorsqu'à la mort de Cléopâtre la race de Ptolémée s'éteignit, et que l'Égypte devint une province romaine.

Enfin l'empire romain s'écroula lui-même en Égypte, sous la puissance successive des Arabes, des Mamelucs et des Turcs; et si l'on ne vit pas périr alors l'antique Maç.·., c'est qu'elle fut, comme nous l'avons dit, conservée dans le sein de ces monuments immortels, sur lesquels quelques explications nous semblent nécessaires, afin qu'on puisse se rendre compte des mystères qui s'y pratiquaient, à l'époque où ils attiraient les plus grands hommes de l'antiquité, et des évènements qui s'y sont passés de nos jours, ainsi qu'on le verra plus tard.

La tradition nous a appris que les souterrains des Pyramides étaient immenses; du pied des

fondements jusqu'au niveau du sol, ils avaient 160 pieds, et leur étendue se prolongeait jusqu'au labyrinthe du lac Mœris. Quelques auteurs de l'antiquité disent que, dans cette vaste étendue, il y avait des appartements qui communiquaient les uns aux autres, par des ramifications qu'*Ammien Marcellin* a nommées, d'un terme grec, des *Syringes* : c'est dans ces souterrains que les adeptes subissaient les épreuves dont nous avons parlé dans notre première étude ; c'est là que se trouvait tout l'appareil de ces épreuves, et le ballon au moyen duquel on élevait le néophyte dans les airs, et la conque qui le précipitait contre un rocher, au moment où ce rocher se transformait en volcan, et le *Brouteion* où l'on contrefaisait le tonnerre, en roulant des pierres dans des vases de cuivre, et d'où la foudre était lancée, au moyen d'une machine appelée le *Ceronoscope*.

Quant à l'étendue des souterrains, il ne faut pas s'en étonner : l'Égypte contient une quantité de grottes, d'une étendue prodigieuse; celle d'Hipponon seule pouvait loger mille chevaux, et celles d'Ozyat, une quantité beaucoup plus considérable; Pausanias parle d'allées souterraines qui aboutissaient à la statue vocale (1), et l'antiquité nous a transmis une tradition au sujet du terrain

(1) La statue de Memnon. Cette statue n'étant pas très-éloignée des Cryptes, comme le dit Pausanias, il est plus que probable

sur lequel était assise la ville de Thèbes, qu'on supposait avoir été tellement excavé, dans toute son étendue, que les rameaux des cryptes passaient sous le Nil.

C'est la grande passion des prêtres pour ces souterrains, et l'habitude qu'ils avaient d'y passer la moitié de leur vie, qui leur suggérèrent l'idée d'y pratiquer les épreuves de l'initiation, épreuves auxquelles on n'aurait pas sans doute songé, s'il avait fallu en construire l'appareil, à portée des regards des profanes, et qu'on ne renouvela plus, du moment où l'institution se concentra à Alexandrie; encore moins lorsque, d'Alexandrie, les souverains Patriarches vinrent chercher un refuge clandestin aux lieux mêmes où elle avait été jadis si florissante.

Il est vrai que les initiations ne s'y pratiquèrent plus; mais la tradition s'y conserva, comme dans sa terre natale, sous les prêtres Abbacides, qui se la transmettaient de père en fils, et qui la communiquaient, sans épreuves, aux profanes qui leur en paraissaient dignes.

---

qu'un de ces souterrains passait directement sous le piédestal; de sorte, qu'il ne s'agissait plus que de frapper contre le roc, avec un instrument de métal, pour faire résonner la statue; et ce qui décèle entièrement l'artifice, c'est que le son ne partait pas de la tête, comme l'insinue Phisostrate, dans son traité de *Memnone Grecæ et Egypt.*, mais de la pliuthe, ou du tronc sur lequel la figure était assise.

Au reste, si l'institution sommeilla dans les Pyramides, elle fit des progrès remarquables, chez les Israélites, d'abord dans le désert, où Moïse les avaient conduits, et où ils séjournèrent pendant quarante ans, ensuite à Jérusalem, particulièrement sous le roi Salomon, ainsi que nous le verrons dans l'étude suivante.

TROISIÈME ÉTUDE.

ÉTABLISSEMENT DE LA MAÇ.·. PRIMITIVE A ROME PAR NUMA; — A CROTONNE PAR PYTHAGORE; — A JÉRUSALEM PAR MOÏSE ET SALOMON; — SON ÉTAT A JÉRUSALEM A L'ÉPOQUE DES CROISADES; — SON IMPORTATION DE JÉRUSALEM EN OCCIDENT; — SON ADOPTION PAR LES TEMPLIERS.

Pendant que la maç.·. primitive se concentrait dans les Pyramides, elle avait fait des progrès remarquables dans les différentes vallées, où elle avait été importée; savoir :

A Rome, par Numa;

A Crotonne, par Pythagore;

A Jérusalem, par Moïse et Salomon.

C'est ce qu'il importe de bien établir, avant d'arriver à cette période plus rapprochée, où les croisés la trouvèrent à Jérusalem, et la transportèrent en Occident.

ÉTABLISSEMENT DE LA MAÇ.·. A ROME PAR NUMA.

Le Sabin Pomponius, qui, lors de l'enlèvement des Sabines, mourut en combattant pour les défendre, avait eu le soin, avant le combat, de déposer sa femme *Pompeïa* dans le temple de Cérès, situé dans la forêt de Cures, où, surprise par les douleurs de l'enfantement, elle mourut de saisissement, en appelant son époux à grands cris, et en donnant le jour à un fils, qu'elle nomma elle-même *Numa Pompilius*.

Ainsi, Numa ne connut jamais ni son père, ni sa mère ; mais recueilli par *Tullius*, qui était Essénien thérapeute, et grand-prêtre du temple, il y fut élevé, et ensuite initié à tous les mystères.

« Doué d'une nature particulière, dit Plutarque, Numa était un homme supérieur. Quoique né dans un siècle sauvage, il était porté naturellement à la vertu ; il se livrait autant aux étrangers qu'à ses concitoyens, pour être leur conseil, leur arbitre et leur juge, et il employait tous les loisirs qui lui restaient, non pas à se plonger dans des voluptés, ou à amasser des richesses, mais à servir les dieux, à connaître, par sa raison, leur nature et leur puissance, ce qui lui avait procuré tant de gloire, que *Tatius*, qui régnait avec *Romu-*

lus, l'avait choisi pour gendre et lui avait donné sa fille *Tatia*.

Il ne quitta Rome qu'après la mort de sa femme, qui arriva après dix ans de mariage; alors il revint à Cures, où il passait sa vie dans les bois et les prairies *consacrés aux dieux*, suivant l'expression de Plutarque, fuyant la cour et les affaires, pour s'occuper uniquement de l'étude de la sagesse; c'est là que les ambassadeurs de Rome le trouvèrent, lorsqu'ils vinrent lui offrir la couronne de la part du Sénat et du peuple romain. Numa opposa la plus grande résistance aux prières qui lui furent faites d'accepter le trône, et il ne céda que vaincu, pour ainsi dire, par les présages.

Son premier désir fut d'adoucir les mœurs d'un peuple fier, et presque féroce; c'est dans ce but qu'il introduisit à Rome l'institution sacrée, que les prêtres de Cérès avaient apportée de l'Égypte; il institua le culte d'Isis, et fit bâtir à cette déesse un temple dont il s'établit le grand-prêtre, et plus tard le *souverain Pontife*, nom qu'il donna au prince des prêtres, à l'instar du titre que portaient les chefs des prêtres égyptiens.

Le culte d'Isis poussa des racines si profondes chez le peuple romain, que la foule abandonna les temples des autres dieux, pour sacrifier à cette déesse, ce qui fit dire à Properce que les araignées filaient tranquillement leur toile dans le sanc-

tuaire des autres temples : *velavit aranea fanum,* dit-il.

La même chose existait lorsque saint Jérôme alla dans cette ville : *Fulgine et aranearum velis omnia Romæ templa cooperta sunt.*

Aussi le Sénat voyant tous les autres temples de la capitale déserts ordonna-t-il, par un décret, la démolition du temple d'Isis, qui fut en effet détruit mais réédifié, puis détruit encore, et rétabli sept à huit fois, tant était persévérante la foule que ce culte attirait.

Cette persécution était provoquée par les Aruspices et les Sacrificateurs, en vertu de cette intolérance qui, dans tous les siècles, a produit tant de malheurs sur la terre.

Il est vrai que Numa n'avait rien négligé, pour inspirer au peuple la plus grande vénération pour le culte d'Isis; au moyen des inspirations qu'il prétendait recevoir de cette déesse, par l'intermédiaire de la nymphe *Égérie,* il avait établi un culte particulier à une autre déesse, qu'il appelait *Tacita,* c'est-à-dire déesse du *silence,* l'un des emblèmes sacrés de l'institution égyptienne.

Numa institua aussi les *Vestales,* qui seules possédaient, avec le grand-prêtre, le secret des mystères de Samothrace.

Quelques auteurs ont cru que Numa avait été disciple de Pythagore : c'est une erreur; Numa fut le successeur immédiat de Romulus, et Pythagore

ne vécut que du temps de *Servius Tullius*, qui vint plus de cent ans après Numa. L'erreur provient sans doute de ce qu'on a confondu le *Tullius*, qui était grand-prêtre du temple de Cérès, lors de la naissance de Numa, avec le *Servius Tullius* qui régna après le premier Tarquin, et qui, précipité du trône par son gendre, qui était un autre Tarquin, fut assassiné par les conseils de cette fille dénaturée, de cette exécrable *Tullie*, qui fit passer son char sur le corps sanglant de son père.

Ainsi, il ne peut s'élever aucun doute sur l'existence de l'institution maç.·. à Rome du temps de Numa. Il peut s'en élever encore moins sur cette fameuse école que Pythagore fonda à Crotonne, sur les confins de l'Italie.

PYTHAGORE A CROTONNE.

Le philosophe de Samos, après s'être fait initier aux mystères de l'Égypte, de l'Inde, d'Éleusis et de Samothrace, rentra dans sa patrie, et la trouva sous le joug de Polycrate, qui venait d'usurper l'autorité souveraine.

Ne pouvant se résoudre à vivre sous les lois d'un tyran, le disciple des sages de Thèbes renonça à ses biens, à ses amis, à sa patrie, et vint fonder à Crotonne, sur les confins de l'Italie, cette École célèbre qui produisit tant d'hommes illustres.

Voici en quels termes Pythagore fit l'ouverture de son École : « Mes bien aimés disciples ! cette » lyre d'or, par vous suspendue hier à cette voûte » sacrée, atteste votre attachement pour moi, et » m'avertit de mes derniers devoirs envers vous. » Quatre-vingts ans me sont comptés ; c'est l'âge » du repos ; je vous dois mes adieux, et je vous ai » rassemblés, pour vous les faire....

» Deux choses forment l'homme, et le font vivre » beaucoup en peu d'instants : les voyages et la » mémoire. Je leur dois ce que je suis, et ce que » je sais. Souffrez que je déroule à vos yeux le » tableau de mes courses fréquentes et lointaines, » dans tous leurs détails, et sous toutes leurs » nuances.

» Vérité sainte, première des Muses ! pardonne » si j'ai tardé si longtemps à te rendre un hom» mage digne de toi ! ton intérêt exigeait peut-être » cette circonspection ; le peuple n'était pas en» core préparé à te voir face à face ; tes véritables » amants sont en petit nombre dans toute l'Italie, » et peut-être sur le reste de la terre ; nous sommes » les seuls ici rassemblés en ton nom. Le feu de » Vesta brûle dans Rome et dans toute la Grèce, » et des peines sévères attendent la prêtresse né» gligente, qui en laisserait éteindre la flamme.... » O Vérité ! où sont tes autels et tes prêtres ?

» Que cette École lui serve de sanctuaire » soyons-en tous ici les ministres, et quand nous

» serons dispersés, portons-en les précieuses
» semences partout où nous irons. Il s'en perdra
» beaucoup; mais pourvu qu'elles germent sur
» quelques points de ce globe, nos peines ne se-
» ront point infructueuses.

» Périsse le nom de Pythagore, mais que la
» vérité reste! Vous tous qui m'écoutez, je vous
» en constitue les gardiens; restez-lui toujours
» fidèles, et soyez-en, s'il le faut, les martyrs.... »

On le voit, Pythagore ne prévoyait que trop les dangers qu'il courait, et ceux qu'il faisait courir à ses disciples, en rendant hommage à la vérité.

Les règlements qu'il fit pour son École ont la plus grande analogie avec les principes professés par la maç.·. moderne.

D'après ces règlements, tracés sur ceux des Pyramides, les néophytes étaient soumis à *trois* années de noviciat, à *cinq* ans de silence, et à *sept* ans d'épreuves, après lesquels seulement on les admettait aux grands mystères de sa doctrine.

Ces mystères avaient pour but d'amener l'initié à vaincre ses passions, et à se rapprocher de la Providence par la pratique de la vertu.

Les Pythagoriciens avaient aussi, comme nous, des caractères symboliques, et des *signes de reconnaissance*, qui, donnés et répondus par deux hommes jusqu'alors étrangers l'un à l'autre, établissaient entre eux, à l'instant même, un lien d'amitié et de fraternité.

Mais à cette époque, comme de nos jours, comme toujours, le sort de la vertu était d'être persécutée par le fanatisme et par l'intolérance ; Pythagore subit le destin qui avait frappé Orphée, et ensuite Socrate, dans des circonstances identiques.

Un riche habitant de Crotonne, nommé Cylon, n'avait pas été jugé digne qu'on levât encore pour lui le voile qui séparait Pythagore des profanes, lorsqu'il développait sa morale à ses disciples. Au lieu de redoubler de soins, pour devenir meilleur, cet homme ne songea qu'aux moyens de se venger de ce qu'il appelait un affront. Il parvint à engager plusieurs sénateurs à faire rendre un décret, qui mandait le philosophe devant le Conseil des Mille, sous prétexte que ses leçons alarmaient la liberté publique.

Honorablement acquitté de cette inique accusation, Pythagore ne fut pas moins poursuivi par la haine de son dénonciateur. Cet homme forma une émeute populaire à force d'or, et la lança, comme un torrent, sur le seuil de l'École du maître ; ses disciples lui firent un rempart de leur corps ; mais, mieux que ce rempart, la vénération qu'inspiraient le génie et les vertus du philosophe fit reculer le peuple, qui se retira saisi d'un saint respect. Cette scène sublime ne fit qu'exaspérer Cylon et ses complices, qui, se munissant de torches enflammées, incendièrent la demeure du sage ; la plupart de ses dis-

ciples périrent dans les flammes. Quant à lui, il parvint à s'échapper; mais n'ayant pu trouver un asile dans la ville de Locres, ni dans celle de Tarente, où il s'était réfugié, il alla expirer sur le seuil du temple des Muses, que les Métapontains venaient de construire.

Ainsi périt ce grand homme; ainsi s'effaça l'école qu'il avait fondée, pour le triomphe de la vérité.

Les temples maç.·. ou philosophiques, qui avaient été construits dans les diverses parties du monde, avaient éprouvé le même sort. L'Égypte, la Syrie et la Grèce, après avoir subi le joug des Romains, tombèrent successivement sous celui des Musulmans. Les Omniades, les Abbassides, les Seljoncides, les Perses, le sultan d'Égypte, et enfin les Fatimistes se disputèrent tour à tour la domination de la Syrie et de Jérusalem; et cette dernière secte qui avait, sinon étouffé, du moins comprimé le feu maç.·., dominait dans la Palestine, lorsque le génie des croisades fit l'Occident se ruer sur l'Orient.

Nous n'avons pas à nous occuper ici des vicissitudes, soit politiques, soit religieuses, de ces chevaleresques expéditions; mais avant de dire comment elles valurent à l'Occident la connaissance des mystères sacrés de la maç.·., nous devons jeter un coup d'œil rétrospectif sur la manière dont elle fut portée de l'Égypte dans le désert, et à Jérusalem, d'abord par Moïse, et ensuite par Salomon.

MOÏSE.

Tout le monde connaît l'histoire de ce grand patriarche; tout le monde sait que, sauvé des eaux du Nil, par une fille de Pharaon, nommée *Thermutis*, il fut confié par cette princesse, d'abord à sa propre mère, sans qu'elle la connût pour telle, et plus tard aux prêtres des Pyramides, qui en prirent le plus grand soin, l'initièrent à tous leurs mystères, et l'élevèrent enfin à la dignité de Grand-Maître.

On sait aussi que ces mystères embrassaient les quatre éléments, qu'ils s'étendaient à toutes les sciences, tant physiques que morales, et que celui qui possédait ces sciences était regardé comme un homme supérieur.

Aussi, tout en reconnaissant la main de Dieu dans les miracles qui jettent sur la vie de Moïse un éclat si resplendissant, nous sommes heureux de constater, avec Anquetil, que ce grand homme fut élevé à cette école égyptienne dont nous sommes les disciples, et où toutes les sciences étaient portées à la dernière perfection.

Pendant les quarante ans qu'il passa dans le désert, Moïse organisa l'administration de son peuple d'une manière admirable; il le divisa en

douze tribus, à la tête desquelles il mit des chefs distingués par leur science; il fit construire l'arche, dans laquelle furent déposées les tables de la loi; et pour renfermer cette arche, il fit dresser une tente d'étoffe précieuse, enrichie de superbes broderies, et qui fut appelée le Tabernacle : Moïse organisa, en même temps, l'établissement des Lévites et des Prêtres, c'est-à-dire l'institution sacerdotale, à l'instar de ce qu'elle était en Egypte; une loi même portait que le *feu sacré*, destiné à brûler l'encens, devait être constamment allumé sur l'autel des holocaustes, ainsi appelé, parce qu'il était destiné aux sacrifices : et l'histoire rapporte que les deux fils d'Aaron, pour avoir mis un feu profane dans leur encensoir, furent dévorés par un tourbillon de flammes.

L'histoire nous apprend aussi que le transport de l'*arche* dans le temple se fit avec la plus grande solennité; que le peuple y renouvela le serment d'être fidèle à Dieu; qu'ensuite Moïse entonna un cantique d'actions de grâces; qu'il nomma *Josué* pour son successeur, qu'il le conduisit avec les chefs des douze tribus sur le mont *Nebo*, d'où il leur montra la terre promise; qu'il leur donna toutes les instructions nécessaires pour maintenir le peuple dans la voie de la sagesse et du perfectionnement; et qu'au moment où, pour suprême adieu, il leur donnait sa bénédiction, la

tente sous laquelle il était assis s'enleva, et qu'il disparut avec elle dans les nues.

Tel est le récit des Écritures : quel que soit le prestige des miracles qui y sont racontés, un fait demeure constant, c'est que la science, que Moïse avait puisée dans son initiation, dut lui servir puissamment pour exercer sur le peuple une domination aussi remarquable.

Investi du commandement de l'armée, et secondé par les chefs des douze tribus, ainsi que par le grand-prêtre, son successeur Josué marcha à la conquête de la terre promise ; cette terre était le pays de Chanaan, dont il ne se rendit maître qu'au bout de six ans.

La terre conquise prit le nom de *Judée,* de la tribu de Juda, qui avait le plus puissamment aidé à la conquête.

Les prêtres, qui étaient pris dans la tribu de Lévi, s'appelèrent Lévites ; la petite ville de Jebus-Salem, qui fut appelée Jérusalem, devint la capitale du royaume de Juda, et le centre des institutions que Moïse avait apportées de l'Égypte.

Ces institutions traversèrent-elles, dans toute leur pureté, le temps qui s'écoula depuis Moïse jusqu'à Salomon ? Divers documents authentiques ne permettent pas d'en douter : d'abord le nombre *sept,* qui était sacré chez les Égyptiens, chez qui il était l'hiéroglyphe du repos et le symbole du système planétaire, l'était aussi pour les Israélites,

qui avaient le chandelier à *sept* branches, et à qui la loi ordonnait le repos le plus absolu, le *septième* jour de la semaine : l'année sabbaïque et le jubilé arrivaient aussi chez eux, savoir : la première tous les *sept ans*, et le second *tous les sept fois sept ans* ; et ces années-là, l'on ne semait que pour les pauvres, afin d'exercer plus dignement les actes de bienfaisance qui étaient prescrits par la loi, et qui sont une des bases de l'institution maç∴.

Mais il y a un document qui ne laisse aucun doute sur l'existence à Jérusalem de cette institution, à l'époque dont nous parlons.

Parmi les sages qui en suivaient les dogmes sacrés, se trouvait la secte des Esséniens, qui était née sur les bords du Jourdain.

Il y avait des Esséniens pratiques qui habitaient les villes, et des Esséniens contemplatifs qui vivaient dans des lieux solitaires : ceux-ci avaient pris le nom de *Thérapeutes*; ils ont été les modèles de la vie monastique ; c'est d'eux que Pline a dit : *Gens æterna, in qua nemo nascitur*. Le monde entier était leur patrie ; entièrement livrés à l'étude de la nature, retirés dans des habitations simples qu'ils appelaient *sommées*, ils se réunissaient à des époques fixes, dans un édifice commun, où ils se communiquaient les connaissances qu'ils avaient acquises.

Quant aux Esséniens pratiques, un précepte in-

violable leur défendait de quitter la terre où Moïse avait conduit leurs aïeux; conservateurs de la tradition de l'école égyptienne, ils avaient, au moyen de certains signes, et par des épreuves particulières, les moyens de n'admettre dans leur sein, que des hommes qui en étaient dignes, comme aussi de reconnaître leurs frères thérapeutes, de quelque partie du monde qu'ils fussent venus.

Ces deux sectes de l'institution, que Moïse avait portée de l'Égypte, existaient donc à Jérusalem et dans la Judée, lorsqu'un nouveau rite y fut importé par Salomon. C'est le rite Adhoniramite, qui est généralement répandu aujourd'hui sur toute la surface de la terre.

SALOMON.

Après avoir mis fin aux guerres qui désolaient la Judée, Salomon se rendit en Égypte, et s'y fit initier aux grands mystères, soit pour se fortifier dans les principes de la sagesse, soit pour s'éclairer sur les moyens de construire le temple, que son père avait voué à l'Éternel.

Les prêtres des Pyramides accueillirent ce grand roi avec la plus grande vénération, tant à cause de la sagesse précoce dont il était doué, qu'à cause de la résolution qu'il avait prise de réaliser le vœu de son père. Ils lui conférèrent le précieux Delta que Misraïm avait transporté de la Chaldée

en Égypte, et qui était resté chez eux, comme étant le centre de l'institution maç.·..

Salomon épousa une fille de Pharaon, et retourna à Jérusalem, où il fut accueilli avec le plus grand enthousiasme.

Immédiatement après sa rentrée, il organisa la corporation des ouvriers, qui devaient, au nombre de cent quatre-vingt mille, travailler à la construction du temple; il les divisa en trois classes, comme l'étaient en Égypte les néophytes qui se destinaient à la grande initiation. Ces trois classes étaient celles des *Apprentis*, des *Compagnons* et des *Maîtres*, et chaque classe avait ses mots et ses signes de reconnaissance.

On ne passait, d'une classe à l'autre, que par le creuset de l'épuration; on se servait pour cela des formules pratiquées chez les prêtres égyptiens, mais en les abrégeant considérablement; ces trois grades formèrent un rite dont le premier grand-maître fut Adon-Hiram, fils d'Adda, qui avait été l'un des grands-maîtres de l'ordre maç.·..

Telle fut l'origine de la Maç.·. Adhoniramite, qui fut en activité permanente, tant que dura la construction du temple; ce qui n'empêchait pas la puissance suprême des Esséniens d'exercer son influence sur les ouvriers intelligents, et d'accorder une augmentation de salaire à ceux qui s'en rendaient dignes par leur conduite et leurs travaux.

La construction du temple dura sept ans; les cèdres du Liban, l'ivoire de l'Inde, l'or d'Ophir, et le marbre de Paros, firent de ce temple, quoiqu'en dise Voltaire, l'une des sept merveilles du monde. C'est dans le sanctuaire de ce temple qui, d'après la loi de Moïse, était impénétrable pour tous ceux qui n'étaient pas initiés, que furent placés l'Arche sainte et le Delta.

A peu près à cette époque, parurent les prophètes Abdias, Élie, Élizée, Isaïe, Zacharie, Jérémie, et beaucoup d'autres qui furent animés du véritable esprit prophétique. « Était-ce un art? étaient-ce des inspirations ?.. » se demande Anquetil. « Il y avait, dit-il, des colléges et des associations nombreuses dirigées par ces prophètes, » qui non-seulement instruisaient les peuples, » mais encore donnaient des avis aux rois... Leurs » mœurs étaient austères, leur morale sévère. »

Il est hors de doute que ces prophètes étaient des Thérapeutes ou des Esséniens.

ÉTAT DE LA MAÇ∴, A JÉRUSALEM A L'ÉPOQUE DES CROISADES.

Tant que la hiérarchie fut observée, Jérusalem brilla d'une véritable splendeur; mais les ouvriers adhoniramites ayant élevé la prétention d'avoir les mêmes priviléges que ceux de Moïse, il s'opéra, entre eux, une division qui aboutit aux plus funestes conséquences.

Au sein de ces deux sectes, il se trouva des hommes qui, jouissant d'une estime et d'une réputation méritées, voulurent renchérir sur les mystères, leur faire subir une espèce de réformation, et faire ce que de nos jours ont tenté de faire d'autres réformateurs, qui ont plus ou moins bien réussi, et dont nous parlerons dans une étude spéciale.

Ces réformateurs prirent le nom de *Sadducéens*; leur secte se composa des hommes les plus distingués par leur richesse et par leur naissance; mais *ils* ne croyaient à rien, pas même à l'immortalité de l'âme, et ils ne tenaient à l'exécution de la loi que dans l'intérêt de l'ordre public.

Ainsi donc il existait dans la cité sainte, trois sectes, savoir, celle des Esséniens, celle des Sadducéens et celle des Adhoniramites, comme aujourd'hui il existe trois rites dans l'ordre, etc..

Cette division perdit les Israélites; unis et dirigés par un même chef, ils auraient pu se défendre; divisés, ils furent attaqués, vaincus, pillés et chargés de fers, d'abord par les Assyriens, et plus tard par les Romains, qui, sous Vespasien et Titus, finirent par faire de la Judée et de la Syrie une province romaine.

L'empire romain fut détruit à son tour, et subit tous les malheurs qui s'attachent aux pays conquis, et la Palestine était, comme nous l'avons dit, au pouvoir des Musulmans, lorsque Louis IX conçut la huitième et dernière croisade.

IMPORTATION DE LA MAÇ.·. DE JÉRUSALEM EN OCCIDENT. — SON ADOPTION PAR LES TEMPLIERS.

Cette croisade, qui fut prêchée dans toute l'Europe et proclamée avec la plus grande solennité, avait excité un enthousiasme général, surtout en Angleterre, où le prince Édouard, fils aîné du roi Henri III, fut des premiers à s'enrôler, et un de ceux qui signalèrent le plus leur bravoure.

Escorté d'un grand nombre de seigneurs anglais et écossais, il avait devancé les bannières d'Espagne, d'Aragon, de Naples et de Sicile; et il était déjà dans la Palestine, lorsque la mort du chef de la croisade vint frapper son âme de deuil et d'a[redacted]endant il ne se découragea point; il[redacted] Nazareth [redacted] hom[redacted] rivalisa de gloire avec son oncle Richard de Cornouailhes, petit-fils de Richard Cœur-de-Lion.

Mais en présence des ennemis nombreux qui l'environnaient de toute part, il reconnut l'inutilité et même le danger d'une lutte disproportionnée, et ayant conclu avec le sultan du Caire, alors maître de Jérusalem, une trêve de dix ans, il revint en Angleterre, où il arriva pour succéder à son père, mort pendant son absence.

Il ramena avec lui les seigneurs qui l'avaient accompagné, et qui s'étant trouvés en contact de-

puis la trève, soit avec les initiés de Moïse, soit avec les adhoniramites de Salomon, avaient appris d'eux les mystères et les liens sacrés de l'association maç.·..

Nous avons dit qu'une partie de ces seigneurs étaient Écossais. Rentrés dans leur patrie, ils y établirent des LL.·. et des Chap.·. dans lesquels ils employèrent les formules traditionnelles ; ils fixèrent le siége de leur métropole sur la montagne d'Hérédon, comme les Israélites d'abord, et les chrétiens ensuite, avaient établi le leur sur la montagne *du Liban*.

Mais ce phare, qui vint luire sur l'Occident, ne tarda pas à s'affaiblir, faute d'aliment, et sa lumière fut inféconde jusqu'à l'époque où un grand évènement vint la ranimer et lui rendre toute sa vigueur.

Du sein de cette révolution, qui avait précipité l'Occident sur l'Orient, vers la fin du XIe siècle, étaient nés deux ordres, qui furent aussi célèbres par leurs malheurs, qu'ils l'avaient été par leur puissance : nous voulons parler des hospitaliers de Saint-Jean, et des chevaliers du Temple.

Nous ne nous occuperons des premiers que pour rappeler et leur héroïsme au siége de Rhodes, où six cents chevaliers, commandés par leur grand-maître *Villiers de l'Isle-Adam*, tinrent tête, pendant six mois, à deux cent mille Turcs commandés par Saladin, et la barbarie de ce sultan,

qui, assis sur son trône et entouré d'un grand nombre d'Emirs et d'Oulémas, fit amener devant lui, après la prise de Jérusalem, deux cent trente chevaliers, qu'il avait faits prisonniers, et les fit massacrer sous ses yeux.

Quant aux Templiers, rappelons d'abord l'origine de leur ordre.

Parmi les chevaliers qui avaient suivi Godefroy, il s'en trouva neuf qui occupaient une maison située près du temple de Salomon, et qui ayant eu connaissance des mystères qui y étaient pratiqués par les initiés, s'y firent recevoir, et établirent une confrérie militaire, qui prit le nom *d'ordre des Chevaliers du Temple*, ou *Templiers*. Ils faisaient vœu, comme les chev.·. de *Saint-Jean*, de pratiquer toutes les vertus civiles et militaires ; ils avaient pour chef un Grand-Maître, après lequel venaient les Précepteurs, les Prieurs, les Visiteurs, et les Commandeurs ; l'organisation de l'ordre était basée sur celle que Moïse et Salomon avaient apportée de l'Égypte. Voici comment s'exprime à cet égard une notice qui se trouve déposée dans les archives du Temple.

« Les mystères de l'ordre hiérarchique de l'insti-
» tution d'Egypte, transmis aux Israélites par les
» successeurs de Moïse et de Salomon, et par ceux-
» ci aux chrétiens, avaient été conservés par les
» FF.·. d'Orient ; ces chev.·., persécutés par les
» infidèles, appréciant la piété et le courage des

» croisés, crurent devoir confier à des mains aussi
» pures le dépôt des connaissances acquises depuis
» tant de siècles.

« Telle fut la fondation de l'ordre du Temple,
» dans laquelle *Hugues de Payens* ou *de Paganis*, re-
» vêtu du pouvoir patriarchal, adopta les formules
» *initiatoires* et *traditionnelles* de l'Égypte, pour la
» réception des chev.·..

» On sait que ces formules, consacrées par la
» règle du Temple, et que dans le procès des Tem-
» pliers on voulut faire passer pour des pratiques
» impies, afin d'arriver à la destruction de l'ordre,
» n'étaient que des épreuves prises dans les an-
» nales de la grande initiation égyptienne.

» Ce sont ces épreuves qu'on feignit de prendre
» pour des faits réels; on voulut forcer les mal-
» heureux Templiers de s'avouer coupables des
» plus honteuses abominations; mais le plus grand
» nombre préféra la mort, quelques-uns seulement
» évitèrent, par la fuite, le supplice qui leur était
» réservé (1). »

On voit par cette notice que l'ordre du Temple, qui s'était levé, comme un brillant météore, sur les rives du Jourdain, à l'époque des croisades, et qui après le résultat désastreux de la dernière, s'était répandu sur toutes les parties de l'Occident, *avait admis les formules initiatoires et traditionnelles de l'É-*

(1) Acta Latomorum, Tom II, pag. 140 et 141.

gypte (1), et que ces formules avaient été le prétexte qui frappa cette noble institution et fit périr le grand-maître sur un bûcher, supplice d'autant plus monstrueux, que les juges eux-mêmes reconnurent que Jacques Molay était devenu fou (il l'était devenu à force de tortures), et qu'ils le déclarèrent tel dans leur procès-verbal. — *Fatuus et non bene compos mentis*, disent-ils (2) !

Cette odieuse persécution fut la cause de l'introduction, ou, si l'on veut, du rétablissement de l'ordre mac.·. en Écosse, comme nous le verrons dans l'étude suivante.

---

(1) Les Templiers avaient pris, dans les formules égyptiennes, les épreuves qui précédaient la réception des néophytes, comme aussi les précautions dont s'entourent aujourd'hui les Franc-Maç.·. pour écarter les profanes.

(2) Croirait-on qu'il se soit trouvé un fanatique assez misérable, pour que, dans un libelle en quatre volumes intitulé : *Mémoire pour servir à l'histoire du Jacobinisme*, principalement dirigé contre les Franc-Maç.·., il ait osé faire l'apologie de ces juges, ou plutôt de ces bourreaux?

QUATRIÈME ÉTUDE.

INTRODUCTION DE LA FRANC-MAÇ.·. EN ÉCOSSE; — EN ANGLETERRE; — ORIGINE DE LA DÉNOMINATION DE FRANCS-MAÇONS; — LES DRUIDES, LES CONSTRUCTEURS DE LA CATHÉDRALE DE STRASBOURG, LES CHEV.·. DE L'ORDRE TEUTONIQUE, LES ILLUMINÉS D'ALLEMAGNE, N'ÉTAIENT PAS FRANCS-MAÇ.·.

INTRODUCTION DE LA FRANC-MAÇ.·. EN ÉCOSSE.

Parmi les Templiers qui furent proscrits sur le continent de l'Europe, il s'en trouva un certain nombre qui, pour se soustraire à la mort, ne voulant pas se rendre parjures, allèrent s'enrôler sous les drapeaux de Robert Bruce, l'un des concurrents au trône d'Écosse, après la mort d'Alexandre III, et de Marguerite, sa petite-fille.

Parmi ces concurrents, le plus redoutable était le roi d'Angleterre, cet Édouard des croisades, qui ayant aussi des prétentions à la couronne de

France, s'empara de Calais, en chassa les habitants, et les remplaça par des Anglais, qui occupèrent cette ville pendant deux siècles.

C'est contre ce roi que *Robert Bruce* eut à défendre ses droits; et lorsqu'après la bataille de *Bannockburn*, où les Anglais éprouvèrent une défaite totale, cette couronne eut été solidement établie sur sa tête, Robert, secondé par les Templiers, créa un nouvel ordre, dans lequel les réceptions furent basées sur celles du Temple.

Cet ordre fut installé solennellement le 24 juin 1314, jour de la Saint-Jean, sous le titre de *Saint-André du Chardon*.

Ce titre fut-il adopté, parce que l'Écosse possédait les reliques de saint André, transportées chez elle de Patras, au quatrième siècle? ou bien en souvenir des bénédictins de saint André de Rome, qui avaient bâti, au septième siècle, des églises et des cathédrales, tant en Écosse qu'en Angleterre? C'est ce qu'il importe peu de savoir; mais ce qu'il n'est pas inutile de rapporter, c'est que les Templiers, qui faisaient partie de l'ordre créé par le roi Robert, furent, immédiatement après l'installation de cet ordre, traités comme schismatiques et, comme tels, excommuniés par *Larmenius* de Jérusalem, successeur de Jacques Molay, qui les appela déserteurs de l'ordre, *ordinis desertores* (1).

---

(1) Voici la sentence d'excommunication lancée tant contre

Cet anathème fut confirmé par tous les grands-maîtres du Temple, qui se sont succédé jusqu'à nos jours.

Pendant la prospérité de l'ordre créé par le roi Robert, il s'en éleva un autre dont nous devons faire connaître l'origine primitive, et qui ferait remonter l'introduction de la Maç.·. en Écosse au sixième ou septième siècle.

Le docteur Anderson, célèbre historien anglais, dit qu'à cette époque saint Augustin (non pas l'évêque d'Hippone, fils de Monique, qui fleurissait trois siècles auparavant, mais *Austin*, prieur des bénédictins de Rome, qu'on nomme aussi saint Augustin), ayant abordé en Angleterre avec quarante moines, y apporta les sciences qu'il avait conservées, notamment l'art de bâtir; Anderson ajoute que ces maç.·. construisirent les cathédrales de Westminster et de Cantorbéry, et qu'ils établirent à Kinnivinck le siége de leur institution.

C'est cette confrérie qu'Élie Asmole, célèbre

---

les Templiers d'Écosse que contre les FF.·. de Saint-Jean de Jérusalem :

« Ego, denique, fratrum supremi conventus decreto, sum-
» mâ mihi commissâ auctoritate, scotos Templarios ordinis
» desertores, anathemate percussos, illosque et fratres Sancti
» Johannis Hierosolimæ, dominiorum miliciæ spoliatores (qui-
» bus apud Deum misericordia) extrà girum Templi, nunc et
» in futurum volo, dico, et jubeo. » 1334.

antiquaire, fondateur du musée d'Oxfort, voulut, de concert avec une société de savants, ériger un ordre maç.·., en 1646; il suffisait pour cela de rectifier les formules des ouvriers maçons, à peu près semblables à celles que pratiquaient les gens du métier, et de leur substituer un mode d'initiation, calqué sur les anciens mystères de l'Égypte et de la Grèce; Asmole voulait ainsi faire remonter la confrérie de Kinnivinck à l'époque où les moines de saint Augustin l'avaient fondée.

Telle fut, en effet, la prétention que cette confrérie éleva, lorsque l'ordre créé par le roi Robert eut repris ses travaux en 1736: voici comment avait eu lieu cette reprise. Les grands-maîtres de l'ordre étaient d'abord désignés par élection; mais Jacques II s'étant attribué cette nomination, en sa qualité de successeur du roi Robert, il avait nommé *Guillaume Saint-Clair de Rollin*, avec droit d'hérédité, en considération des services que ce seigneur lui avait rendus : cette innovation fit tomber l'ordre du roi Robert en décadence.

Ce titre se trouvait donc dans la famille de *Saint-Clair*, comme un titre inutile, lorsque le titulaire voyant la L.·. de Kinnivinck briller d'un éclat imprévu, réunit quelques frères, et leur offrit de se démettre, en leur faveur, du privilége qui lui appartenait, s'ils voulaient reprendre les travaux de sa L.·.. Cette offre fut acceptée; on procéda à l'é-

lection, et Saint-Clair de Rollin fut élu à l'unanimité.

Quelques années après, la confrérie exhumée et régularisée par Élie Esmole, se plaignit de n'être portée qu'au deuxième rang, sur les listes dressées par la grande L.·. Saint-Jean d'Edimbourg, tandis qu'en sa qualité de plus ancienne et de mère L.·. d'Écosse, elle avait le droit, disait-elle, d'être inscrite la première; et pour mieux appuyer ses prétentions, elle transporta son siége de Kilwinning à Edimbourg, où elle s'établit sous le titre de *Grande Loge royale, et Grand Chap.·. souverain de l'ordre de Hérédon de Kilwinning.*

Quoique cette prétention ne fût fondée sur aucun titre, la grande L.·. Saint-Jean consentit néanmoins à un arrangement. La grande L.·. de Kilwinning abandonna toute prétention à l'administration des degrés symboliques, se réservant seulement le droit de conférer les hauts grades, et de constituer des Chap.·.

En vertu de cet accord, les membres de la L.·. Saint-Jean allèrent recevoir les hauts grades dans la grande L.·. royale de Kilwinning, qui, depuis cette époque, n'a pas cessé de constituer un grand nombre de Chap.·. sur les deux hémisphères.

INTRODUCTION DE L'INSTITUTION MAÇ∴ EN ANGLETERRE.

L'histoire de l'introduction de la franc-maç∴ en Angleterre, écrite en allemand par Nicolaï (1), et traduite en français par Beyerlé, membre du directoire préfectorial de Lorraine, rite de la stricte observance, nous apprend qu'en 1646, la Société des savants, dont nous avons déjà parlé, étant persuadée que la philosophie et la physique devaient être mises à la portée de *toutes les têtes pensantes*, avait voulu fonder à Londres un établissement dont Bacon lui avait donné l'idée.

Ce grand philosophe, qui avait divisé les connaissances humaines en histoire, poésie et philosophie, d'après les trois facultés de l'âme, la mémoire, l'imagination et la raison, avait rêvé un établissement, où ces trois sciences seraient enseignées, d'après la méthode des anciens prêtres égyptiens.

Il avait supposé, dans son roman de la *Nouvelle Atlantis*, qu'un vaisseau abordait dans une île inconnue, nommée *Bensalem*, dans laquelle un certain roi Salomon avait régné jadis, et où ce roi avait formé un grand établissement, qu'on

(1) Nicolaï, libraire de Berlin, chef de l'Union germanique, qui succéda à la secte des Illuminés.



appelait *le collége des ouvriers de six jours*, c'est-à-dire de la création.

Bacon décrit l'appareil qui y était destiné aux recherches physiques. «Il y avait, dit-il, des grottes » profondes, et des tours élevées, pour observer, » avec succès, certains phénomènes de la nature, » des eaux minérales artificielles, de grands bâti» ments où l'on imitait les météores, de grands » jardins botaniques, et des campagnes entières, » où l'on rassemblait toutes sortes d'animaux, » pour observer leur nature et leur instinct.

» De nombreux savants avaient la direction de » chaque partie; ils faisaient des voyages et des » observations; ils les écrivaient, et délibéraient » entre eux sur ce qu'il convenait de cacher, ou » de publier. »

Ce roman de Bacon avait attiré l'attention de toute l'Angleterre; le roi Charles Ier avait même eu la pensée d'instituer quelque chose de semblable; mais les guerres civiles l'en avaient empêché.

La Société des savants l'exécuta dans un sens allégorique; elle établit d'abord les anciennes colonnes d'Hermès; on montait, par sept degrés, sur un échiquier, ou plancher, partagé en quatre régions, pour marquer les connaissances supérieures; venaient après les types de l'œuvre des six jours, qui dénotaient l'objet de la Société, et dont le sens était celui-ci: *Dieu a créé l'univers et le conserve*

par des principes fixes et pleins de sagesse ; celui qui cherche à connaître ces principes, c'est-à-dire l'intérieur de la nature, celui-là s'approche de Dieu, et celui qui s'est approché de Dieu, obtient de sa grâce le pouvoir de commander à la nature.

Tel était l'établissement formé par la Société des savants dont nous venons de parler, lorsque cette Société alla s'établir dans un local qui était occupé par la corporation des maçons ; voici comment ce local avait été choisi.

Il existait en Angleterre une loi qui voulait que tout Anglais ayant droit de bourgeoisie, quel que fût son rang ou sa qualité, fût membre d'une tribu ou corporation, et *qu'il pût se faire reconnaître pour tel.* En vertu de cette loi, plusieurs membres de la maison de Salomon avaient été admis dans la communauté des maçons, et lorsqu'il fut question de choisir un local pour y fixer l'établissement projeté, ils proposèrent celui de cette communauté (1).

Tous les membres de cette Société entrèrent dans la tribu des maçons, et se firent appeler *Free and accepted masons,* en prenant d'ailleurs le tablier qui désigne cette profession. Or, *free* veut dire, en français, *libre, franc* ; *Accepted* exprime que cette

(1) Les Maçons forment à Londres la trentième confrérie ; ils ont leur hôtel dans Barhingant-street ; le nombre des membres est d'environ 70 : l'admission coûte 1 liv. sterl. 16 sols, et l'uniforme, 5 liv. sterl.

Société particulière avait été *agréée* par les maçons, et de là, la dénomination de *maçons libres* ou *francs-maçons*, qui devint universelle. On peut cependant supposer que le titre de maçon, que portaient les membres de la L.·. royale de Kilwinning, avait attiré l'attention des savants de l'Atlantis, et que ce fut là le motif du choix qu'ils firent du local des maçons.

Il y avait en Angleterre un autre usage, d'après lequel tous les membres d'une société particulière étaient du même parti politique, la sûreté de l'association le voulant ainsi, à l'époque dont nous parlons.

Or, les maçons étaient entièrement dévoués au Roi, et ennemis du Parlement. Ils avaient des réunions fréquentes ; mais, lorsqu'après la mort tragique de Charles Ier, ils craignirent que la politique ombrageuse de Cromwell ne vînt troubler leurs assemblées, ils choisirent, pour couvrir leurs projets, un emblème plus mystérieux, ils créèrent le grade de Maître, qui résumait, par la mort imaginaire d'Hiram, et leurs pensées et leurs projets. La *mort* était le signe de leur ralliement ; ils pleuraient, *dans la consternation*, celle du maître; ils cherchaient la parole perdue, ou le *verbe ;* c'était le fils du Roi qu'ils voulaient rétablir. Ils se qualifiaient d'*enfants de la veuve ;* la Reine était le chef du parti, et cette Reine était la fille

d'Henri IV, dont nous aurons l'occasion de parler dans nos études sur les LL.·. d'adoption.

Enfin, on jugea convenable de changer les symboles de la Société, et, au lieu de prendre pour emblème la *maison* de Salomon, on prit le *Temple*, comme présentant une allégorie plus propre à masquer les projets des sociétaires.

Plus tard, ils jugèrent convenable de resserrer encore plus leur comité secret, pour traiter de *leurs affaires écossaises*, et c'est dans ce but qu'ils prirent de nouvelles allégories, et qu'ils créèrent le grade d'*Élu*.

Enfin, Charles II fut rétabli sur le trône d'où son père avait été précipité ; et comme il avait été reçu maçon pendant son exil, et que la Société maç.·, lui avait rendu les plus grands services, il s'en déclara le protecteur.

Telle fut l'origine de la première L.·. de Londres, qui avait pour titre : *Vieille L.·. de Saint-Paul*, et qui plus tard fut nommée L.·. de l'Antiquité nº 1.

Pendant 70 ans, il ne se forma à Londres que trois autres LL.·., qui toutes tinrent leur constitution de *la grande L.·. royale d'York*.

Rappelons l'origine de cette dernière :

Athelstan, fils naturel d'Alfred le Grand, dont il occupa le trône pendant la minorité d'Édouard, son fils, et son héritier légitime, avait appelé en Angle-

terre en 925 des ouvriers maçons de France, qu'il employa à rebâtir les villes et les châteaux incendiés pendant la guerre contre les Danois.

Athelstan les protégea, et leur donna pour surveillant le prince Erwin.

Ce prince établit le chef-lieu de la confraternité à York, et c'est de ce centre, qu'on appelait *Grande L.·.*, que relevaient presque toutes les réunions des maçons dans la Grande-Bretagne.

Cette confraternité fut très-brillante pendant tout le règne d'Athelstan; mais à la mort de ce prince, elle dégénéra.

Ce ne fut que quelques siècles après, sous le roi Henri VI, qu'elle reprit quelque consistance, et elle était parvenue à la plus grande prospérité, lorsque les quatre Loges de Londres, se séparant d'elle, se réunirent pour former la grande L.·. d'Angleterre.

Une rivalité irritante s'établit entre les deux GG.·. LL.·., surtout lorsque la G.·. L.·. d'Angleterre nomma des députés provinciaux, avec pouvoir de fonder des ateliers maç.·. dans les villes de la juridiction de la G.·. L.·. d'York.

Les membres de l'une ne furent plus reçus dans l'autre, et toute correspondance fut interrompue.

Mais cet empiétement de la Grande L.·. d'Angleterre n'obtint pas l'assentiment de tous ses membres. Plusieurs frères mécontents se séparèrent des LL.·. de son obédience, et, pour se sous-

traire à son autorité, ils déclarèrent se ranger sous la bannière de la Grande L.·. d'York; ils motivèrent leur dissidence sur ce que la G.·. L.·. d'Angleterre avait supprimé beaucoup de cérémonies en usage depuis longtemps, et introduit des innovations. Enfin, pour établir leur dissidence d'une manière bien tranchée, ils se qualifièrent de *Maçons du rit ancien*, sous la constitution d'York, et ils désignèrent les membres de la Grande L.·. d'Angleterre, sous le titre de *Maçons modernes* (moderns masons).

Cette division fit naître entre les deux LL.·. des pamphlets irritants, et une espèce de guerre, qui enleva beaucoup de frères à la Grande L.·. d'Angleterre; ce n'est qu'après un demi-siècle, en 1790, que cette division se termina par un concordat en vertu duquel la maç.·. anglaise se divisa en deux branches, savoir : la Grande L.·. d'Angleterre, et la Grande L.·. des *anciens maçons*.

Enfin, en 1813, un concordat réunit les deux corps en un seul, sous le titre de *Grande L.·. nationale d'Angleterre*.

Dans ce tableau rapide des faits que nous venons de retracer, nos lecteurs remarqueront que c'est à deux catastrophes que l'Écosse et l'Angleterre sont redevables de l'introduction de la maç.·.; savoir : l'Écosse à la mort de Jacques Molay, et l'Angleterre à celle de Charles Ier.

Une catastrophe non moins extraordinaire,

quoique moins tragique, amena l'introduction en France de cette même institution ; ce fut l'évènement qui fit glisser Jacques II du trône d'Angleterre.

Mais avant de poursuivre la filiation de l'ordre maç.·. telle que nous l'avons entreprise, et d'établir qu'elle nous est venue des temps antiques, par une voie régulière, nous devons porter la lumière sur une erreur historique accréditée par quelques écrivains, qui ont eu le tort de rattacher à cet ordre certaines corporations qui lui furent tout à fait étrangères. Nous voulons parler des *Druides*, des Ouvriers constructeurs de la cathédrale de Strasbourg, des Chevaliers de l'ordre Teutonique, et de la secte des Illuminés.

Cette explication aura l'avantage de prouver cette vérité désormais incontestable, qu'aucune L.·. n'existe maintenant sur les deux hémisphères, qui ne soit une branche du grand arbre, que Misraïm planta au pied des Pyramides.

Des Druides.

Les Druides étaient-ils une émanation du collége des prêtres égyptiens ?

Plusieurs savants maç.·., parmi lesquels nous citerons le F.·. Boileau, médecin, qui a écrit un Mémoire fort intéressant sur la franc-maç.·., ont

cru pouvoir faire des Druïdes une caste, dont l'origine serait due à quelques initiés des Pyramides ou d'Alexandrie.

Voici, en effet, comment le F.·. Boileau s'exprime dans son Mémoire :

« Du haut de ses antiques Pyramides, le génie « de l'Egypte répandait sur le monde ses rayons » lumineux ; pendant qu'une partie de ses mi» nistres préparait les siècles brillants de la Grèce, » quelques-uns s'étaient enfoncés dans les plaines » glacées de la Scythie. Les rochers, les frimats, » le caractère farouche et indépendant de ses » enfants, semblaient éloigner toute espèce de suc» cès; mais les obstacles de toute espèce ne pré» sentèrent aux sages d'Égypte qu'une tâche plus » importante, et une couronne plus méritée. Leurs » accents persuasifs se font entendre, et une foule » de proscrits suivit leurs pas ; ils virent bientôt » se former, autour d'eux, ces écoles fameuses, » qui propagèrent le culte mystérieux *des Druides*, » du pied des Appennins aux rivages de la Scan» dinavie. »

Telle est l'origine que le F.·. Boileau a donnée à cet ordre redoutable, sous la tyrannie duquel nos ancêtres gémirent pendant si longtemps ; il est vrai qu'il divise leur règne en deux époques ; savoir, celle où une colonie grecque éleva les remparts de Marseille, et répandit dans les Gaules ses dogmes et sa religion (600 ans avant l'ère chré-

tienne), et celle qui y régnait auparavant. Avant la fondation de Marseille, la religion des Druides était, dit-il, de la plus grande simplicité; ils adoraient un dieu unique, admettaient le dogme de l'immortalité, et la métempsycose; leur culte était aussi simple que leur dogme; point de temple, aucune espèce de simulacres; c'est dans ses œuvres qu'ils adoraient la divinité, et rien ne les représentait mieux que l'obscurité, la solitude et l'immensité silencieuse des forêts.

Mais rien n'établit cette division des Druides en deux branches, dont l'une aurait été le modèle de la douceur, et l'autre celui de la férocité.

Suivant la Mythologie celtique, les Druides furent dans les Gaules les arbitres souverains de tout ce qui concernait la religion, et formaient un corps nombreux et redouté. Leur puissance s'étendait même sur les affaires civiles; ils choisissaient dans chaque ville les magistrats annuels. Le grand Druide était élu à la pluralité des voix; s'il survenait quelque dispute, à raison de cette élection, elle se terminait par les armes.

Les Druides s'occupaient beaucoup de géométrie et d'astronomie, de l'influence et des mouvements des planètes; ils se servaient de cette prétendue science, pour prédire l'avenir.

Leur caractère, dit Noël dans son *Dictionnaire de la fable*, qui ne distingue aucune époque, était farouche et cruel. Les sacrifices dont ils étaient les

ministres, consistaient à étouffer dans leur cœur tout sentiment d'humanité. Lorsqu'ils s'assemblaient, ils faisaient mourir celui qui arrivait le dernier, pour rendre les autres plus diligents.

Mais ce qui caractérise davantage leur férocité, c'était la religion des Druidesses : comme les prêtres dont elles étaient les femmes, elles consultaient les astres, pour en tirer des horoscopes, et prédire l'avenir; elles consultaient aussi, dans le même but, les entrailles des victimes qu'elles immolaient.

Écoutons Strabon qui nous fait le récit de ces sanglantes cérémonies :

« Dans ces occasions, les Druidesses s'habillaient en blanc, elles étaient déchaussées, et portaient une ceinture d'airain; dès que les Cimbres avaient fait quelque prisonnier, ces femmes accouraient, l'épée à la main, jetaient les prisonniers par terre, et les traînaient jusques aux bords d'une citerne, à côté de laquelle il y avait un marche-pied, sur lequel se trouvait la Druidesse qui devait officier. A mesure qu'on amenait devant elle un de ces infortunés, elle lui plongeait un long couteau dans le sein, et observait la manière dont le sang coulait. Les autres Druidesses qui l'assistaient dans ses fonctions, ouvraient les cadavres, examinaient les entrailles, et en tiraient des prédictions.... »

Éloignons nos regards de ces scènes d'horreur;

ce que nous en savons suffit pour conclure que ce culte n'avait rien de commun avec les principes si pleins d'humanité des philosophes égyptiens. Ne souillons donc point nos annales par des turpitudes, dont nos implacables antagonistes se font un plaisir de les salir, lorsqu'ils en trouvent l'occasion.

Des constructeurs de la cathédrale de Strasbourg.

Le 31 mai 1845, les membres de la R.·. L.·. les *Frères réunis* à l'O.·. de Strasbourg, auxquels se joignirent les députations des LL.·. de Manheim, Calsrhue, Heidelberg, Mulhouse, Colmar, Metz et Nancy, se rendirent à Steinback, pour y inaugurer solennellement la statue de l'architecte Erwin, qui avait dressé le plan de la cathédrale de Strasbourg, et qui était regardé comme le restaurateur de la franc-maç.·. dans ce pays.

Nous avions partagé nous-même cette erreur, et dans notre poëme de Misraïm, nous avions adressé l'allocution suivante à ce savant architecte:

Aux confins de la France et de la Germanie,
O toi! qui ranimas du feu de ton génie
Le foyer fraternel, vrai Maçon, noble Erwin!
Fus-tu le fils d'Hiram, au bien de Misraïm?
Qu'importe? c'est par toi qu'au sein de ta patrie
Se releva l'autel de la Maçonnerie;

Aux symboliques sons de ton savant maillet,
Des Maçons attentifs le ciseau travaillait,
Et Strasbourg vit enfin sa noble cathédrale
Élever jusqu'aux cieux sa flèche triomphale.
Digne apôtre de l'art et de l'humanité,
Si ton nom est acquis à la postérité,
C'est que, reconnaissants et fiers de leurs grands hommes,
Les peuples éclairés, dans le siècle où nous sommes,
Aiment qui les aima, fêtent qui leur fut cher,
Et qu'ils placent Erwin à côté de Kléber (1).

Certes, nous ne rétracterons aucun des éloges que nous avons décernés au savant architecte ; le clocher de la cathédrale de Strasbourg est un chef-d'œuvre d'architecture gothique, et l'un des plus beaux monuments qui existent dans le monde ; la tour est une pyramide de 445 pieds d'élévation, presque égale, par conséquent, à la plus haute pyramide d'Égypte, et la flèche en est travaillée à jour avec la plus délicieuse délicatesse ; mais elle ne fut terminée qu'au bout de 162 ans. Erwin n'a donc pas pu en conduire les travaux jusqu'à la fin ; tout ce qu'il aurait pu faire, c'était d'organiser les ouvriers de la même manière que Salomon avait organisé ceux de son temple, et ce qui a pu faire croire qu'il l'avait fait, c'est l'évènement tragique qui signala la première ouverture des travaux.

Erwin avait soumis son plan à l'évêque Conrad

(1) La statue de Kléber est élevée sur une des principales places de Strasbourg.

de Lichtemberg, qui l'avait approuvé, et qui, pour le mettre à exécution, avait provoqué des aumônes et des donations; elles avaient été nombreuses, et l'on ouvrit les travaux.

Au moment où l'évêque venait de retirer la première pelletée de terre de l'emplacement désigné pour la tour, deux ouvriers se disputèrent l'honneur de mettre le premier la main à l'endroit touché par l'évêque.

— J'étais ici avant toi, disait l'un, et j'ai seul le droit de déblayer le terrain que notre pieux évêque vient de sanctifier. — Tu n'es qu'un manœuvre, lui réplique l'autre, et moi je suis maître : à moi donc de commander; à toi d'obéir... L'évêque, témoin et juge du débat, ne se prononçait pas. Il voyait, d'un côté, la piété du manœuvre, de l'autre les droits de la hiérarchie. Mais pendant qu'il réfléchit, et que le manœuvre enfonce sa pelle dans la terre, le maître, par un mouvement brutal, la relève avec la sienne : le manœuvre furieux, la jette à la tête de son adversaire, et l'étend roide mort.

Le meurtrier fut immédiatement arrêté, et conduit dans les prisons de l'évêque, dont il était justiciable; mais Conrad lui fit grâce, en faveur de sa pieuse intention.

Cet événement pouvait avoir quelque analogie avec celui des trois compagnons, qui, lors de la construction du temple de Salomon, assassinè-

rent, s'il faut en croire le grade, le grand maître Hiram, pour lui arracher le mot de maître, et obtenir ainsi un salaire qui ne leur était pas dû; les ouvriers de Strasbourg auraient donc pu employer le même moyen, et fonder ainsi une véritable L.·. adhoniramite. Mais ces maîtres, à la tête desquels Erwin se trouvait naturellement, ne pouvaient avoir connaissance, ni de l'assassinat d'Hiram, qui ne fut jamais assassiné, ni de la fondation du grade de maître, qui ne fut établi sur cet évènement fabuleux, que deux siècles après. (*Voir* page 75.)

Toutefois Erwin et les maîtres constructeurs auront pu classer leurs ouvriers, et établir entre eux une hiérarchie, et des signes de reconnaissance; et c'est ce qu'ils firent, en effet, comme plusieurs documents semblent l'attester. Ils établirent une association à laquelle ils donnèrent le nom de *Huttin* ou *Hutte*, à l'instar des huttes construites en bois, et couvertes de paille, sous lesquelles les maçons pratiques s'abritent, pour tailler les pierres.

La magnificence de la cathédrale de Strasbourg, ainsi que l'habileté des ouvriers qui l'avaient construite, excita tellement l'admiration des villes voisines, que Cologne, Fribourg, Aix-la-Chapelle, Vienne même, voulurent avoir aussi leur cathédrale, et appelèrent les ouvriers de Strasbourg, qui formèrent dans chacune de ces villes des

associations, auxquelles ils donnèrent aussi le nom de *Huttes*, en reconnaissant toutefois la supériorité de celle de Strasbourg, qu'ils appelèrent *Haupt hutten*, ou *Grande hutte*.

Enfin l'empereur Maximilien approuva cette association, par un diplôme donné à Strasbourg, en 1498, diplôme que Charles-Quint renouvela.

Toutes ces circonstances ont pu faire croire que ces associations étaient des LL.·. émanant, comme les nôtres, de l'institution primitive; mais aucun document n'établit le moindre rapport entre elles; les diplômes des deux empereurs n'ont été déposés dans aucun centre maç.·., les *Huttes* même ne se sont pas maintenues, en telle sorte que l'on ne peut considérer les ouvriers de la cathédrale de Strasbourg que comme une corporation isolée, n'ayant pas même la consistance des *compagnons du devoir*, qu'on trouve dans toutes les grandes villes.

DE L'ORDRE TEUTONIQUE.

Il en est de même de l'ordre Teutonique, quoique cet ordre ait pris son origine à Jérusalem, du temps des croisades.

Vers la fin du onzième siècle, *Frédéric Barberousse* avait conduit à la croisade un certain nombre de gentilshommes allemands, qui firent des prodiges de valeur; le roi de Jérusalem en fit un ordre

militaire, sous le nom de *Sainte Marie*; ils devaient être tous gentilshommes allemands, ou *Teutons*, comme on les nommait alors.

Ils s'étaient engagés à défendre la Terre sainte; mais leur courage fut impuissant à s'y maintenir, et, comme les chevaliers de Saint-Jean et du Temple, ils furent obligés de sortir de la Palestine.

Le duc de Mazovie leur offrit la Prusse païenne s'ils voulaient l'aider à la conquérir. Combattre des païens, c'était pour eux aussi méritoire que de combattre les infidèles; aussi poussèrent-ils avec ardeur leur mission armée, et se rendirent-ils les maîtres de la Samagitie, de la Courlande et de la Livonie : ils établirent le siége de leur domination à *Marienbourg*, sous le titre de chevaliers de *l'ordre Teutonique, du Christ* et *de l'Épée*.

Or, l'histoire n'a laissé la trace d'aucune L.·. qui aurait existé dans ces contrées, à cette époque; elle a au contraire enregistré le relâchement de ces chevaliers, leur tyrannie, et l'extinction, avec eux, de cette espèce de croisade qui agita le nord de l'Europe pendant près de deux siècles.

LES ILLUMINÉS D'ALLEMAGNE.

Jean Weysaupt, professeur de droit à l'université d'Ingolstadt, fut le créateur de cette secte, qui

n'avait rapport avec aucun des systèmes maç.·. dominant à cette époque en Allemagne.

Weysaupt avait bâti le sien sur ce passage du discours de J.-J. Rousseau, concernant l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes.

Jean-Jacques avait dit :

« Le premier qui ayant enclos un terrain s'a-
» visa de dire : *ceci est à moi*, et trouva des gens
» assez simples pour le croire, fut le vrai fonda-
» teur de la société civile. Que de crimes et de
» meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût
» point épargnés au genre humain celui qui, arra-
» chant les pieux et comblant le fossé, eût crié à
» ses semblables : Gardez-vous d'écouter cet im-
» posteur; vous êtes perdus, si vous oubliez que les
» fruits sont à tous, et que la terre n'est à per-
« sonne !... »

C'est ce système anti-social que Weysaupt imagina de mettre en action : chaque père de famille, selon lui, étant souverain, comme l'avaient été les hommes de la vie patriarcale, le joug social était une tyrannie, dont il fallait délivrer le genre humain, afin de le ramener aux douceurs de cette vie primitive.

On sent quel effet devait produire ce discours paradoxal : les hommes qui possédaient quelque chose ne pouvaient l'entendre qu'avec indigna-

tion : ceux qui n'avaient rien devaient s'en déclarer les apôtres et les défenseurs.

C'était donc une guerre à mort que Jean-Jacques avait jetée dans la société, et Weysaupt s'était mis à la tête du parti qui devait attaquer la propriété.

Voici comment il avait bâti son système.

Il avait divisé ses adeptes en neuf classes auxquelles on ne parvenait que successivement.

La première classe était relative au F.·. *insinuant*; c'est celui qui enrôlait les adeptes ;

La seconde classe concernait le novice et son instituteur ;

La troisième traitait de la bibliothèque des illuminés, et des moyens de pourvoir cette bibliothèque ;

La quatrième regardait l'*illuminé mineur ;*

La cinquième l'*illuminé majeur*, ou *novice écossais.*

La sixième était la classe du *palladium*, ou *chevalier écossais de l'illuminisme.* C'était un grade de la Maç.·. écossaise, servant à couvrir les projets de la secte ;

La septième traitait des petits mystères, c'est-à-dire de l'administration intérieure ;

La huitième s'appliquait aux grands mystères ; c'était le grade du *mage* ou du *philosophe* ;

La neuvième et dernière classe regardait l'*homme-roi.* C'était le plus haut grade de l'illuminisme; on y apprenait que chaque homme est roi dans sa famille ; c'était la clef de voûte de l'édifice.

La secte de l'illuminisme était, comme nous l'avons dit, étrangère à la Franc-Maç.·.; mais cette secte se croyait plus en sûreté, en s'abritant sous l'égide de cette société, qui était regardée généralement comme une institution inoffensive.

Weysaupt n'était pas même Franc-Maçon; mais au moment où il venait de faire quelques prosélytes, un convent maç.·. dans lequel vingt-trois LL.·. écossaises étaient représentées, et où il était question de concilier les différents partis qui s'étaient formés dans l'ordre de la stricte observance, s'assemblait à Brunswick.

Weysaupt voit d'un coup d'œil le parti qu'il peut tirer de cette réunion, ou de celles qui lui succéderont : il se fait recevoir Franc-Maç,·. dans la L.·. *Théodore du bon conseil*, établie à Munich ; les hauts grades lui sont ensuite communiqués par son adepte *Wach*, surnommé Caton, qui les tenait lui-même d'un abbé italien, nommé *Marotti*. Enfin il se met en correspondance avec les Maç.·. confédérés de la Pologne.

Il fait initier aux mêmes mystères son premier acolyte, le baron hanovrien *Knigge*, qui, dans l'ordre des illuminés, s'appelait *Philon*, comme Weysaupt s'était nommé lui-même *Spartacus*, et il guette le moment où il pourra utiliser, au profit de sa secte, la réunion du premier convent maç.·. qui s'ouvrira après celui de Brunswick, qui venait de se dissoudre.

Ce moment ne se fit pas longtemps attendre.

Il s'était tenu à Lyon, en 1778, un convent, dit *le Convent des Gaules*, ayant pour objet de réformer l'ordre, et de ramener les rites dissidents à un principe d'unité ; mais le but n'avait pas été mieux atteint à Lyon qu'à Brunswick, et un troisième convent allait s'ouvrir à Wilhemsbath, près de Hannau, sous la présidence du duc de Brunswick, dans le but apparent d'examiner la question de savoir, *si l'ordre maç.·. devait être considéré comme une société purement conventionnelle, ou bien si l'on pouvait déduire son origine d'un ordre plus ancien, et quel était cet ordre;* mais en réalité, pour faire déclarer que la Maç.·. n'avait rien de commun avec les Templiers, dont le système avait été attaqué, deux ans auparavant, dans une brochure intitulée : la *Pierre d'achoppement, ou le Rocher du scandale.*

Cette réunion parut favorable à Weysaupt, pour donner de la consistance à sa secte. Il parvint à faire nommer *Knigge* député à ce convent, et *Knigge* s'y rendit en effet ; mais il était trop prudent pour développer son plan devant l'assemblée; il parlait bien avec onction de l'*humanité opprimée*, *de la vertu méconnue, de la nécessité d'une grande réforme;* mais il n'avait garde d'indiquer le but où cette réforme conduirait; ses développements n'étaient que successifs, et lorsque les adeptes, auxquels il ne les faisait connaître qu'i-

solément, étaient jugés par lui dignes d'être initiés au grand secret, ses révélations étaient tout autre chose que ce qu'il avait annoncé. C'est ainsi qu'après avoir dit que la morale la plus pure était la base de son système, il se trouvait que cette morale n'était que l'art d'apprendre aux hommes à devenir, non pas meilleurs, mais MAJEURS, c'est-à-dire, à secouer le joug social, sous lequel il les disait opprimés.

Ces développements exigeaient sans doute beaucoup de précautions; mais en définitive, il fallait s'expliquer, et tous les confidents ne furent pas discrets; l'éveil fut donné, l'électeur de Bavière, chez qui se tramait la conspiration, fut le premier à s'alarmer; il fit publier dans ses États, le 22 juin 1784, la défense absolue à toute société secrète de s'assembler, sans en avoir préalablement obtenu l'autorisation.

Les Franc-Maçons s'empressèrent d'obéir, et fermèrent leurs Loges; mais les *illuminés*, qui avaient des protecteurs à la cour, crurent pouvoir résister, et continuèrent leurs réunions; alors l'électeur fit saisir leurs archives dans le château de *Sandersdorf*, appartenant au baron de Bassus, l'un des illuminés, et dans la maison de Caton Wach, autre illuminé; il livra les œuvres de la secte à la publicité, et les principaux membres aux tribunaux. Les uns perdirent leurs emplois, d'autres eurent à subir quelques années de prison; la

tête de Weysaupt fut seule mise à prix; mais il la sauva, en se réfugiant chez le duc de Saxe-Gotha, qui lui donna asile et protection.

Telle était cette secte, qui a fait un tort immense à la Franc-Maç.·., quoiqu'elle lui fut tout à fait étrangère.

Après avoir fait justice de ces associations hétérogènes, afin de détruire du même coup toutes les inductions qu'on pourrait en induire contre l'ordre maç.·., nous allons dire, dans l'étude suivante, dans quelles circonstances et à quelle époque l'institution fut introduite d'abord en France, et ensuite en Allemagne.

CINQUIÈME ÉTUDE.

INTRODUCTION DE LA FRANC-MAÇ.·. EN FRANCE; — SES VICISSITUDES, JUSQU'A LA FORMATION DÉFINITIVE DU GRAND ORIENT; — CRÉATION DE L'ÉCOSSISME; — SON IMPORTATION EN FRANCE; — SON INTRODUCTION EN HOLLANDE, EN PRUSSE, ET DANS LES AUTRES PARTIES DE L'ALLEMAGNE; — DÉBATS ENTRE LE G.·. O.·. ET LE SUPRÊME CONSEIL.

La première L.·. qui s'établit à Paris, y fut fondée, dans l'année 1725, par trois Anglais qui avaient quitté leur patrie, avec Charles-Edouard, petit-fils de Jacques II, lorsque ce jeune prince vint implorer le secours de la France, pour aider son père à remonter sur le trône d'Angleterre. Ces Anglais étaient lord Dewent-Water, chev.·. Masqueline et sir Deguerli, tous trois membres de la Grande L.·. de Londres.

Quelques auteurs ont prétendu que cette introduction de la Franc-Maç.·. en France, par des Anglais, n'était qu'une restitution, puisque la

Maç.·. y était pratiquée, disent-ils, sous le règne de Pepin-le-Bref.

Le moine *Siffred* parle en effet, dans sa chronique, d'une secte de philosophes mystérieux, qui aurait existé sous le règne de Charlemagne.

D'un autre côté, *Anderson* dit que la Maç.·. apportée en France, par les chev.·. croisés, passa de chez nous dans la Grande-Bretagne, qui la cultiva, et nous la rendit à une époque où nous étions plus dignes de l'apprécier.

Enfin, l'historien *Laurens*, dans ses essais sur la Maç.·., dit que dès avant le XIVe siècle, il existait en Allemagne, en Angleterre *et en France* des LL.·. de Francs-Maçons ; mais qu'elles étaient si cachées, si circonspectes et si rares, que ni la vigilance de l'autorité, ni les ruses les plus adroites ne purent les faire découvrir.

Quoi qu'il en soit, introduite publiquement en France en 1725, la Maç.·., qui, malgré la richesse de sa morale, toute de philanthropie et de perfection, s'y présentait dans le but de créer un parti politique au prétendant d'Angleterre, fit d'abord peu de prosélytes. C'est à l'aide d'un ouvrage sur les constitutions Maç.·. de Londres et de Wetsminster, imprimé par le célèbre Desaugliers, député du grand-maître à la première de ces LL.·., que lord Dewent-Water fit marcher celle qu'il avait établie à Paris, rue des Boucheries, chez le traiteur Huré, son compatriote ; il l'avait ouverte sous

le titre de *Saint-Thomas au Lion-d'Argent*, nom de l'auberge où elle se tenait; la Grande L.·. de Londres ne lui accorda des Constitutions que quatre ans après sa formation (le 7 mai 1729).

Dix années s'écoulèrent, et à peine six cent personnes s'y firent-elles recevoir dans cet intervalle; il est vrai que soit crainte, soit prudence, le gouvernement de Louis XV avait cru devoir en interdire les réunions; le Châtelet même avait rendu une sentence qui défendait aux Maçons de s'assembler.

Cette rigueur se maintint pendant quelques années. De 1725 à 1736 trois nouvelles LL.·. seulement furent créées, l'une chez *Goustan*, lapidaire anglais; l'autre chez *Lebreton*, traiteur; et la troisième chez *Landelle*, aussi traiteur, rue de Bussi: cette dernière prit le nom de L.·. *d'Aumont*, à cause du duc de ce nom qui y fut reçu au grade de maître.

Mais le duc de Dewent-Water ayant cru pouvoir rentrer à Londres impunément, et y ayant été décapité, victime de son dévouement à la cause du prétendant, comme l'avait été son frère (1),

---

(1) Le frère de milord Dewent Water avait eu la tête tranchée pour la même cause en 1715; c'est ce dernier qui voulut que son fils, encore enfant, lui fût amené au moment où il était sur l'échafaud, et qui lui dit: « *Mon fils, soyez couvert de mon sang, et apprenez à mourir pour vos rois.* » (Voltaire: Histoire de Louis XV.)

les quatre LL.·. existant à Paris se réunirent pour lui nommer un successeur, et choisirent milord comte *d'Harnouester*. Ramsay, baronnet écossais, remplissait dans cette assemblée l'office d'orateur.

Vers la fin de la seconde année, milord d'Harnouester étant sur le point de quitter la France, convoqua une assemblée pour l'élection de son remplaçant. Le roi, qui en fut informé, déclara que si le choix tombait sur un Français, et que ce Français acceptât la grande-maîtrise, il le ferait mettre à la Bastille.

L'élection eut lieu, le duc d'Antin fut nommé, il accepta, mais on ne sévit pas contre lui; on fit seulement arrêter les membres de l'association, au moment où ils venaient de se réunir pour célébrer la fête de l'ordre; plusieurs furent conduits à la prison de Fort-l'Evêque.

Cette persécution produisit un effet tout contraire à celui qu'on avait espéré. Au lieu d'empêcher les réunions, elle fit faire de tels progrès à l'institution, que dans l'espace de quelques années, plus de deux cent Loges furent établies en France. Paris seul en comptait vingt-deux, en 1742; ce qui prouve que ce n'est pas en les comprimant qu'on arrête les idées.

On vit alors les castes se rapprocher, de simples bourgeois initier des nobles, ceux-ci, d'accord avec les bourgeois, initier les grands de la cour, et ces grands seigneurs initier les princes. On ne

tarda point à avoir des LL.·. d'artisans, de magistrats, d'artistes, de gens de lettres; il y eut aussi des LL. composées uniquement de nobles qui répugnaient d'abord à se fusionner, mais qui cédant enfin aux principes de l'ordre dans lequel ils étaient entrés, et auquel ils avaient juré fidélité, finirent par repousser les préjugés des castes, et par préparer leur anéantissement, qui eut lieu quelques années après.

Parmi ces LL.·. titrées, on distingue celle de la *Candeur,* qui comptait dans son sein les Lafayette, les frères Lameth, les Montesquieu, les Custine, les Moreton de Chabrilland, le marquis de Luzignan, le prince de Broglie, etc., et qui finit cependant par admettre dans son sein le fameux Guillotin, dont le nom a été condamné à une triste célébrité.

Dans une autre L.·. composée de savants, la L.·. des *Neuf-Sœurs*, on distinguait les Delomieu, les Bailly, les Lacépède, les Fourcroy, les Lalande, les Chenier, et plus tard Voltaire qui ne jouit pas longtemps de la lumière qu'il y reçut au mois de juin 1778, puisque cette L.·. s'assembla à la fin de novembre de la même année, pour lui rendre les honneurs funèbres.

Après la grande révolution, toutes ces LL.·. s'éteignirent ou tombèrent entièrement dans le domaine des classes populaires; elles ne furent plus fréquentées que par des artisans, ce qui faci-

lita l'établissement et l'introduction en France des grades supérieurs, destinés à former une espèce d'aristocratie, au sein de la Maçonnerie.

Mais n'anticipons pas sur les évènements et reprenons les dates chronologiques.

Le comte de Clermont succéda au duc d'Antin dans la direction de la Grande L.·. de France ; il fut installé solennellement ; mais pour ne pas déplaire à Louis XV, il négligea les assemblées et finit par déclarer qu'il ne conserverait la grande-maîtrise, qu'à la condition de ne point présider personnellement et de pouvoir se faire représenter.

Cette condition ayant été acceptée, il choisit, pour son représentant, un banquier nommé *Baure*. qui se crut offensé dans un pamphlet intitulé : *Brevet du régiment de la calotte*, pamphlet où l'on faisait une critique facétieuse de la Franc-Maç.·., et qui se terminait ainsi :

Fait en notre chambre rattière,
Après avoir vu la lumière,
Grace à fines précautions,
L'an des illuminations
Où l'on eut besoin d'ellébore.
Signé *Momus*, et plus bas, *Baure*.

Une telle plaisanterie n'attaquait ni les mœurs, ni la réputation du représentant du G.·. M.·.; et

ce qu'il aurait eu de mieux à faire, c'eût été d'en rire : mais il prit la chose au sérieux, il se crut offensé et ne reparut plus en L.·. Le grand-maître le remplaça par un maître à danser, nommé *Lacorne*.

Cette nomination déplut à la G.·. L.·., qui refusa de reconnaître ce représentant et de s'assembler sous sa présidence.

Lacorne alors forma une seconde Grande L.·. en rivalité avec celle qui n'avait pas voulu de lui, ce qui occasionna des déchirements et des désordres graves ; mais le comte de Clermont, cédant aux représentations qui lui furent faites, révoqua Lacorne, et l'ayant remplacé par le F.·. *Chaillou de Joinville*, les partis finirent par se rapprocher, et se réunirent, en 1762, pour ne former qu'une seule G.·. L.·.

Cette réconciliation ne dura pas longtemps : aux premières élections qui eurent lieu, les membres de la L.·. dissidente ne virent aucun dignitaire nommé parmi eux, et dans leur dépit ils firent imprimer des libelles injurieux contre les nouvelles élections.

La grande L.·. s'en émut : elle prit un arrêté qui bannissait les auteurs de ces libelles, non-seulement des travaux, mais encore de l'association Maç.·.

Ceux-ci reconstituèrent la Grande L.·. rivale, et pour se soustraire aux investigations de la po-

lice, qui leur avait refusé l'autorisation de reprendre leurs travaux, ils s'étaient retirés dans un local isolé du faubourg Saint-Antoine, lorsque la mort du comte de Clermont vint leur rendre l'espoir ; ils trouvèrent accès auprès du duc de Luxembourg, et obtinrent de lui qu'il engageât le *duc de Chartres*, depuis duc d'Orléans, à accepter la grande-maîtrise qu'ils lui offraient.

Le duc de Chartres ayant donné son adhésion par écrit, les dissidents se présentèrent à la G.·. L.·. avec l'acceptation signée de ce prince, de la dignité de G.·. Maître, et ils offrirent de remettre cette pièce à la G.·. L.·., si elle rapportait le décret de bannissement qui avait été prononcé contre eux.

L'offre fut acceptée, on rapporta le décret, la Grande L.·. procéda à l'élection, et le duc de Chartres fut nommé, comme successeur du comte de Clermont, son oncle.

Les frères bannis ayant repris leurs droits, reprennent aussi leurs récriminations ; ils dénoncent des abus, des vols, des exactions, qu'ils prétendent avoir été commis pendant leur éloignement, et ils demandent la nomination d'une commission, qui serait chargée d'examiner leurs griefs, et de proposer un remède contre le retour des abus dénoncés.

Les commissaires nommés se réunirent, et ayant appelé, auprès d'eux, plusieurs vénérables

des LL.·. de Paris et quelques députés des LL.·. de province, on présenta à cette assemblée une nouvelle constitution, où il est dit que l'ancienne Grande L.·. de France a cessé d'exister, et qu'elle est remplacée par une nouvelle Grande L.·. Nationale, qui désormais administrera l'ordre Maç.·., sous le titre de GRAND ORIENT DE FRANCE.

La première réunion de ce corps eut lieu, en effet, en 1773 ; les nominations du *duc de Chartres*, comme grand-maître, et du comte de *Luxembourg*, comme grand administrateur, furent confirmées ; et l'on proclama la Grande L.·. nationale, comme le seul et unique tribunal, réunissant la plénitude des pouvoirs, sous le titre de *G.·. O.·. de France.*

Mais la Grande L.·., dont les commissaires avaient trahi le mandat, ne se tient pas pour battue ; elle s'assemble et déclare le nouveau corps qui s'est formée auprès d'elle, à Paris, sous le titre de *Grand Orient*, subreptice, schismatique et illégalement formé par une poignée de factieux. Les commissaires qu'elle avait nommés pour lui faire un rapport sur les abus qui lui avaient été signalés et qui avaient indignement abusé de leur mandat, sont dégradés de leurs titres Maç.·. et dénoncés à toutes les L.·. comme des infâmes.

Elle casse tous les arrêtés du prétendu G.·. Orient, défend aux LL.·. de Paris et des provinces de se réunir à lui, et enjoint à celles qui l'ont re-

connu de s'en séparer à l'instant, sous peine d'être rayées du tableau des LL.·. régulières.

L'année suivante elle prend elle-même le titre de seul et unique *Grand Orient de France*, et procède à l'élection de ses grands officiers, sous les auspices du *duc de Chartres*, qu'elle avait nommé trois ans auparavant grand-maître de toutes les LL.·. de France.

A partir de cette époque, les deux GG.·. OO.·. s'assemblèrent simultanément, et constituèrent un grand nombre de LL.·., tant à Paris que dans les provinces et à l'étranger.

Cette rivalité dura jusqu'à l'époque où les évènements politiques qui précédèrent le régime de la Terreur, firent fermer toutes les LL.·., soit à Paris, soit dans les provinces ; ce ne fut qu'en 1796 que les deux LL.·. rivales reprirent leurs travaux, et enfin le 21 mars 1799, un traité d'union réunit les deux corps pour n'en former qu'un seul, qui a régi l'ordre depuis cette époque jusqu'à nos jours.

Depuis la mort du duc d'Orléans, qui avait péri sous la hache révolutionnaire, jusqu'à l'avènement de l'empire, aucun grand-maître ne fut nommé ; on avait offert ces fonctions honorables au F.·. Roettiers de Montaleau, qui avait rendu les plus grands services à la Maç.·. en sauvant ses archives pendant le règne de la Terreur ; mais ce F.·. avait refusé cette distinction, et s'était contenté du titre de *Grand Vénérable, président du G.·. O.·.*

Ce fut en 1805 que le prince *Joseph*, frère de l'empereur, fut proclamé grand-maître ; mais il ne parut jamais aux travaux du G.·. O.·. Le prince Cambacérès, élevé à la dignité de *grand-maître adjoint*, et le F.·. Roettiers de Montaleau maintenu dans celle de *grand vénérable*, dirigèrent seuls la Maç.·. française.

Presque dans le même temps, le grand-duc de Berg, prince Murat, ayant été proclamé roi de Naples, voulut qu'un G.·. O.·. fût établi dans ses États, et accepta la dignité de grand maître de toutes les LL. de cette partie de l'Italie. Une médaille consacra l'affiliation de ce G.·. O.·. avec celui de France.

Enfin, les évènements politiques de 1814 ayant changé les gouvernements et les gouvernants, le G.·. O.·. déclara qu'attendu la vacance de la grande-maîtrise en France, les fonctions attribuées à cette dignité seraient remplies par une commission de trois officiers d'honneur, qui prendraient le titre de *grands conservateurs* : le maréchal *Magdonald*, le comte *Bernonville*, et le comte de *Valence*, furent nommés à cette dignité, et le titre de représentant de cette haute commission fut déféré au F.·. *Roettiers de Montaleau*.

Nous ne suivrons pas le G.·. O.·. de France dans les vicissitudes qu'il a subies, par suite des événements politiques qui se sont succédé en France depuis cette époque ; si l'institution qu'il

dirige éprouva de nombreuses atteintes, soit en dedans, soit en dehors d'elle-même, si elle finit même par tomber dans une déconsidération qui aurait pu lui devenir funeste, c'est que d'un côté, au lieu d'envisager son mandat philosophique sous un point de vue élevé, elle avait subi le joug des passions qu'elle avait la mission de combattre, et que d'autre part elle n'avait pas su prendre les mesures convenables pour arriver à l'unité par la concentration de toutes les dissidences.

Mais déjà elle s'est relevée dans son administration intérieure, en rétablissant la grande-maîtrise, et en élevant à cette dignité un prince, qui, digne héritier de son père, a signalé son avénement par deux actes qui sont le présage d'un avenir de bonheur et de prospérité, savoir : l'acquisition d'un temple destiné au G.·. O.·. et aux ateliers de Paris, et la fondation d'une association maç.·. de secours mutuels.

Ces deux actes, outre qu'ils relèvent la Maç.·. française aux yeux du monde civilisé, ont d'ailleurs une importance réelle pour l'institution maç.·. elle-même.

D'abord l'acquisition d'un temple : tandis que l'Angleterre, l'Ecosse, le Brésil, l'Amérique, l'Allemagne même, possédaient des palais qui rappellent les anciens temples de l'Égypte et de la Grèce, n'était-il pas humiliant pour le sénat maç.·. du peuple le plus civilisé de la terre,

d'être rélégué dans quelque masure isolée, où se trouvant toujours à la merci ou au caprice du propriétaire, il ne pouvait avoir un local ni assez vaste ni assez bien approprié, soit pour recevoir les visiteurs de la France et de l'étranger, soit pour célébrer dignement les fêtes inhérentes à ses institutions ?

Et quant à l'association des secours mutuels, lorsque les idées maç.·. deviennent des réalités, lorsque les salles d'asile pour les enfants, les sociétés de retraite pour les vieillards se multiplient sous toutes les formes dans le monde profane, n'*était*-il pas juste et convenable de fonder, dans le sein même de la maç.·., une institution qui répondît au grand principe de philanthropie qui est la base de l'ordre ?

Or, ces premières institutions ne sont que le prélude des grandes destinées qui attendent la maç.·. française, et sa direction se trouvant désormais confiée à des mains fermes et intelligentes, il n'est pas à craindre que les dissensions se renouvellent ; c'est du sein de l'harmonie que le bien arrivera et que l'établissement maç.·. prendra rang en France parmi les institutions les plus honorables et les plus honorées.

Quant aux dissidences extérieures, elles subsistent toujours, les unes avec les vices de leurs dogmes, les autres avec ceux de leur administration ; mais pour qu'elles ne soient pas dange-

reuses, il suffira de signaler les uns et les autres, et c'est ce que nous ferons avec mesure et modération, après que nous aurons décrit leur origine et leur établissement en France : quand on connaît la cause d'un mal, le remède est facile à trouver.

Les deux dissidences dont nous parlons, sont l'Ecossisme, et le rite oriental ou Égyptien.

DE L'ÉCOSSISME, DE SA CRÉATION ET DE SON INTRODUCTION EN FRANCE, EN HOLLANDE, EN PRUSSE, ET DANS LES AUTRES PARTIES DE L'ALLEMAGNE.

La Maç.·. Écossaise doit son origine à l'un des enfants de l'Ecosse, à André Michel Ramsay, qui fut conduit en France, âgé de deux ans, par ses parents attachés au parti de Jacques II; quand il eut atteint sa majorité il abjura sa religion maternelle, sous les auspices de Fénélon, dont il écrivit l'histoire.

Animé du désir de se faire un nom, Ramsay, qui, comme nous l'avons dit, fut orateur de *la L.·. au Lion-d'Argent*, lors de la nomination de milord d'Harnouester à la dignité de grand-maître, imagina d'y parvenir par la Maç.·.; il bâtit son système sur l'histoire emblématique des chevaliers du Temple; il supposa que *Robert Bruce* n'avait

eu pour objet, en créant cet ordre, que de récompenser les Templiers qui l'avaient aidé à reconquérir son trône, en perpétuant le désir de les venger et de leur faire rendre leurs biens et leur puissance.

C'est sur cette fausse idée que Ramsay établit une nouvelle maç∴, et qu'il remplaça l'équerre et le flambeau symboliques par le poignard et la torche des *Kadosch*.

Sa doctrine fut rejetée par la grande L∴ de Londres, à laquelle il l'avait soumise, et qui crut devoir renfermer tout le système maç∴ dans les trois premiers grades symboliques, système dont elle ne s'est point départie.

Mais rentré en France, Ramsay y obtint plus de succès; ce ne fut, il est vrai, qu'un succès posthume, puis qu'il mourut à Saint-Germain en-Laye en 1736, et que le premier *Kadosch* qui fut pratiqué dans le royaume, le fut à Lyon en 1743. Mais enfin son système se fit jour; c'est sur ce système que le chev∴ de Bonneville fonda à Paris, en 1747, *le chap∴ de Clermont*, dans lequel le baron de *Hund* reçut les hauts grades, qu'il alla porter en Allemagne sous le titre de *la Stricte observance*.

Ces grades, qui n'étaient que le prélude du système dont le Kadosch était le complément, sont *le Petit Élu, l'élu des* 9 *ou de Perignan, l'Elu des* 15, *le Maître ill∴, le Chev∴ de l'Aurore ou de l'Espérance, le Grand Inquisiteur, le Grand Elu, le Com-*

mandeur du temple, etc., et une infinité d'autres grades plus ou moins ronflants, plus ou moins honorifiques.

Ces grades étaient d'autant plus recherchés, que chacun d'eux offrait aux amateurs, un tableau, un cordon ou un bijou nouveaux, flattant d'autant plus leur vanité, qu'ils se croyaient bien audessus des apprentis, des compagnons et des maîtres, et que ceux qui, ainsi chamarrés, allaient visiter les modestes ateliers symboliques, se faisaient recevoir *avec les honneurs qui leur étaient dus.* C'était déjà, comme on le voit, saper par ses fondements le premier principe de l'institution, en détruisant l'égalité parmi ses membres ; c'était rétablir l'aristocratie au sein de l'égalité.

Ce qui se pratiquait en France fut bientôt adopté en Allemagne ; le duc de Brunswick fut mis à la tête de ses LL.·. ainsi réformées : et ce système introduit à Berlin, à Jena, à Hambourg, et même à Vienne (dans cette dernière vallée, sous le titre de *Late Observance*), y fit d'autant plus de prosélytes, que le roi de Prusse prit luimême ce nouveau rite sous sa protection, et ajouta 8 nouveaux grades aux 25 qui existaient déjà.

La Hollande organisa sa G.·. L.·. des provincesunies, de manière à rester indépendante, même lorsqu'elle fut momentanément réunie à la France.

Le duc de Saxe-Gotha et le prince de Darmstad,

s'établirent les grands maîtres des LL.·. qui furent fondées dans leurs états; l'impératrice de toutes les Russies, Catherine II, après que Pierre III eut été détrôné, s'étant fait rendre compte de l'objet de la réunion des Francs-Maçons, se déclara protectrice de l'ordre dans les siens, et tutrice de la Grande L.·. de *Clio*, à Moscow.

Enfin il se forma plus tard dans la basse Saxe, dans la Pologne Prussienne, la Livonie et la Courlande, un Grand O.·. dont le chef autorisa le médecin *Boileau*, dont nous avons déjà parlé, à constituer à Paris un tribunal *chef d'ordre*, qui aurait *des tribunaux* suffragants sous sa dépendance.

Toutes ces LL.·., tous ces GG.·. OO.·. avaient chacun leur régime particulier.

Quant à la France, disons d'abord comment l'Ecossisme de Ramsay, dont le dogme et le culte emblématiques sont si opposés aux mœurs et au caractère des Français, parvint non-seulement à s'introduire chez eux, mais même à faire violence au G.·. O.·..

Les détails dans lesquels nous sommes forcés d'entrer pourront blesser quelques sectateurs aveugles de cette branche hétérogène de la Franc-Maç.·.; mais forts de la pureté de nos principes et armés de la puissance irrésistible de l'histoire, nous ne pouvons que montrer la vérité.

Nous avons vu qu'en vertu du concordat inter-

venu en 1784 entre la G.·. L.·. des Maç.·. de Kilwinning, et la G.·. L.·. d'Édimbourg, ces deux institutions s'étaient réservé le pouvoir de créer, sur les deux hémisphères, l'une des LL.·., l'autre des Chap.·.. Ces établissements se multiplièrent d'autant plus que tous tenaient à honneur d'avoir des constitutions d'Écosse, ce royaume étant réputé le berceau de la maç.·. moderne.

La G.·. L.·. de Kilwinning, entre autres établissements, avait constitué un Sup.·. Cons.·. à Charlestown (États-Unis d'Amérique), et ce Sup.·. Cons.·. avait donné, en 1802, au comte *de Grasse de Tilly*, entre autres pouvoirs, celui de constituer des LL.·., des Chap.·. et des consistoires sur toutes les parties du globe.

Ces pouvoirs avaient fait un long détour sans doute : mais sans nous occuper de la question de savoir s'ils étaient plus ou moins réguliers, sans rechercher si le Sup.·. C.·. de Charlestown avait le droit de donner au F.·. de Grasse de Tilly les pouvoirs dont celui-ci était porteur, il n'en est pas moins vrai que c'est en vertu de ces pouvoirs que le F.·. établit d'abord à Saint-Domingue un Sup.·. Conseil du 33ᵉ degré.

Ce conseil ne travailla pas longtemps ; des troubles éclatèrent dans cette île ; les nègres s'en rendirent les maîtres, et le F.·. de Tilly fut forcé de rentrer en France.

Il se rendit à Paris, où le 22 octobre 1804, il

proclama, *toujours en vertu des pouvoirs à lui donnés par le suprême conseil de Charlestown*, l'établissement d'une Grande L.·. générale écossaise du rite ancien et accepté, et obtint l'adhésion d'un grand nombre d'ateliers, notamment des LL.·. et Chap.·. fondés par le F.·. de Bonneville.

Il y eut donc en France en 1804, deux puissances maç.·., savoir, celle du G.·. O.·., qui ne pratiquait que les trois premiers grades et quatre hauts grades supérieurs, et celle du suprême conseil des GG.·. inspecteurs généraux, 33e degré, du rite ancien et accepté, qui pratiquait les 33 degrés de l'Écossisme, dont faisaient partie les sept du G.·. O.·.

Il faut le dire, la nouveauté chez quelques-uns, l'espoir de percer enfin les mystères dont l'institution est environnée chez quelques autres, chez tous, la vue des cordons et des bijoux qu'étalaient les disciples de Ramsay, tout donna un grand essor à l'Écossisme, et une vive inquiétude au G.·. O.·. de France.

Ce dernier n'opposa d'abord au nouveau rite qu'un calme imposant; mais quelques-uns de ses membres pensèrent que l'Écossisme prenant une trop grande consistance, une fusion serait un acte de prudence. Cette thèse fut portée dans le sein du G.·. O.·., soutenue avec force et combattue de même; elle excita une longue discussion à la suite

de laquelle les défenseurs de la doctrine du G.·. O.·. furent forcés de céder au torrent.

On convoqua, chez le maréchal Kellermann, président du Consistoire Ecossais, une assemblée composée des délégués des deux associations, et il intervint un concordat, portant dans son préambule, que *son objet est de réunir les deux corps dans un seul foyer de lumière maç.·., afin de faire participer les vrais maçons, non-seulement aux travaux des At.·. compris dans le cercle dont le G.·. O.·. est le centre, mais encore de leur procurer un accueil certain, dans tous les temples élevés sur la surface du globe.*

La réunion des deux corps dans un seul foyer de lumières semblait ne devoir présenter aucune obscurité; cependant, des difficultés ne tardèrent pas à s'élever sur le sens à donner à cet acte.

Le G.·. O.·. prétendit que la réunion de tous les grades *dans un seul foyer de lumière maç.·., dont il était le centre*, donnait à lui seul, G.·. O.·., le droit de régir le rite écossais, concurremment avec le rite français, et par conséquent de conférer seul soit les grades, soit des chartes constitutionnelles.

Le suprême Conseil soutint au contraire que tel n'avait pas été l'esprit, que tels n'étaient pas les termes du Concordat; qu'en effet, aux termes précis du Concordat lui-même, le pouvoir du G.·. O.·. ne s'étendait que jusqu'au

18e degré; que les grades supérieurs à celui-là n'avaient pas cessé d'être la propriété du Suprême Conseil, et que les deux corps, quoique réunis dans le même local, devaient s'administrer séparément, et travailler chacun dans leur sphère respective; et attendu que le G.·. O.·. refusait d'exécuter le Concordat dans ce sens, le Sup.·. C.·. le considérait comme nul et non avenu; à quoi le G.·. O.·. répondait qu'un contrat ne pouvait être annulé que du consentement formel des deux parties, qu'il refusait de donner le sien à l'interprétation qu'avait imaginée le suprême Conseil, et qu'en attendant qu'il y eût un juge pour vider le débat, il continuerait d'administrer le rite écossais, concurremment avec le rite français.

De son côté, le Suprême Conseil se sépara du G.·. O.·., et reprit l'exercice de ses travaux dans son ancien local.

Il ne nous appartient pas d'intervenir dans cette dissidence, qui dure depuis un demi-siècle, et qui, malgré plusieurs tentatives de rapprochement, n'a pas encore reçu une solution définitive, puisque les deux corps exercent simultanément les droits résultant de leurs prétentions respectives.

Mais alors même que les deux rites seraient réunis, le rite de l'Écossisme, qu'il soit administré par deux puissances ou par une seule, remplit-il et peut-il atteindre le but réel de l'institution maç.? Telle est la question qui entre dans le cadre que

nous nous sommes tracé, et qu'il importe d'examiner.

Quel est le but réel de l'institution maç.·.? Tout le monde est d'accord sur ce point :

1° *D'éclairer, d'unir, d'embrasser tout le genre humain dans un sentiment général de bienfaisance ;*

2° *De conduire l'homme, par la pratique des vertus, au plus haut point de perfection où il puisse arriver* (1).

Quant au premier point, que l'un et l'autre rite exercent des actes de bienfaisance, ensemble ou séparément, cela n'a aucune importance, puisqu'il ne s'agit de part et d'autre que de venir avec générosité au secours des malheureux.

Mais relativement au second point, peut-il en être ainsi? c'est-à-dire, le rite étant le même, est-il avantageux à la perfectibilité morale qu'il soit géré et administré par le G.·. O.·. et le Sup.·. C.·. ensemble, ou bien par chacun d'eux séparément?

Cette question, la raison et le bon sens en font justice, elle est sans intérêt. Mais celle qui mérite toute notre attention, et qui a une haute portée philosophique, la voici : *Les degrés de l'échelle de l'Écossisme peuvent-ils élever l'homme à la perfectibilité morale ?*

---

(1) Extrait d'un mémoire du Sup.·. Cons.·. intitulé : de l'indépendance des rites, ou réfutation des prétentions du G.·. O.·. de France. (Imprimerie du f.·. Setier, Cour des Fontaines, 7.)

Eh bien ! nous devons le dire, non-seulement cette question doit être résolue négativement, mais, en l'examinant de près, nous croyons que les hauts grades de l'écossisme conduisent à un but tout à fait opposé.

Nous nous livrerons, dans l'étude suivante, à l'examen de cette question, en faisant l'analyse de ces grades, et nous sommes certains d'avance que cet examen justifiera notre opinion.

SIXIÈME ÉTUDE.

COUP-D'ŒIL GÉNÉRAL SUR LES HAUTS GRADES; — EXAMEN PARTICULIER DE CEUX DE L'ÉCOSSISME; — LEUR IMPUISSANCE A ATTEINDRE LE BUT RÉEL.

Avant de nous livrer à l'examen des hauts grades, nous croyons devoir faire notre profession de foi sur ce que Thory appelait *la maladie de l'institution maç.·.*, maladie provenant, selon lui, de la *quantité* des hauts grades, dont il donnait la nomenclature, et qui s'élevaient à près de 800.

« Les maçons éclectiques, dit-il, avaient sans » doute sous leurs yeux une liste pareille à celle » que nous donnons, lorsqu'ils déclarèrent qu'ils » renonçaient à toutes les spéculations mystiques » et à tous ces grades, la plupart absurdes, sans » suite et sans liaison, pour s'en tenir aux trois » premiers grades symboliques et à la règle maç.·. » instituée par la G.·. L. d'Angleterre en 1743.

» Un jour viendra, ajoute-t-il, où les maçons, » renonçant à d'injustes prétentions, se souvien-

» dront qu'ils sont tous égaux, et *que la Maç.·.*
» *n'est autre chose qu'une société de bienfaisance....* »

S'il était vrai que l'institution maç.·. n'eût eu pour but que de faire du bien à nos semblables, nous partagerions tout à fait l'opinion du F.·. Thory ; nous irions même plus loin que lui : nous réduirions toute la maç.·. à un seul grade, parce que, ainsi que nous l'avons déjà dit, un apprenti est aussi apte qu'un compagnon ou un maître à faire des actes de bienfaisance.

Mais là ne se borne point le sacerdoce de la maç.·.; son objet principal est d'agir sur le maç.·. lui-même, puisque la première obligation qu'on lui fait contracter en l'admettant dans l'ordre, c'est de *vaincre ses passions, de soumettre ses volontés, et de faire de nouveaux progrès dans la maç.·.*

Nous ne pouvons donc pas être d'accord avec le F.·. Thory lorsqu'il proscrit tous les hauts grades en masse et sans examen, et comme le véritable éclectisme consiste à choisir les opinions les plus raisonnables, sans adopter de système particulier, nous ferons ce que conseille Lactance quand il dit :

Primus autem sapientiæ gradus est falsa intelligere.

Nous chercherons à distinguer le vrai du faux ; et pour y parvenir, nous ferons d'abord un examen particulier de tous les grades de la maç.·. écossaise, telle qu'elle est pratiquée par le Suprême Conseil et par le G.·. O.·. lui-même ; nous en fe-

rons autant des hauts grades de la maç.·. orientale ou égyptienne, et c'est d'après ce double examen que nos lecteurs pourront eux-mêmes se faire une opinion sur la question de savoir quels sont les hauts grades qui, dans la maç.·., sont une maladie ou un progrès.

GRADES DE LA MAÇ.·. ÉCOSSAISE.

1re classe.		Les trois premiers grades *symboliques*.
2e	—	Les 4e, 5e, 6e, 7e et 8e, compris dans le grade d'*Élu*.
3e	—	Les 9e, 10e et 11e, compris dans le grade d'*Écossais*.
4e	—	Les 12e, 13e et 14e, compris dans le *Chev.·. d'Orient*.
5e	—	Les 15e, 16e, 17e et 18e, compris dans le *Rose-Croix*.
6e	—	Les grades de 19 à 30, compris dans le *Kadosch*.
7e	—	Les 31e, 32e et 33e, grades *administratifs*.

1re Classe.

Nous avons établi, dans nos études précédentes, que les trois premiers grades symboliques, qui sont les mêmes dans tous les rites, n'étaient qu'une espèce d'école primaire, où l'on apprenait à marcher, à rendre des mots, à faire des signes,

enfin à se faire reconnaître pour membre de la famille maç.·., et nous avons fait observer que là ne se trouvait ni ne pouvait se trouver la vraie science. Nous n'ajouterons rien à une vérité aussi clairement démontrée.

Voyons si les autres classes atteignent mieux la perfection tant désirée.

2e *et* 6e *Classes.*

Nous réunissons ces deux classes, parce qu'elles ont le même but et le même principe ; mais oserons-nous le dire ? ce principe et ce but, c'est la plus vile des passions, *la vengeance !* Oui, c'est la vengeance qui est simulée dans les grades d'*Élu* comme dans les grades de *Kadosch*, le premier ayant été conçu dans le but de venger la mort de Charles Ier, le second dans le but de venger les Templiers; c'est cette passion qui y est représentée sous des formes si révoltantes, qu'alors même qu'on n'aurait pas pris l'engagement de ne pas les révéler, la plume la plus hardie n'oserait les reproduire, par respect pour l'institution maç.·. elle-même.

Au fond, et en mettant de côté tout ce que la forme a de révoltant, en quoi la vengeance d'un meurtre, quel qu'il soit, peut-il jamais être une vertu ? et quel avantage une société peut-elle retirer du spectacle simulé de cette vengeance ? Au

lieu de tendre au perfectionnement de l'homme, de telles représentations ne peuvent que le dégrader, ou du moins lui inspirer l'horreur la plus profonde.

C'est donc avec raison que le F.·. Boileau, dans son Mémoire, adresse l'allocution suivante aux sectateurs du grade de Kadosch :

« Si des Templiers, conservant depuis des siècles » les principes et les ressentiments de leurs pré» décesseurs, se rassemblaient pour concerter » mystérieusement des projets affreux, maçons » d'Écosse ! un seul d'entre vous pourrait-il sup» porter l'idée d'aller s'asseoir parmi eux ? Ne » réuniriez-vous pas vos efforts pour détruire cette » secte abominable ?... et, par une inconséquence » impardonnable, vous allez répéter, en jouant, » des scènes que vous détesteriez si elles étaient » réelles ! La vue d'un poignard templier vous fe» rait frissonner d'horreur, et vous ornez ce poi» gnard de festons et de pierreries, et vous le por» tez suspendu à des rubans !... Il est donc bien » puissant le prestige qui fait aveuglément adopter » à tant de gens raisonnables les rêveries froide» ment farouches d'un pédant écossais !.... »

Mais, dira-t-on peut-être, la peinture tragique des vengeances les plus célèbres excitait chez les anciens des transports d'enthousiasme, témoin les vengeances des Atrides....

Oui sans doute, les Grecs avaient élevé des tem-

ples à la vengeance ; mais pourquoi ? parce que chez un peuple trop guerrier pour n'être pas un peu féroce, l'unique moyen d'enchaîner les passions irritantes était de placer le tableau de la vengeance à côté de celui de l'injure ; la crainte de l'une servait de frein à l'autre ; c'est ainsi que les Japonais se font une blessure en présence de celui qui les a offensés, parce que celui-ci est tenu de s'ouvrir le ventre, sous peine d'infamie.

Mais dans le siècle où nous vivons, à une époque et dans un pays où les mœurs sont épurées, et où les lois répriment tous les attentats, on ne peut voir qu'avec dégoût la peinture d'une passion qui nous ramène aux siècles de la barbarie.

Aussi, la voyons-nous avec bonheur s'éteindre même chez ce peuple, qui de temps immémorial se la transmettait de génération en génération, et qui, devenu français, ne la considère plus que comme un acte criminel, quand elle n'est pas exercée par les lois.

Comment donc une société dont le premier dogme est la *fraternité*, peut-elle tolérer une représentation aussi immorale ? Comment cette société, qui a pour but de *réprimer les passions*, érige-t-elle en vertu celle qui fait commettre les plus grands crimes ? Nous le disons avec douleur, mais la vérité doit l'emporter sur toute autre considération : c'est plus qu'une folie, c'est une honte, et Pythagore avait grandement raison de s'écrier :

« Maudit soit dans la mémoire des hommes le
» nom d'Adraste, roi de Sycionne, pour avoir bâti
» un temple à la déesse de la vengeance (1) ! »

Ne vaudrait-il pas mieux dire au néophyte : Veux-tu que l'injure qui t'a blessé perde son amertume, et devienne même une source de jouissance ? Veux-tu satisfaire à la fois ton amour-propre et ton cœur ? Veux-tu enfin ennoblir ta vengeance ? fais un pas et pardonne !..

Au surplus, hâtons-nous de le dire, les inventeurs ou propagateurs du système que nous combattons ont été les premiers à reconnaître leur erreur. C'est ainsi que le couvent de Lyon, qui avait composé le grade de Kadosch, en 1743, en faveur des Templiers, a donné le premier l'exemple de son abjuration en 1778.

Disons aussi que la mère L.·. du rite écossais philosophique avait pris, l'année précédente, un arrêté qui défendait aux LL.·. et Chap. de son régime de pratiquer et de reconnaître le grade de chev.·. du Temple ; que le couvent de Willemsbath, de 1782, déclara que la Maç.·. écossaise n'était ni la continuation, ni la restauration de l'ordre des Templiers ; que la mère L.·. de l'Amitié de Berlin déclara, en 1800, renoncer à tous grades étrangers à la Maç.·. primitive, pour s'en tenir aux trois grades symboliques de la Grande L.·. des anciens maçons

(1) Nemesis Adastria.

de Londres, décision qui reçut l'approbation du Roi de Prusse, grand-maître de cette L.·., et qu'enfin, en France, le grade de Kadosch ayant été donné avec solennité à plusieurs officiers du G.·. O.·., en 1805, un arrêté du Suprême Conseil ordonna qu'à l'avenir ce grade ne serait plus donné que *par communication.*

Nous savons aussi que plusieurs Chap.·. ont déjà remplacé l'œuvre de la sauvagerie par celle de la raison, que la passion s'est éteinte devant la morale, que le spectacle de la vertu a pris la place de la représentation du crime. Puisse la réforme être générale ! C'est au G.·. Orient qu'il appartient d'opérer cette heureuse régénération ; ce sera un pas immense vers le progrès.

Jetons maintenant un coup d'œil sur les autres classes de l'Écossisme.

3e *Classe, l'Écossais.*

Le grade *Écossais* est le même que le grade d'*Élu*, dont nous avons fait connaître l'origine, lorsque nous avons dit comment la G.·. L.·. de Londres avait jugé convenable de former un comité secret, pour s'occuper de *ses affaires écossaises.*

Le grade *écossais* a été adopté par tous les chap.·., notamment par ceux émanés de la G.·. L.·. d'Édimbourg ; il a reçu plus de 70 dénomina-

tions; mais il a occasionné tant de divisions et de rivalités, qu'il a encouru la censure de tous les maç.·., même des maç.·. écossais, qui ont écrit sur les hauts grades. Entre autres ouvrages critiques, il en parut, en 1776, un qui était intitulé : l'*Étoile flamboyante*. Cet ouvrage, qui fut imprimé sans nom d'auteur, avait été composé par le baron de Tschoudy, maç.·. très érudit, qui était aussi l'inventeur d'un nouveau grade ayant pour titre, *les Philosophes inconnus*, titre provenant de ce que les membres de l'association ne se connaissent pas entre eux.

Il est vrai que pour donner plus d'importance à ses œuvres ayant pour objet la recherche de la pierre philosophale, Tschoudy avait imaginé de discréditer la multiplicité des grades écossais, *dont l'invention*, disait-il, *était due à la prétention et à l'envie de dominer ;* envie qui le dominait lui-même : tant il est vrai que l'homme s'aveugle facilement, quand il se laisse guider par l'amour-propre ou l'intérêt personnel.

Il n'en est pas moins vrai que la critique du baron de Tschoudy était juste au fond. « Je n'en-
» tends pas renfermer, disait-il, sous le nom d'É-
» cossais les maçons qui se disent tels : *Écossais*
» *pacificateur*, *Écossais compagnon*, *Écossais maître*,
» *Écossais d'acydoni*, *Levite Écossais*, *Martyr Écossais*,
» *Écossais d'Hyram*, *Écossais de Prusse*, *Écossais de*
» *Paris*, *Écossais de Clermont*, *Ecossais de Mont-*

» *pellier*, etc., etc.... Quel sens de pareilles dénominations présentent-elles à l'esprit? que dirait-on d'un homme qui prendrait le titre d'Allemand de Verdun, de Portugais du Luxembourg ou de Chinois d'Amsterdam? De pareilles expressions seraient folles, pour ne dire rien de plus. »

Thory, nous l'avons vu au commencement de cette étude, n'est pas le partisan des hauts grades, et le F.·. Boileau, que nous avons déjà cité, fait de l'Écossisme une critique non moins amère. « Si l'on s'amuse quelque jour, dit-il, à rassembler les grades écossais, on pourra sans peine en faire une collection aussi nombreuse que celle des cahiers hermétiques (1). Sous cet aspect, Ramsay donna un exemple dangereux, qui ne fut que trop suivi. La facilité avec laquelle on vit admettre le système de réformation, l'espoir de partager avec le patriarche du nouveau temple la couronne qui ceignait son front, le désir de briller, au moins dans son petit cercle, tout cela devait faire tourner bien des têtes et brouiller bien du papier. Chacun, en effet, voulut être l'inventeur d'un grade; moins adroits que Ramsay, quelques-uns leur donnèrent modestement leurs noms. »

---

(1) Nous donnons ici, moins pour l'instruction que pour l'amusement de nos lecteurs, la nomenclature de quelques grades hermétiques, etc.

1° Au Zodiaque hermétique, douze grades, et par consé-

Toutes ces critiques sont parfaitement justes au point de vue général où elles sont présentées par leurs auteurs; il est certain que pour faire partie d'une association philanthropique, et pour se livrer au plaisir de faire quelques actes de bienfaisance, un seul grade pourrait suffire, nous ajouterons qu'au point de vue où nous les plaçons nous-mêmes, c'est-à-dire, en ce qui touche le progrès de la morale et de la perfection, les hauts grades modernes n'ont réellement aucune importance, puisque, suivant le critique que nous venons de citer, ces grades ne doivent leur origine qu'à la prétention et à l'envie de dominer.

Il en est de même de la 4e classe dite des chev.·. d'Orient.

---

quent des chevaliers du *Taureau*, du *Bélier* et du *Capricorne*.

2° Aux sept planètes, sept ordres différents.

3° A l'ordre de la *Pierre sublime*, soixante-douze grades.

4° Au nombre de 3, 9 et 15, vingt-sept grades.

5° Aux philosophes, trois napolitains, cinq Paracelses, douze théoriques, pratiques, parfaits, inconnus, etc., etc.

6° Aux dépositaires de secrets, de clefs, de nombre, de huit à dix.

7° Aux trésoriers hermétiques de Salomon, de Paracelse, d'Hiram-Abit, au moins autant.

8° Plus la foule innombrable des chevaliers du Grand S.·., de l'Étoile d'or, de l'Étoile fulminante, du Point du Jour, de la Chambre du milieu, du Triple Triangle, des sept Ordres, des Gardiens, Interprètes, Architectes, Maîtres, Grands-Maîtres, Princes et Pontifes de toute espèce, etc., etc.

4e Classe, des Chevaliers d'Orient.

Ce grade, qu'on appelle aussi *chev.·. de l'Épée*, fut inventé par un tailleur d'habits, nommé *Pirlet*, pour faire concurrence au grade des *empereurs d'orient et d'occident*, dont les membres avaient pris le titre pompeux de *Souverains Princes, Substituts généraux de l'art royal, Grands Surveillants et Officiers de la Grande et Souv.·. L.·. de Saint-Jean de Jérusalem*, et qui plus tard, en 1780, après avoir donné à leur L.·. le titre non moins pompeux de *Sublime L.·. Écossaise, du G.·. Globe Français, Souv.·. L.·. de France*, finirent par tomber dans l'avilissement, par le trafic qu'ils faisaient des grades maç.·., légitime châtiment qui tôt ou tard doit être infligé à quiconque marche dans cette voie ignoble et déshonorante.

Les chev.·. d'orient se firent connaître particulièrement par une circulaire qu'ils adressèrent, en 1766, à tous les maç.·. français, pour désavouer la filiation qu'on prétendait exister entre eux et les Templiers, *filiation qu'on ne pouvait point supposer avec fondement, disaient-ils, attendu que ce grade fut bâti sur le retour des Israélites de la captivité de Babylone, sous la conduite de Zorobabel et de Jésus, fils de Josedec, souv.·. pontife, et sur la reconstruction du*

temple auquel ils travaillèrent la truelle d'une main et l'épée de l'autre, pour se défendre contre les Samaritains, qui s'opposaient à cette reconstruction, parce qu'ils avaient embrassé l'idolâtrie.

Quant à l'utilité de ce grade, soit pour l'instruction, soit pour le perfectionnement de celui qui le reçoit, elle est tout-à-fait nulle.

Cependant, il faut le dire, on donne aux maç.·. qui reçoivent ce grade le conseil de bâtir à Dieu un troisième temple dans leur cœur, en remplacement de ceux qui furent détruits par Nabuchodonozor au trente-cinquième, et par Titus au quarante-unième siècle du monde; mais un conseil n'est pas une vertu.

5e *Classe, grade de Rose* †.·.

L'histoire de ce grade varie selon les auteurs et les localités. Le Rose †.·. de l'écossisme n'a aucun rapport, ni avec *la société des R.·. †.·. d'or* qui fut fondée en Allemagne en 1777, ni avec *les R.·. †.·. philosophiques* de la collection du F.·. Pyron.

Ce n'est pas non plus l'*ordre hermétique* dont les membres portaient au doigt un anneau d'argent, sur lequel étaient inscrites les initiales I. A. A. T. (*Ignis, aqua, aer, tellus*).

Mais, suivant une lettre qui se trouve dans les archives du rite écossais philosophique, cet ordre

aurait été porté d'orient en Europe, pour la propagation du christianisme, après la perte de la Palestine, en 1188, par un prêtre Séraphique, nommé *Ormésius*, sage d'Égypte, qui aurait adapté la doctrine des prêtres égyptiens aux préceptes du christianisme.

Cette transformation est d'autant plus vraisemblable, que le grade de R.·. †.·. tire son nom, mais seulement son nom, du 46e degré de l'échelle égyptienne, intitulé la *Rose croissante*.

D'un autre côté, il est certain que les cérémonies qui se pratiquent dans ce grade, rapellent celles du christianisme; on s'en convaincra en lisant une partie de l'instruction de ce grade, que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs.

INSTRUCTION DU GRADE DE ROSE-CROIX.

D.·. Êtes-vous chev.·. R.·. †.·.?

R.·. T.·. S.·. et P.·. M.·., j'ai ce bonheur.

D.·. Où avez-vous été reçu?

R.·. Dans un chap.·. où régnaient la décence et l'humilité.

D.·. Qui vous a reçu?

R.·. Le plus humble de tous.

D.·. Comment avez-vous été reçu?

R.·. Par l'eau qui découle de la mer d'airain,

emblème et figure du baptême qui tire sa source du Jourdain, et ce, avec toutes les formalités voulues pour ce sublime sujet.

D.·. Comment vous êtes-vous présenté au chapitre?

R.·. Libre de tous mes sens et de ma volonté.

D.·. Qu'avez-vous vu quand vous avez été introduit?

R.·. Mon âme a été ravie à l'aspect du mystère ineffable que j'ai aperçu; tout ce qui régnait dans la L.·., le silence, l'humilité et la situation des chev.·., m'ont fait concevoir une grande idée de ce que j'allais apprendre.

D.·. Ensuite qu'a-t-on fait de vous?

R.·. On m'a fait voyager pour apprendre par moi-même les sentiers de notre nouvel édifice; puis on m'a conduit au pied de celui devant qui tout fléchit: là, les chev.·. m'ont uni à eux, en me revêtant de leur marque, après m'avoir fait répéter une solennelle obligation, que j'ai prêtée le plus respectueusement qu'il m'a été possible et dans la ferme résolution d'observer religieusement ce que j'ai promis.

D.·. Aviez-vous été désuni?

R.·. Oui, par l'imperfection naturelle.

D.·. Comment avez-vous été réuni?

R.·. Par la triple alliance du sang dont nous portons tous la marque.

D.·. Quelles sont ces trois alliances?

R.·. La première est celle de l'Eternel avec Abraham, par la circoncision.

La seconde est celle qu'il fit avec son peuple dans le désert, ce qui fut fait par Moïse, en répandant la moitié du sang des victimes avec de l'eau sur l'autel pour le témoignage de Dieu, et l'autre moitié sur les hommes avec une branche d'hysope.

La troisième est celle qu'il fit avec les fidèles par la mort de son fils.

D.·. Pourquoi a-t-il fallu que ces alliances aient été signées par le sang?

R.·. Parce que la foi ne se purifie que par le sang, et que le péché n'aurait pas été effacé sans l'effusion du sang du Sauveur.

D.·. Qu'a-t-on fait ensuite?

R.·. Après m'avoir revêtu des signes de douleur, de tristesse et de repentir, tous les chev.·. ont fait un voyage qui nous a rendus à la joie, après avoir parcouru des chemins affreux et sombres.

D.·. Que cherchiez-vous dans ces voyages?

R.·. La vraie parole perdue que notre persévérance nous a fait retrouver.

D.·. Qui vous l'a donnée?

R.·. Il n'est permis à personne de la donner; mais ayant réfléchi sur tout ce que je voyais et en-

tendais, je l'ai trouvée à l'aide de celui qui en est l'auteur, etc., etc.

Nous ne pousserons pas plus loin cette instruction. Ce que nous en rapportons suffit pour donner une idée de ce grade ; nous ne dirons pas que c'est la parodie ou la profanation d'un culte vénéré, mais nous ferons observer que c'est la violation manifeste du grand principe qui défend de s'occuper de politique et de religion dans le sein de la Franc-Maç.·.

Oserait-on dire que ce grade peut conduire l'homme à la perfection morale? On serait fort en peine de justifier une pareille assertion ; mais nous mettrons en regard de l'instruction que nous venons de rapporter celle du grade *d'initié* dans le rite Égyptien. C'est anticiper sur les études relatives à ce dernier rite; mais nous espérons qu'on nous le pardonnera, en faveur du désir que nous avons de mettre nos lecteurs en état de juger de suite lequel de ces deux grades atteint mieux le but réel de la Franc-Maç.·.

INSTRUCTION DU GRADE D'INITIÉ AU RITE ÉGYPTIEN.

D.·. Que viens-tu faire ici?

R.·. Je viens apprendre l'art d'être meilleur qu'on ne l'est dans le monde.

D.·. Tu veux donc t'isoler de la société?

R.·. Non, mais je veux me mettre au-dessus des vices qui la corrompent.

D.·. Est-ce sérieusement et sans regret que tu prends ce parti?

R.·. Il y a longtemps que j'en ai formé la résolution.

D.·. Depuis quelle époque?

R.·. Depuis que mes yeux se sont ouverts à la lumière.

D.·. Mais en te séparant du monde tu n'y laisseras aucun souvenir...

R.·. Qu'est-ce qu'un peu de renommée devant l'éternité?

D.·. Ainsi tu veux être initié?

R.·. Oui, si vous m'en jugez digne.

D.·. Sais-tu ce que c'est qu'un initié?

R.·. Je ne le sais pas encore, mais on m'a dit que c'était un homme qui a appris à vaincre ses passions et qui les a vaincues.

D.·. Dans quel lieu crois-tu qu'on puisse apprendre cette science?

R.·. Dans un temple interdit au vulgaire.

D.·. Pourquoi cette interdiction?

R.·. Parce qu'on ne peut y être admis qu'après avoir subi des épreuves terribles.

D.·. Quelles sont ces épreuves?

R.·. Ce sont celles des quatre éléments.

D.·. Lorsqu'on a subi ces épreuves, se trouve-t-on dans le temple?

R.·. Non, on n'est encore qu'au parvis.

D.·. Quand on est au parvis, que faut-il faire pour pénétrer dans le temple?

R.·. Il faut vaincre les trois monstres qui en défendent l'entrée.

D.·. Quels sont ces monstres?

R.·. L'égoïsme, l'orgueil et l'ambition.

D.·. Comment se rend-on maître de ces monstres?

R.·. En les forçant à fuir.

D.·. Que faut-il faire pour cela?

R.·. L'égoïsme fuit devant la bienfaisance, l'orgueil devant l'humilité, l'ambition devant la modestie.

D.·. As-tu combattu ces monstres?

R.·. J'aime à faire le bien, je ne cours pas après les honneurs, et je me contente de ce que j'ai.

D.·. Ainsi tu as pu entrer dans le temple?

R.·. Rien ne s'y opposait.

D.·. Qu'as-tu vu en entrant dans le temple ?

R.·. Trois figures, l'une toute nue, l'autre couverte d'un manteau, la troisième portant un masque.

D.·. Que représentaient ces figures ?

R.·. Celle qui était toute nue représentait la Vérité ; celle qui portait un manteau représentait le Mensonge, et celle qui avait un masque figurait l'Hypocrisie.

D.·. Pourquoi la Vérité était-elle toute nue ?

R.·. Parce qu'elle n'a pas besoin de se déguiser.

D.·. Qu'entends-tu par ce mot, la Vérité ?

R.·. Tout ce qu'on ne peut plus contester de bonne foi.

D.·. La vérité n'est donc pas un mot vide de sens ?

R.·. Non, c'est une réalité.

D.·. Donne-m'en un exemple.

R.·. L'existence de Dieu est une vérité qui n'est pas contestable de bonne foi.

D.·. Pourquoi est-ce une vérité incontestable ?

R.·. Parce qu'il est impossible de nier l'existence de tant de globes suspendus dans l'immensité des cieux, se soutenant l'un par l'autre, se mouvant avec une vitesse et une régularité admirables, et qu'en présence de tant de merveilles et devant cet accord, il est impossible de ne pas recon-

naître qu'ils ne sont pas l'effet du hasard, et de ne pas s'incliner devant la toute-puissance de leur créateur.

D.·. En adorant ce créateur tout puissant, que devons-nous lui demander?

R.·. Ce que lui demandaient nos patriarches du Nil.

D.·. Que lui demandaient-ils?

R.·. Voici la prière qu'ils lui adressaient :

« Être éternel! suprême intelligence! source de » vie et de félicité! Père de l'homme et Roi de la » nature! les puissances célestes te servent, l'uni- » vers tourne sous ta main, les astres sont soumis » à ta loi, les éléments t'obéissent et les saisons » reviennent à ton ordre.

» Créateur tout puissant! fais que nous mar- » chions dans la voie de la justice et de la vérité, » afin que nos cœurs, purs et sans tache, soient » dignes de parvenir jusqu'à toi. »

D.·. Maintenant, indique-moi une autre vérité.

R.·. La conscience est aussi une vérité.

D.·. Qu'est-ce que la conscience?

R.·. C'est ce sentiment intime qui nous fait distinguer le bien et le mal.

D.·. Tous les hommes ont-ils cet instinct?

R.·. Cela ne fait aucun doute.

D.·. Cependant, les hommes qui suivent l'instinct

du mal sont plus nombreux que ceux qui pratiquent le bien.

R.·. Cela est vrai.

D.·. Pourquoi cela est-il ainsi ?

R.·. Parce que le vice a plus d'attrait que la vertu.

D.·. Quel est le moyen de se soustraire à l'attrait du vice ?

R.. C'est de pénétrer dans le temple de la sagesse.

D.·. Qu'est-ce que la sagesse ?

R.·. C'est la science de se bien conduire.

D.·. Comment cette science s'apprend-elle ?

R.·. Dans les axiomes philosophiques de nos grands-maîtres.

D.·. Connais-tu ces axiomes ?

R.·. J'en connais quelques-uns.

D.·. Peux-tu nous les indiquer ?

R.·. Je le puis et je vais le faire.

— Ne hante que tes égaux et tu vivras content.

— Ne sème pas sur la place publique : c'est un terrain ingrat.

— Dispute sans aigreur, ou l'on croira que tu as tort.

— Marche du pied droit à tes affaires, du gauche à tes plaisirs.

— La sagesse est une femme : il faut en jouir sans appeler des témoins.

— Une belle vieillesse est le salaire d'une belle vie.

— Ne crains pas de mourir, la mort n'est qu'une halte.

Maintenant que nos lecteurs ont sous les yeux les deux instructions comparatives, ils peuvent voir que, dans le grade de *Rose-Croix*, les néophytes entrent dans une chapelle où on les fait voyager revêtus d'une chasuble, pour rechercher une parole qui ne peut ni leur être utile, ni leur rien apprendre, puisque tout le monde la connaît; tandis que dans le grade d'initié on leur apprend à vaincre les passions, et au lieu de leur dire de faire de nécessité vertu, on leur dit : *Faites de la vertu une nécessité.*

Quant aux autres classes du rite Écossais, du 19e au 33e degré, nous nous bornerons à rappeler que les sept degrés qui suivent le 18e, et qui complètent les vingt-cinq dont l'Écossisme se composait primitivement, sont des grades purement honorifiques, conférant à celui qui les reçoit, savoir :

Le 19e grade, le titre de *Grand Pontife.*
Le 20e — celui de *Grand Patriarche.*
Le 21e — celui de *Grand-Maître de la clef de la Maç∴.*
Le 22e — celui de *Prince du Liban.*
Le 23e — celui de *Souverain Pontife adepte.*

Le 24ᵉ — celui de *Ill.·. Commandeur de l'Aigle noir et blanc.*

Le 25ᵉ — celui de *Très-Ill.·. Souv.·. Prince de la Mac.·., Chev.·. sub.·. Commandeur du royal secret.*

(*Histoire de la fondation du G.·. O.·. de France.*)

Et relativement aux huit grades ajoutés par le Roi de Prusse, comme ils n'avaient pour but que de donner de l'éclat au grade de *Kadosch*, et que les fondateurs eux-mêmes ont reconnu leur erreur à l'égard de ce grade, nous ne ferons qu'une observation : c'est que ces grades n'ont aucun rapport avec le but que se propose la Maç.·. primitive.

Les deux études suivantes seront consacrées au rite oriental, ou Égyptien. Nous dirons d'abord comment ce rite avait commencé de s'introduire en France, comment il y fut fondé, et ensuite pour quelle cause il n'a pas suivi la route qui aurait pu conduire ses adeptes à la véritable perfection.

SEPTIÈME ÉTUDE.

DU RITE ÉGYPTIEN; — CIRCONSTANCES QUI ONT PRÉCÉDÉ SON INTRODUCTION EN FRANCE; — LE COUVENT DES PHILALÈTES ET CAGLIOSTRO; — BONAPARTE AUX PYRAMIDES; — INTRODUCTION EN FRANCE DU RITE ÉGYPTIEN, OU DE MISRAÏM.

DU RITE ÉGYPTIEN.

La Maç.·., ainsi que l'histoire, a son temps fabuleux et son temps vrai.

L'époque fabuleuse de la Maç.·. se compte, suivant les enthousiastes du jour où l'éternel, après avoir créé nos premiers parents, leur ordonna de s'aimer et de se secourir, jusqu'au moment terrible où pour punir les prévaricateurs de sa loi sainte, il engloutit la terre sous les cataractes du ciel.

Son temps vrai remonte, ainsi que nous l'avons dit dans notre première étude, au 19e siècle du monde, c'est-à-dire à cette époque de la création

où le second fils de Cham, élevé dans la Chaldée par les patriarches qui l'avaient nommé *Mesraïm* ou *Misraïm*, alla s'établir dans l'Égypte qui lui était échue en partage.

A la tête des hommes célèbres qui étendirent la grandeur de l'Égypte, l'histoire nous montre d'abord Menès dont la famille régna dans cette vallée pendant plus de mille ans, et la rendit la plus florissante de la terre.

Viennent ensuite Moïse et Salomon, par qui l'institution maç.·. passa de l'Égypte au royaume de Juda, et se répandit dans les diverses parties du monde, même en France, avec de notables altérations, il est vrai, et s'il est permis de s'exprimer ainsi, en parcelles détachées; mais en ce qui touche la France, ce qu'il y a de positif, c'est que la Maç.·. Égyptienne, c'est-à-dire celle des grades supérieurs aux trois premiers grades symboliques, n'y a été introduite qu'au commencement de ce siècle, et après l'immortelle campagne qui rendit Napoléon maître de l'Égypte.

Ce n'est pas que l'institution n'y fût connue auparavant, et que des tentatives n'eussent été faites à diverses époques, pour l'y fonder sur des bases solides.

Nous allons indiquer ces tentatives le plus clairement et le plus succinctement qu'il nous sera possible.

LE COUVENT DES PHILALÈTHES.

Vers la fin du dernier siècle, en 1785, le F.·. Savalette de Langes avait établi dans Paris un couvent de *Philalèthes*, ou Chercheurs de la vérité ; les principes et le but de cet établissement sont consignés dans une circulaire que son fondateur adressa à tous les Maç.·., et qui est ainsi conçue :

« Notre but est de créer une nouvelle association Philalèthe, pour *réformer* et *purifier* les hommes qui en feront partie ; de manière à former un corps de Maç.·., ou *hommes de désir*, capables de bien chercher la vérité, disposés à tout sacrifier pour la mériter, et dignes autant que la faiblesse humaine peut le permettre de la posséder ; et ce vœu de nos cœurs est d'autant plus raisonnable, que *nous nous croyons plus que jamais certains qu'elle existe ;* mais que le plus grand nombre de Maç.·. de ce siècle ne la *cherchent pas*, ne la *méritent pas*, et ne la *trouveront jamais*, ce qui sans doute est la faute des Maç.·., et non celle de la Maç.·..

On voit que le F.·. Savalette avait été imbu des principes de Pythagore, qui avait dit en ouvrant son école :

« Ce que je me propose, c'est la *perfectibilité* de l'homme : j'ai besoin d'une confiance entière

» et presque aveugle pour l'obtenir; commençons » par nous bien connaître tous ; avant d'être » admis à mes institutions, consentez à subir un » examen sévère et de longues épreuves. Vous » avez le droit de me renier pour votre maître ; » je crois aussi pouvoir vous dénier pour mes dis- » ciples. J'exige donc pour préliminaire *trois an-* » *nées* de silence ; d'autres apprennent à parler ; » moi, j'apprends à se taire. »

Pour atteindre le but qu'il se proposait, le F.·. Savalette convoqua les Maç.·. les plus érudits, tant de France que des pays étrangers, et voici les questions principales qu'il voulait faire discuter dans son couvent :

1° Quelle est la nature essentielle de la science Maç.·., et quel est son caractère distinctif ?

2° Quelle époque et quelle origine peut-on lui attribuer raisonnablement ?

3° Quelles sociétés, quels corps, quels individus peut-on croire l'avoir possédée avant qu'elle ne soit arrivée jusqu'à nous ?

L'étude de ces questions, qui forment en partie le programme que nous nous sommes tracé, n'obtint, au couvent du F.·. Savalette, qu'un résultat négatif, 1° parce que ceux qui y venaient ne siégeaient pas longtemps ; 2° parce que, comme l'avait dit le chef du couvent lui-même dans sa circulaire, *bien qu'il fût presque certain de l'existence*

de la vérité, le plus grand nombre des Maç.·. de ce siècle ne devait cependant pas la trouver ; mais c'était leur faute et non celle de la Maç.·, ce qui voulait dire que la vérité n'étant pas dans la Maç.·. moderne, on l'y chercherait vainement.

Cependant on ne peut pas douter que le F.·. Savalette n'eût des notions sur la Maç.·. primitive, puisque son ordre des *Philalèthes*, est le treizième de l'échelle de la Maç.·. Égyptienne, et que celle-ci a pour but, ainsi que le F.·. Savalette l'avait annoncé, de *purifier* les hommes qui en faisaient partie.

CAGLIOSTRO.

Pendant que ce couvent était en pleine activité, un autre maç.·. instituait à Lyon la mère L.·. Égyptienne, sous le titre de *la Sagesse triomphante*, et de là, il se rendait à Paris pour y fonder la même institution en sa qualité de *Grand Maître inconnu de la Maç.·. véritable*. C'est cet homme extraordinaire qui se fit appeler successivement *le comte Fœlix*, *le marquis d'Anna*, *Joseph Balsamo*, que quelques personnes prirent pour *le comte de Saint-Germain*, enfin ce *Cagliostro* qui figura d'une manière presque énigmatique dans le fameux procès du

Collier de la Reine, et qui alla mourir si misérablement à Rome, dans les prisons du Saint-Office (1).

Cagliostro, dans le but de fonder à Paris le rite Égyptien, s'était mis en communication directe avec le couvent des *Philalèthes, sur qui il daignait*, disait-il, *en sa qualité de G.·. M.·. étendre sa main, afin de porter un rayon de lumière dans leur temple.*

Mais il exigeait avant tout que le sanctuaire fût purifié, et que les Philalèthes vouassent leurs archives aux flammes; *ce n'est*, disait-il, *que sur les ruines de la tour de confusion, que peut s'élever le temple de la vérité.*

Les Philalèthes ne consentirent point au sacrifice qu'on voulait leur imposer, ils ne voulurent point

(1) Cagliostro fut condamné à mort par l'Inquisition de Rome, le 7 avril 1791: Pie VI commua sa peine en une prison perpétuelle, et le fit transférer au château St-Ange, d'où il chercha à s'évader, par un singulier stratagème.

Ayant demandé un confesseur, pour l'aider dans ses derniers moments, on lui envoya un Capucin, à qui il se confessa, et qu'il pria, après sa confession, de lui donner la discipline avec son cordon, en expiation de ses péchés. A peine eut-il reçu un petit nombre de coups, qu'il saisit le cordon, avec lequel il voulut étrangler le Capucin. Il avait conçu le dessin d'endosser son froc, et de sortir de la prison, à la faveur de ce déguisement.

Son projet n'ayant pas réussi, il fut tenu plus étroitement, et il ne tarda pas à succomber aux tortures et au désespoir.

purifier leur temple par la flamme de leurs archives, et ce Grand-M.·. inconnu rompit ses relations avec eux, par la lettre suivante :

« Au nom et à la gloire de l'Éternel !

» Pourquoi le mensonge est-il toujours sur les
» lèvres de vos députés, tandis que le doute est
» constamment dans vos cœurs ? Vous dites que
» vous cherchez la vérité, et vous l'avez méprisée,
» puisque vous préférez un amas de livres et
» d'écrits puérils au bonheur que je vous desti-
» nais, et que vous deviez partager avec les élus ;
» mais puisque vous êtes sans foi dans les pro-
» messes du Grand Dieu, ou de son ministre sur
» la terre, je vous abandonne à vous mêmes, et je
» vous le dis en vérité, ma mission n'est plus de
» vous instruire, malheureux Philalèthes ! vous
» sèmerez en vain, vous ne recueillerez que de
» l'ivraie. »

Bientôt eut lieu ce scandaleux procès du collier, dans lequel nous avons dit qu'il avait été impliqué : arrêté, emprisonné dans le donjon de la Bastille où il passa six mois, Cagliostro fut acquitté, mais il fut exilé par ordre de la Cour, et en quittant la France, il prédit la révolution qui éclata quelques années après : *Paris ne me reverra*, dit-il, *que lorsque la Bastille sera devenue une promenade publique*..

Les Mémoires que Cagliostro fit paraître dans ce procès célèbre rapportent cette prédiction, et

font connaître en outre à quelle source il avait puisé ses connaissances maç.·.; voici comment il y parle de sa naissance et de son initiation :

« J'ignore le lieu qui m'a vu naître et les parents » qui m'ont donné le jour (1) ; j'ai passé ma pre- » mière enfance dans la ville de Médine, en Arabie ; » j'ai été élevé sous le nom d'*Acharat*; j'étais logé » dans le palais du muphti *Salabayn;* ce prince » voulant satisfaire mon goût pour les voyages, fit » préparer une caravane, avec laquelle je quittai » la Mecque, pour n'y rentrer jamais.

» Je commençai mes voyages par l'Égypte, je » visitai les Pyramides, qui ne sont aux yeux des » observateurs superficiels qu'une masse énorme » de marbre et de granit ; j'y fis connaissance avec » les ministres des différents temples, qui voulurent » bien m'introduire dans des lieux *où le commun » des voyageurs ne pénétra jamais.* »

En laissant de côté la partie problématique de l'enfance de Cagliostro dans le palais du muphti *Salabayn*, ce qu'il y a de vrai et ce que prouvent ses connaissances maç.·., c'est qu'il fut initié aux mystères de la sublime science dans les Pyramides d'Égypte, et que c'est de là qu'il apporta en France le fruit de ses études et de ses travaux ; mais les deux LL.·. qu'il avait fondées à Lyon et

(1) Cagliostro était le fils d'un barbier de Naples dont le nom était *Tichio*.



à Paris, s'étant englouties dans le torrent révolutionnaire, et ne s'étant point relevées, il en résulte bien que les hauts grades de la Maç.·. Égypt... ne lui doivent point leur intronisation en France; mais il en résulte aussi que de son temps le vrai foyer de la grande science maç.·. était toujours aux Pyramides.

Telle était aussi l'opinion du savant F.·. Fauchet, orateur du G.·. O.·. de France, qui l'émit dans sa planche qu'il traça le 26 décembre 1829, dans la tenue solennelle du G.·. O.·. pour la fête de l'ordre.

Après avoir dit que les connaissances diverses, les doctrines et les sciences productives de la civilisation étaient sorties de l'école Égyptienne; après avoir rappelé que c'est d'après les prêtres Egyptiens que nous calculons le mouvement de précession, et *que nous le faisons de* 50'' 9''' 3/4 *par an*, que nous leur avons emprunté le mètre au type du stade égyptien; après avoir annoncé qu'il s'occupe d'un travail servant à prouver que les mystères égyptiens avaient été transportés par Moïse dans la Palestine, et que la secte des Esséniens, formée dans la suite au sein de la nation privilégiée des Israélites n'était qu'une émanation de la Maç.·. Égyptienne, le savant F.·. Fauchet dit qu'il a encore des matériaux à recueillir, et qu'il est sur la voie de leur gisement; *néanmoins*, dit-il, *j'ai la conviction, dès à présent, et plus que la preuve morale*, QUE LE TYPE DE NOTRE INSTI-

TUTION EST ENSEVELI DANS LE SEIN DES PYRAMIDES (1).

C'est là en effet où les éléments de toutes les connaissances humaines ont été toujours renfermés, comme s'ils étaient incorporés à cette masse, pour défier l'éternité; c'est là où ils se sont conservés depuis le jour où les philosophes d'Alexandrie s'y refugièrent, pour se soustraire à la tyrannie de ce nain difforme qui fut l'assassin de sa famille et le bourreau de ses sujets; c'est là enfin que l'immortel conquérant de l'Égypte alla les chercher, et les trouva à la fin du dernier siècle.

BONAPARTE AUX PYRAMIDES.

Ce rival d'Alexandre, après avoir conquis l'Égypte, se rendit aux Pyramides le 12 août 1798 (2) avec un cortége d'intimes, dont faisait partie le T.·. Ill.·. F.·. Larrey, chirurgien en chef de l'armée : ce digne maç.·. de qui Napoléon a dit : *c'est le plus honnête homme que j'aie connu* (3); ce noble F.·. dont nous nous glorifions d'avoir été le compatriote et l'ami, se plaisait à confirmer le récit que font de cette visite les auteurs que nous venons

(1) Procès-verbal de la fête de l'ordre du G.·. O.·., pour le solstice d'hiver 5829.

(2) Mémoires de Constant et de Rovigo.

(3) Ce témoignage est gravé sur le marbre qui couvre le tombeau du F.·. Larrey au cimetière du Père-Lachaise.

de citer, et dont le témoignage ne saurait être suspect, puisqu'ils accompagnaient le maître dans toutes ses expéditions.

Arrivé en face de la Pyramide de Chéops, le général s'en fit ouvrir l'entrée, et descendit lentement pendant un long espace de temps par des marches de granit.

Après avoir visité plusieurs salles, Bonaparte avisa une porte de bronze, recouverte de mousse, et demanda à l'Iman qui était avec lui, où aboutissait cette porte.

Celui-ci, qui voulait éluder la réponse, dit à l'interprète qu'on ne pouvait aller plus loin, cette porte conduisant au tombeau d'*Allah-Hackem* (1), dont les bienfaits défendent la mémoire, et la préservent de tout contact avec *les profanes qui n'adorent pas le même dieu que lui.*

« Iman ! répartit le général, je suis venu en » Égypte pour y faire renaître le règne d'*Allah-* » *Hackem* ; Dieu m'a permis de visiter son tombeau ; » je n'y entrerai qu'avec toi, mon interprète, et » cet officier (désignant Larrey qu'il avait em- » mené à tout événement), ouvre donc... » Et en

(1) Le kalife *Hackem* vivait à peu près en l'an mil. Les Druzes du Liban le vénèrent comme un Dieu. Dans leur religion, qu'ils appellent *Doctrine unitaire de notre Seigneur Hackem*, le nombre sept est sacré. (Note sur *Néhémie*, poëme hébreu par J. Ch. de Montbron.)

disant ces mots, il fit un de ces gestes qui ne permettent pas de désobéir.

L'iman creusa de sa main le sable qui était devant la porte, et poussa un pivot qui y était caché ; la porte roula sur elle-même, et les quatre personnages désignés s'avancèrent en silence par plusieurs détours, jusqu'à une vaste chambre sépulcrale, dont les parois étaient de marbre et de porphyre.

Sur une estrade en bois de chêne pétrifié par le temps, reposait une momie portant en tête une couronne d'or ; les bandelettes qui l'entouraient étaient couvertes de lames du même métal, et sur les quatre faces du cercueil étaient incrustés des hiéroglyphes racontant les exploits du héros.

Autour de cette momie royale, étaient dressés et adossés aux murailles plus de cent cercueils, renfermant chacun sa momie.

Les statues d'Izis et d'Oziris, de grandeur colossale, étaient placées sous une voûte : ces statues étaient en jaspe, et leurs têtes étaient surmontées d'une espèce de mitre en or, enrichie de pierres qui brillaient comme des astres, au sein d'une nuit profonde.

Bonaparte contempla ces vestiges d'une gloire éteinte depuis quarante siècles « Voilà les monu-
» ments ! dit-il, mais où sont les hommes? Où sont
» ces anciens Égyptiens qui furent les maîtres de
» l'Univers, du moins pour les sciences? Comment

» a pu s'éteindre une si grande renommée ? Com-
» ment tant de grands travaux ne les ont-ils pas
» garantis du sort des peuples vulgaires ?... » Et faisant un signe à l'Iman, qui s'était prosterné, il se dirigea vers la porte de sortie.

Alors l'Iman lui présenta une médaille qu'il prit dans un des cribles, en lui disant : « Soyez
» béni, et recevez pour souvenir de votre visite au
» tombeau du grand *Allah-Hackem*, cette pièce d'or,
» gravée à son image ; Alexandre et César ont
» reçu de mes prédécesseurs le même présent :
» tant que vous la porterez, la victoire vous sera
» fidèle. »

Bonaparte prit la médaille, et regardant l'Iman avec des yeux pénétrants : « Serais-tu, lui dit-il,
» autre chose que ce que tu parais être ? — Je ne suis
» répondit l'introducteur, qu'un pauvre Iman ;
» mais je suis prêtre de la race des Abbacides ;
» personne, excepté moi, n'aurait pu pénétrer
» dans cet endroit mystérieux (1) ; j'y ai été
» introduit par mon père et mon aïeul, dès ma
» plus tendre enfance ; et ils m'ont fait connaître
» les hiéroglyphes qui renferment la vraie science,

(1) Cette observation de l'Iman est conforme à la tradition ; dans les temps antiques, la dignité de Pontife n'était pas amovible, elle restait dans la famille ; le fils succédait presque toujours au père, à peu près comme la famille d'Aaron chez les Hébreux, avant qu'elle fût le jouet des despotes. (*Recherches historiques sur les Égyptiens*, par M. de P.

» laquelle ne peut être communiquée qu'aux
» initiés. »

» — Iman ! je te remercie : je conserverai et la
» médaille que tu me donnes, et le souvenir de
» cette visite. »

On dit que quelques jours avant la bataille de Leipsik, le héros perdit cette médaille renfermée avec d'autres bijoux de prix, dans un des fourgons qui furent brûlés près d'une ferme.

A son retour au Caire, le F.·.Larrey revit l'Iman, lui demanda l'initiation, qui lui fut accordée, et il en reçut une médaille pareille à celle qui avait été remise à Bonaparte.

Il résulte de ce qui précède, et il doit être tenu pour constant que les traditions maç.·., se sont toujours conservées dans l'intérieur des Pyramides, où le F.·. Savalette de Lange, Cagliostro, Bonaparte et le F.·. Larrey les ont retrouvées de nos jours.

Disons maintenant comment elles ont pénétré en France, abritées sous les drapeaux de notre armée, lorsqu'elle revint d'Italie, où elles avaient été introduites par Numa et par Pythagore.

INTRODUCTION EN FRANCE DU RITE DE MISRAÏM.

Marc Bedarride, officier d'état-major dans cette armée, eut occasion de puiser, non pas sur les rives du Nil, où son service ne l'appela jamais,

mais à Césène, Naples et Milan, quelques fragments de l'institution maç.·. ; il les recueillit précieusement, et parvint à se procurer une collection de grades Égyptiens, tant en langue vulgaire qu'en langue hiéroglyphique, ayant l'intention, lorsqu'il serait rentré en France, de doter son pays d'une institution qui n'y était connue qu'en fragments isolés.

Aussitôt son retour (c'était en 1814), Marc Bedarride voulut mettre son projet à exécution ; mais il sentit qu'il avait besoin, pour réussir, d'être secondé par des hommes ayant quelque importance dans le monde profane et dans le monde maç.·. tout à la fois.

Il sut, par les états imprimés du G.·. O.·. de France, qu'il existait à Paris un Sup.·. Cons.·. de l'Ecossisme, et que parmi les personnages qui en faisaient partie, se trouvait le T.·. Ill.·. F.·. Muraire, premier Président de la Cour de Cassation, et Off.·. honoraire de la Chambre d'administration du G.·. O.·. de France.

Marc Bedarride ne balança pas à se rendre auprès de ce F.·., dont il connaissait toute la capacité : il lui montra une collection de cartes antiques, contenant des emblèmes, monuments, inscriptions chaldéennes, ainsi que de nombreux hiéroglyphes, au moyen desquels les hommes initiés aux secrets de la Maç.·. égyptienne pouvaient parvenir au plus haut degré de perfection; et

pour l'exécution de son projet, il lui demanda son appui et son concours.

Le F.·. Muraire ne voulut point prendre sur lui l'initiative d'une telle résolution ; il se fit accompagner chez l'importateur du nouveau rite par plusieurs FF.·., qui étaient, ainsi que lui, Officiers du G.·. O.·. et GG.·. Insp.·. généraux du Sup.·. Cons.·..

Le F.·. Thory était l'un de ces FF.·. ; il était mieux que personne en état de juger de l'importance ou de la futilité du rite dont il lui était parlé ; il s'était déja prononcé d'une manière peu favorable aux hauts grades.

L'invention des hauts grades, dit-il dans son » *Acta Latomorum*, a fait le plus grand tort à l'ins- » titution, en dénaturant son objet et en l'affublant » de titres pompeux et de cordons qui ne lui ap- » partiennent pas. On conviendra que jamais elle » n'eût été proscrite en Allemagne, si les dissen- » sions soulevées par la *stricte observance*, les *suc-* » *cesseurs des FF.·. R.·.* †, et surtout l'invention de » l'*illuminalisme*, qu'on introduisit dans quelques » LL.·., n'eussent rendu l'association suspecte aux » Gouvernements. »

Le F.·. Thory, comme on le voit, n'était point partisan des hauts grades, du moins de ceux d'invention moderne ; car dans la nomenclature de ceux qu'il repoussait, il n'est pas du tout question du rite Égyptien. Mais lorsque Marc Bedarride lui

eut fait connaître quels étaient en réalité le but et les moyens du rite qu'il apportait, le F.·. Thory, ainsi que les autres Maç.·. qui accompagnaient le F.·. Muraire, convinrent que l'idée qu'ils avaient de la Franc-Maç.·., telle qu'elle était pratiquée dans le rite moderne, n'était rien en comparaison de ce qu'ils voyaient pour la première fois.

Après s'être aperçus enfin que les trois premiers grades n'étaient que la représentation de ce qui se passait au péristyle du temple, et que les autres ne pouvaient ni remplir, ni atteindre le but de la véritable Maç.·., tous voulurent s'enrôler sous la bannière de Marc Bedarride, s'inquiétant peu de la question de savoir si celui-ci avait ou n'avait pas des pouvoirs réguliers.

On conçoit avec quel empressement le F.·. Marc accueillit une telle résolution ; il constitua immédiatement et sans le concours d'aucune puissance étrangère, un Grand Cons.·. général de Ministres Constituants.

A ces Ill.·. FF.·., se joignirent bientôt un grand nombre de maçons, dont fit partie l'auteur de ces études, tous brûlant de connaître une doctrine qu'avaient étudiée et pratiquée tant de grands hommes de l'antiquité, doctrine qui avait traversé tous les âges, résisté à toutes les tempêtes et sur laquelle le F.·. Muraire exprima plus tard sa conviction, dans les termes suivants :

« Lorsque je me suis dévoué, dit-il, à l'ordre,

» maç∴ de Misraïm, c'est que j'en ai reconnu
» l'excellence, parce que c'est là que j'ai espéré
» retrouver *la trace des hautes sciences*, qui sont
» l'objet des recherches de tous les Maçons, et des
» connaissances sublimes qui seules peuvent élever
» l'homme vers le Créateur.

Malheureusement, les espérances du F∴ Muraire ne se sont point réalisées ; est-ce la faute de l'institution, ou bien celle de ses chefs ?

Le lecteur va voir que ce n'est pas l'institution qu'il faut accuser.

HUITIÈME ÉTUDE.

RITE DE MISRAÏM; — VICE RADICAL DE SON ÉTABLISSEMENT; — SA DERNIÈRE DISSIDENCE; — LA L.·. JÉRUSALEM DES VALLÉES ÉGYPTIENNES NÉE DE CETTE DISSIDENCE.

RITE DE MISRAÏM; VICE RADICAL DE SON ÉTABLISSEMENT.

Nous montrerons dans notre dixième étude la supériorité et l'excellence du rite de Misraïm. En attendant nous allons faire connaître l'élément délétère qui devrait rendre impossible sa prospérité, sous ses chefs actuels.

A peine *Marc* Bedarride eut-il formé le Grand Conseil Général, qu'il nomma son frère *Michel* Sup.·., Grand Conservateur de l'Ordre, se contentant d'être son représentant, et il rédigea des statuts généraux qui donnaient à ce chef un pouvoir tel, que les Rois les plus absolus n'en ont jamais eu de pareil, ce qui faisait dire au F.·. Thory, qu'avec des statuts semblables il gouvernerait despotiquement dix royaumes à la fois.

L'art. 19 de ces statuts est ainsi conçu :

« Il n'y a dans chaque état qu'un seul Supérieur » Grand Conservateur du rite : il a la souveraine » puissance et la suprême administration ; à lui » seul appartient le droit de créer le Souverain » Grand Conseil Général du 90e et dernier degré, » de le suspendre, de le dissoudre, et de le recom- » poser, si toutefois ce conseil s'écarte des pré- » sents statuts généraux, et en général de faire ce » qu'il juge dans sa sagesse d'avantageux à l'Ordre. » Comme Grand Président, fondateur de la Puis- » sance Suprême, nul autre dignitaire ne pourra » la présider, ni la convoquer, sans avoir obtenu » son adhésion ; enfin, il donne seul ou par son » Représentant les mots d'ordre des diverses sé- » ries du rite. »

Et comme si cette autorité n'était pas assez étendue, l'art. 265 porte qu'en cas de doute sur le sens positif d'un des statuts généraux, l'interprétation en est réservée au Souv.·. Grand Conseil Général, et même au Sup.·. Grand Conservateur, *dont la décision, dans ce cas, est absolue.*

Telle est la puissance que les importateurs du rite de Misraïm se sont attribuée en établissant l'Ordre en France, puissance tellement exorbitante, qu'il n'est pas de profane qui consen*tît* à s'y soumettre, s'il la connaissait avant son initiation : aussi prend-on le soin de faire contracter, avant tout, au néophyte qui se présente, l'obligation d'être fidèle aux statuts généraux de l'Ordre, quoi-

qu'il n'en sache pas le premier mot, et du moment qu'il est admis, il croit son honneur engagé à n'élever ni murmure ni plainte, puisqu'il en a fait le serment.

Que si, plus avancé dans l'Ordre, l'occasion se présente pour lui de faire quelques observations sur l'omnipotence du chef, il ne les fait d'abord que d'un air timide, d'un ton respectueux, et comme n'ayant d'autre dessein que celui de s'instruire ; alors on lui répond que cette prétendue omnipotence est tempérée par l'article des statuts qui établit un Grand Conseil Général, dont le pouvoir, lui dit-on, fait contrepoids à celui du Supérieur Grand Conserv.·..

Or, les pouvoirs de ce Grand Conseil sont illusoires par deux motifs :

Le premier, c'est qu'en vertu de l'article des statuts généraux que nous venons de citer, au Sup.·. Grand Conserv.·. seul appartient le droit, non-seulement de le créer, mais encore de le convoquer, et que pendant tout le temps que nous avons fait partie de l'institution, il ne s'est pas assemblé une seule fois ;

Le second, c'est que *dans son intérêt personnel*, le Supérieur Grand Conservateur n'élève aux grades que doivent avoir les membres du Souv.·. Grand Conseil, que ceux qu'il sait lui être parfaitement dévoués.

Nous allons dire quel est *cet intérêt personnel*, qui

a causé tant de dissensions, dont la dernière a enlevé à l'Ordre quarante de ses membres les plus honorables. Cette révélation pèse à notre cœur; mais enfin il faut bien que nos lecteurs sachent pourquoi, sous peine d'être taxés de la dernière inconséquence, nous avons quitté un ordre dont nous reconnaissons et proclamons l'excellence, et auquel ses adversaires mêmes ont été forcés de rendre justice.

Les frères Bedarride, quand ils introduisirent en France le rite de Misraïm, étaient animés des plus louables intentions. On ne peut pas douter que leur première idée n'ait été de doter leur pays d'un rite maç.·. qui mieux que tout autre pouvait conduire l'homme à la perfection.

Tel est au surplus l'hommage que lui rendit, en 1822, un des membres les plus érudits de la Franc-Maç.·., qui après être passé successivement du G.·. O.·. au rite de Misraïm, pour en étudier les principes, l'avait quitté lorsqu'il eut reconnu les vices de son administration, pour retourner au G.·. O.·.

Cet orateur était le F.·. Richard, qui dans le discours solennel qu'il prononça à la fête de l'Ordre, déclara que le *rite Misraïm ne présentait par lui-même rien de répréhensible, et qu'il renfermait des préceptes de morale et de philosophie* (1).

(1) Procès-verbal de la fête de Saint-Jean d'été. 1822, imprimé par ordre du G.·. O.·. de France.

Mais en honorant le rite en lui-même, et tout en reconnaissant que dans les tableaux de ce rite figuraient des noms respectables dans l'ordre social, même des membres du G.·. O.·., le F.·. Richard n'en flétrit pas moins les abus, quoiqu'il ne les connût pas sans doute tous, puisqu'il n'a pas parlé de celui qui a produit la plus nombreuse dissidence.

Cet abus consiste en ce que les importateurs du rite se sont constitués créanciers de l'Ordre qu'ils venaient d'établir, d'une somme qu'ils portèrent d'abord à 120,000 fr., mais qu'ils réduisirent ensuite à 80,000, et ce, en payement des sacrifices qu'ils disaient avoir faits, soit pour se procurer les tableaux, cartes, cahiers et autres documents du rite importé, soit pour frais de chancellerie.

C'est au payement des intérêts de cette créance qu'ils imaginèrent d'appliquer toutes les recettes, provenant des réceptions, affiliations, promotions, cotisations et autres rentrées de même nature, s'inquiétant peu que l'institution ainsi organisée, au lieu d'être une institution de bienfaisance, ne fût plus en réalité qu'une spéculation créée à leur profit, comme elle l'était en effet, puisque dans cette institution ainsi organisée, l'homme riche n'a pas les moyens de satisfaire au besoin de son cœur, et que le pauvre n'y trouve pas les ressources sur lesquelles il avait compté éventuellement, en s'y faisant initier.

Mais une grande difficulté se présenta: Comment constituer une créance dont le débiteur serait un être imaginaire, une société non reconnue? En la faisant connaître à chaque membre, à mesure qu'on les recevait, n'avait-on pas à craindre d'écarter les récipiendaires? En est-il un seul qui n'eût mieux aimé se retirer, que d'apposer sa signature au bas d'un acte qui établissait débiteur d'une somme importante lui, ou la société dans laquelle il allait entrer?

Pour tourner la difficulté, on patienta quelque temps sans parler de créance, et on fit bon nombre de réceptions : mais sous prétexte d'organisation, on créa, en dehors des statuts généraux, une espèce de tribunal appelé *Comité de radiation*, devant lequel on imagina de traduire quiconque, une fois entré dans l'Ordre, se permettrait la moindre critique, soit sur le pouvoir exorbitant, soit sur les actes du Supérieur Grand Conservateur; on faisait prononcer par ce tribunal une suspension plus ou moins longue, ou même l'exclusion absolue de ceux qu'on y traduisait, et le dernier article des statuts généraux, l'art. 270, portait que le nom de tout F.·. *effacé du Livre sacré*, serait inscrit ignominieusement, et avec opprobre, *sur le Grand Livre d'exclusion*, et que l'Ordre appellerait sur lui la *haine* et le *mépris* des FF.·. et la *vengeance* du Tout Puissant..... La haine des hommes, la vengeance de Dieu dans un Ordre maç.·.!!!

Mais cette intimidation était nécessaire pour s'assurer de la discrétion des FF.·., par qui l'on devait faire reconnaître la créance de 80,000 fr.

Quand tout fut ainsi disposé, on dressa un acte récognitif de la créance, et on le déposa chez le Supérieur Grand Conservateur.

Avant de conférer le premier grade de la puissance Suprême, c'est-à-dire le 87e degré du rite, on prenait la précaution de faire prêter par le néophyte et de lui faire signer le serment banal qu'on exige dans tous les rites, de ne jamais révéler à qui que ce soit les secrets qui allaient lui être confiés; et le premier de ces secrets, c'était la créance de 80,000 fr., dont on lui présentait immédiatement l'acte à signer.

Par ce moyen, les chefs avaient une triple garantie, la foi due à un acte, le serment, et en définitif l'art. 270 des statuts généraux.

On conçoit qu'un ordre maç.·. bâti sur un pareil système et dans un tel but, ait été repoussé par des hommes de cœur, aussitôt qu'ils avaient connaissance des faits que nous venons de signaler, et que nombre d'initiés aient mieux aimé se retirer (ce qui a eu lieu à diverses époques), que de devenir complices d'une telle combinaison.

On conçoit aussi que d'autres, connaissant l'excellence du rite au fond, et ayant foi dans son avenir, aient patienté et cherché à concilier la

dignité de l'ordre avec la position de ses chefs actuels.

Nous avons été de ces derniers, et nous avouons avoir fait tous nos efforts pour amener le F.·. Michel Bedarride à consentir à une révision des statuts, et à une transformation de créance que tout le monde désirait, et qui aurait été aussi dans son intérêt; car, pour ménager son amour-propre, l'ordre l'aurait reconnue, et s'en serait libéré au moyen d'une rente viagère qu'il lui aurait payée annuellement, mais qui se serait éteinte avec lui.

Pour l'engager à consentir à cet arrangement, combien de fois n'avons-nous pas mis sous ses yeux des exemples pris dans l'histoire, afin de lui prouver que plus un homme est revêtu d'un grand pouvoir, et plus il doit l'exercer avec prudence, avec justice, et surtout avec désintéressement.

« Le désintéressement, lui disions-nous, c'est la vie de toute société. Combien de gouvernements n'ont-ils pas été renversés, même de nos jours, parce que les chefs négligeaient l'intérêt général pour ne s'occuper que de leur intérêt personnel !!! Regardez la maç.·. elle-même : si elle s'est maintenue dans tous les âges et dans tous les pays, c'est parce que chacun des membres de cette institution toute de cœur, peut se dire : dans quelque partie du monde que je me trouve, je suis sûr d'avoir au besoin des amis et des FF.·. : détruisez cette

certitude, enlevez à l'institution le moyen de pratiquer ce dogme fraternel, en lui ôtant la réciprocité, votre ordre ne devient plus qu'une réunion isolée, professant de fort belles maximes; mais comme il ne pourra pas les mettre en pratique, il tombera au premier souffle.

» Et c'est ce qui est arrivé, ajoutions-nous; toutes vos LL.·. de province se sont éteintes, et le point central s'est tellement retréci, qu'a peine comptez-vous dans votre tableau cinquante membres actifs, se retirant successivement, à mesure qu'ils connaissent le vice mortel dont votre institution est frappée.

» Faites donc disparaître ce vice, lui disions-nous, et vous verrez le temple de Misraïm attirer à lui tous les hommes d'élite, et les retenir par cet attrait puissant, qui donne la vie à l'âme et fait battre le cœur... »

Paroles perdues : inflexible dans sa volonté, le F.·. Michel n'a jamais voulu rien concéder, par suite de ce faux principe, qu'un pouvoir ne doit faire des concessions que de son propre mouvement : une soumission aveugle, un mutisme complet, nulle satisfaction donnée soit au cœur, soit à l'amour-propre de ses FF.·., tel a été le système dont rien n'a pu le faire départir.

Est-il étonnant que les graves abus d'une institution ainsi administrée aient souvent excité des mur-

mures et des plaintes, de la part des hommes que blessait un tel despotisme, n'ayant pour but qu'un sordide intérêt, et qu'ils se soient retirés plutôt que de subir un joug aussi humiliant (1) ?

Mais il est arrivé un moment où l'explosion est devenue générale, et où quarante membres des plus honorables se sont retirés à la fois; voici dans quelle circonstance.

DISSIDENCE QUI A PRODUIT LA L.·. JÉRUSALEM DES VALLÉES ÉGYPTIENNES.

Un Maç.·. qui jouissait parmi ses FF.·., comme dans le monde profane, d'une considération parfaitement méritée, le F.·. Bertrand, ancien officier de l'armée et membre de la Légion d'honneur, avait été promu au grade de Maître Absolu, et était chef du Chap.·. ou Conseil des Angles (8e degré du rite).

Ce F.·. avait constamment donné des preuves de son attachement à l'Ordre, et rempli toutes les fonctions qui lui avaient été confiées avec talent et dignité.

(1) Nous pouvons citer parmi ces FF.·. le général Lallemand, les FF.·. Juge et Richard Gr.·. Off.·. du Grand O.·., le F.·. Ternisien, avocat et aujourd'hui magistrat à la Guadeloupe, etc., etc.

Atteint depuis deux ans d'une maladie grave, le F.·. Bertrand, après avoir épuisé toutes ses ressources, finit par succomber, en 1851, à de longues souffrances, et mourut en laissant une veuve dans un état voisin de l'indigence.

Quelques membres de l'Ordre, qui demeuraient près de lui, furent immédiatement informés de son décès, et voulant arracher sa dépouille mortelle à la confusion qui naît de l'enterrement dans une fosse commune, ils s'adressèrent au chef de l'Ordre, et lui demandèrent de venir au secours de la veuve, pour donner au F.·. Bertrand une sépulture honorable.

Les FF.·. qui imploraient ce secours n'étaient point parvenus à la puissance suprême; ils ignoraient donc l'emploi que recevaient les fonds des LL.·., et leur étonnement fut au comble, lorsque le F.·. Michel, forcé de s'expliquer, se vit contraint de révéler la destination de ces fonds, et de dire qu'ils étaient même insuffisants pour remplir les obligations de l'Ordre envers lui.

Une fois éventé, le secret se communiqua de l'un à l'autre : cette révélation excita un murmure général, que le F.·. Michel espéra dominer par son comité de radiation, devant lequel il traduisit *pour leur conduite irrégulière et anti-maç.·.*, disait-il, trois des membres les plus influents ; mais quarante FF.·. des plus honorables prirent la défense des inculpés, et demandèrent à être traduits devant le

terrible tribunal, comme coupables du même délit, et sur le refus du F.·. Michel d'obtempérer à leur demande, ils lui adressèrent leur démission collective.

Au lieu de communiquer cette démission au comité radiateur, le F.·. Michel poursuivit le décret d'expulsion, que le complaisant tribunal prononça contre des FF.·. qui s'étaient exclus eux-mêmes.

Heureusement que cette sentence ne les condamnait pas à boire la ciguë comme Socrate, à être enchaînés comme Anaxagore, à s'empoisonner comme Aristote. Forts de leur conscience, les démissionnaires, et d'autres frères à leur exemple, s'éloignèrent; mais ils n'abandonnèrent pas l'espoir qui les avait toujours soutenus : ils se réfugièrent auprès du G.·. O.·., qui plein d'une bienveillance toute paternelle, leur tendit les bras, les reçut avec la plus grande cordialité, et leur permit de travailler sous le titre de *L.·. Jérusalem des vallées Égyptiennes.*

Cette admission dans le sein de la grande famille fut, à leurs yeux, d'un heureux présage; peut-être la nouvelle L.·. est-elle destinée, se dirent-ils, à remplir la lacune qui existe dans les sections des divers rites reconnus par le G.·. O.·. de France (1); de manière que le rite égyptien rem-

(1) Voir le calendrier maç.·. du G.·. O.·. de France pour l'année 1853, page 126, où se trouve cette lacune, qui semble attendre le rite égyptien.

plisse la septième section et couronne les six qui la précèdent.

Puisse cet espoir se réaliser ! ce sera véritablement le triomphe de la Franc-Maçonnerie ; car, nous le répétons, c'est seulement en s'élevant jusqu'au dernier degré de l'échelle mystérieuse du rite égyptien, qu'on peut parvenir à cette perfection, qui est l'objet de tant de recherches et de vœux jusqu'ici infructueux.

Mais ce ne sera qu'après avoir soumis ses études et ses projets au G.·. O.·., et après avoir obtenu sa sanction, que la nouvelle L.·. fidèle au serment qu'elle a prêté, se livrera aux exercices du progrès.

Comment ce progrès pourra-t-il s'obtenir? Nous l'indiquerons, après avoir fait justice d'un système mis à jour, il y a quelques années, par une nouvelle institution qui avait pris le titre de *Grande L.·. nationale de France;* système qui du reste s'est éclipsé avec cette L.·., comme il devait le faire, devant le flambeau de la raison et de la vérité.

NEUVIÈME ÉTUDE.

DE LA GRANDE L.·. NATIONALE, CRÉÉE EN 1848; — IDÉE DE CETTE L.·. DE RAMENER LA MAÇ.·. A UN SYSTÈME D'UNITÉ, PAR LA SUPPRESSION DES HAUTS GRADES; — UTOPIE DE CE SYSTÈME.

Dans un siècle si fécond en grands événements, à une époque où, par une espèce de commotion électrique, toutes les imaginations s'étaient exaltées, toutes les têtes avaient fermenté, où le désir d'innover semblait être devenu un besoin général, on a pu voir, sans étonnement, éclore le projet d'une *Grande L.·. Nationale*, dont le but apparent aurait été de réaliser ce qu'on appelle *l'unité maç.·.*

Voici dans quels termes le journal intitulé : *Le Franc-Maçon* (Revue mensuelle, portant pour épigraphe : *Le Flambeau et non la Torche*, rédigé par le T.·. Ex.·. F.·. Déchevaux-Dumesnil, officier du G.·. O.·. de France, qui, en respectant les croyan-

ces, combat les idées, quand elles lui semblent mauvaises), rendit compte de la création de cette prétendue L.·. Nationale :

DE LA GRANDE L.·. NATIONALE CRÉÉE EN 1848.

« Le 17 avril 1848, dit ce journal, la Grande L.·. Nationale, ainsi s'appelle le nouveau pouvoir, a convoqué la Maç.·. et a proclamé que le principe qu'elle entendait faire triompher, était celui de l'*unité*. Des circulaires ont été envoyées aux ateliers de la province; mais la date récente de l'envoi n'a pas pu permettre de recevoir encore de réponse: la Grande L.·. s'ajourne en conséquence au 15 mai suivant.

» Voilà donc, ajoute le journal, un pouvoir révolutionnaire qui, sans rien changer de ce qui existe, et sans qu'aucun mandat lui ait été délégué, s'interpose entre les trois autres puissances, décrète l'unité, et dans son ardeur d'égalité, prétend abolir tout degré supérieur à celui de simple Maître. »

Tel était, en effet, le programme de la Grande L.·. Nationale: supprimer tous les hauts grades, et ne laisser subsister que les trois degrés symboliques; seulement, par respect pour la tradition, elle admettait, dans tous les ateliers indistincte-

ment, les signes et batteries du rite écossais, concurremment avec ceux du rite français, comme le font aujourd'hui beaucoup de LL.·. régies par le G.·. O.·. de France.

Quant au rite égyptien, les innovateurs ne s'en sont pas occupés. Est-ce dédain, ignorance, ou distraction? On ne sait... Quoi qu'il en soit, examinons le projet en lui-même, et recherchons s'il peut aboutir à quelque résultat utile.

Et d'abord, à l'apparition de l'établissement nouveau, on aurait pu croire que certains députés du G.·. O.·., ayant reconnu quelques abus, ou éprouvé quelque injustice dont ils n'auraient pas pu obtenir le redressement, auraient tenté de renouveler la scission qui eut lieu en 1761 dans la Grande L.·. de France, à l'instigation de *Lacorne*.

Mais ce n'est point par quelques députés, ce n'est point pour le redressement de quelques prétendus griefs que la nouvelle L.·. avait été créée; l'idée de sa formation était née dans le cerveau de quelques maç.·. isolés, sans caractère ni mandat, et elle n'en était sortie que dans un but qui n'intéressait nullement l'Ordre maç.·.; les tentatives que les innovateurs ont faites, soit auprès du G.·. O.·., soit auprès des autres rites, tentatives dans lesquelles ils ont partout échoué, nous ont donné la clef de leur combinaison; ils n'avaient élevé un nouveau temple que pour arriver à une fusion dont le prix eût été le partage du pouvoir,

et ce but n'était point caché, car il est énoncé en toutes lettres dans l'art. 1er de leur Constitution, portant *qu'elle se propose, avant tout, la fusion des rites, et la centralisation du pouvoir, auxquelles il sera avisé par tous les moyens possibles de conciliation.*

Reprenons cependant le projet, et supposons-le dégagé de tout intérêt personnel ; il nous sera facile de reconnaître qu'il vient du pays fabuleux, auquel Thomas Morus a donné le nom d'Utopie.

SUPPRESSION DES HAUTS GRADES, POUR ÉTABLIR L'UNITÉ MAÇ.·.

Voici quel a été le raisonnement des auteurs de cette innovation : « La véritable Maç.·., disent-ils,
» ne vit ni de formules surannées, ni de hochets; or,
» les hauts grades ne sont pas autre chose ; donc il
» faut les supprimer, et il le faut avec d'autant plus
» de raison, que nous arriverons, par cette sup-
» pression, à l'*unité maç.·.*

Nous conviendrons sans peine de la première donnée ; non, la véritable maç.·. ne vit ni de formules ni de hochets ; le vrai maç.·. les dédaigne, parce qu'il en reconnaît la futilité, et qu'il sait qu'en maç.·. rien n'est véritablement bon que ce qui est utile, et qui tend à la vérité et à la perfection.

Mais ces formules et ces hochets ne se trouvent-

ils pas aussi dans les trois premiers grades? Que l'on jette les yeux sur les insignes de chacun d'eux, et l'on en sera convaincu. Telle est, au surplus, l'opinion qu'ont émise, à diverses époques, des maçons très-érudits et animés du zèle le plus louable. Écoutons ce que disoit, il y a près d'un demi-siècle, un Orateur, dont le G.·. O.·. lui-même nous a conservé le discours (1) :

« A nous entendre parler pompeusement de ni-
» veau, d'équerre, de perpendiculaire, de com-
» pas, à voir le sens allégorique que nous atta-
» chons à ces saints emblèmes, il semblerait que
» les maçons sont un peuple de demi-dieux,
» comme le Sénat romain était, aux yeux de Cinéas,
» une assemblée de rois. Discours, cantiques,
» planches, tous ces monuments paraissent avoir
» été jetés dans le même moule; si vous en retran-
» chez les trophées que nous nous élevons les uns
» aux autres, les éloges dont nous nous payons
» réciproquement, les tributs d'encens dans les-
» quels nous enivrons notre puérile vanité, que
» resterait-il qui puisse satisfaire un vrai sage?
» Nos pièces d'architecture respirent la même fa-
» deur que nos échelles d'adoption; nous parlons
» à des hommes, comme à des femmes frivoles;
» des saillies, des bouquets, des bluettes, de vains
» colifichets, voilà ce que nous recherchons dans

---

(1) État du Gr.·. O.·. 5804.

» nos discours maç.·.; point d'élévation, point de
» nerf, point de vigueur mâle; nulle part l'accent
» de l'incorruptible Raison; où donc, insipides
» louangeurs, faisons-nous résider la délicatesse,
» si nous ne craignons point de l'offenser par les
» compliments et les félicitations directes que
» nous nous prodiguons avec tant d'emphase? »

Ainsi parlait le F.·. Gorgueneau, O.·. de la R.·. L.·. *de la Triple lumière*, à l'O.·. de Paris, il y a un demi-siècle, et le G.·. O.·. a approuvé sa critique, en la conservant dans ses états.

Pour se confirmer dans l'opinion de ce maçon, digne, à tous égards, de parvenir au temple de la véritable lumière, il suffirait de rappeler ce qu'on a vu et ce qu'on a appris dans les trois premiers grades; quelques mots, quelques signes, quelques louanges, voilà ce qu'on a appris; des tabliers blancs, des cordons noirs, voilà ce qu'on a vu. Enfin on est devenu membre d'une association *isolée* de tout contact avec les profanes; voilà tout.

Les trois premiers grades confèrent encore à celui qui les a reçus le droit de concourir annuellement à la nomination des dignitaires de la L.·., et de briguer des suffrages, soit pour lui-même, soit pour ses protégés; avantage tout à fait opposé au but réel de l'institution, puisque au lieu d'apprendre à vaincre ses passions, on apprend ainsi à se livrer à celles qui sont les plus dangereuses, l'intrigue et l'ambition.

Écoutons encore à ce sujet un orateur qui s'exprimait de la manière suivante devant le Grand O.·. lui-même, dans une séance solennelle de la fête de l'Ordre.

« Qui de nous, disait-il, n'a pas cru trouver dans » le culte de la maçonnerie les moyens assurés de » devenir meilleur, de protéger la faiblesse, de » mieux exercer enfin cette céleste bienfaisance » qui nous rapproche le plus du Grand Être ? Mais » qui de nous aussi, après les premiers élans de » sa ferveur, n'a pu se convaincre, hélas ! que les » Maçons sont des hommes ; qu'en avançant dans » la carrière, là comme ailleurs se glissent aussi » dans l'ombre les velléités de l'ambition, le désir » du pouvoir, la tendance vers la domination ? Qui » n'a pu remarquer ces innocentes cabales, ces » petits manéges, ces puériles intrigues, pour fa» voriser tel concurrent, ou pour écarter tel com» pétiteur ? Qui n'a vu quelquefois le dépit sérieux, » et mal déguisé de quelque amour propre froissé, » de quelque vanité déçue, de quelque espérance » trompée ? Et quel Maçon raisonnable, à cette » vue, n'a reconnu partout le cachet de la faiblesse » humaine (1) ? »

Voilà comment s'exprimaient à deux époques

(1) Discours du F.·. Boric, Gr.·. Orat.·. du G.·. O.·. de France; procès-verbal de la solennité de la fête de l'ordre, Saint-Jean d'été, 1825.

différentes les organes du Sénat maç∴; et certes, il nous est permis de dire avec eux que les adeptes de la Maç∴ moderne ne sont réellement que des apprentis, boursouflés d'orgueil, et courant après les hochets.

Mais, disent les innovateurs, l'unité et l'égalité étant les véritables bases de la Maç∴, c'est sur ces bases qu'il convient de reconstruire l'édifice.

A Dieu ne plaise que nous méconnaissions les avantages de l'*unité*; nous savons quelle force elle prête à tous les établissements, et de quel charme l'*égalité* peut doter les associations.

Mais ce n'est pas tout que de parler de cette unité; ce n'est pas tout que de rappeler combien elle est nécessaire à la prospérité de l'Ordre, et de dire que ce n'est que par elle que l'égalité pourra véritablement s'établir parmi les Maç∴; que par conséquent l'intérêt même de l'Ordre exige qu'on supprime tout ce qui dépasse le niveau; non cela ne suffit pas; il faudrait au moins qu'on nous dise comment réduite aux trois premiers grades symboliques, la Maç∴ obtiendrait cette *égalité* tant préconisée et tant promise; n'y aurait-il pas toujours des apprentis, des compagnons et des maîtres; des tabliers de travail, et des cordons de dignitaires; la colonne du nord et celle du midi, dominées toutes deux par l'Orient; en un mot, des distinctions, des formules et des hochets de toute espèce? Ah! quelque chose que l'on fasse,

et quelque chose que l'on dise, l'égalité n'existera parmi les hommes qu'à trois périodes de la vie, lorsqu'ils naissent, lorsqu'ils souffrent, lorsqu'ils meurent; hors de là, les hommes inégaux en force et en intelligence, ne seront jamais égaux ni devant la nature, ni devant la société, et l'aristocratie du talent, comme celle des forces physiques, existera toujours, n'y eût-il que deux hommes sur la terre.

« Législateur, dit Pythagore, ne parle point égalité au peuple, il te prendrait au mot, et croirait » que le premier citoyen qu'il rencontre est l'égal » d'un sage, tandis qu'il faut dix oboles pour faire » un dragme (1). »

Cependant admettons l'idée des innovateurs et apprécions-la dans son exécution.

Supprimer les hauts grades pour arriver au nivellement, voilà l'idée.

Or, au physique comme au moral, il y a deux manières d'opérer un nivellement : la première, c'est d'élever ce qui est petit au niveau de ce qui est grand, la seconde c'est d'abaisser ce qui est grand au niveau de ce qui est petit.

Eh bien, dans une institution toute de progrès, comme l'est la franche Maç∴, c'est ce dernier nivellement que les innovateurs ont adopté ; ils

(1) Œuvres et voyages de Pythagore.

veulent que le savoir descende au niveau de l'ignorance, que l'ouvrier paresseux reçoive le même salaire que celui qui est laborieux; ils veulent justifier la conduite de ces trois compagnons parjures, qui, suivant la légende du grade de Maître, assaillirent Hiram pour lui arracher la parole et avoir son salaire, et qui ne pouvant l'obtenir eurent recours à l'assassinat; en un mot, ils abattent l'échelle, au lieu d'y faire monter. C'est ainsi qu'on a vu, aux derniers jours de la Terreur, un proconsul conventionnel, jaloux sans doute de la triste gloire d'Erostrate, faire abattre les élévations monumentales, par fanatisme pour le principe égalitaire qu'il voulait appliquer à tout, même aux monuments séculaires d'une grande cité (1).

Qu'on cesse donc, sous prétexte d'unité et d'égalité maç.·., de vouloir transporter les colonnes de l'édifice sur des décombres et des ruines : on a vu tant de faiseurs de projets n'aboutir qu'à l'utopie et au ridicule ! Nous répéterons aux utopistes comme aux innovateurs, qu'on ne parvient pas dans le sanctuaire, en restant dans le parvis du temple, et que ce n'est pas en éteignant la lumière qu'on peut jouir de son éclat.

---

(1) Les tours de l'église de la Dalbade de Toulouse, furent démolies en 1794, par un délégué de la Convention.

Au reste, il n'est pas étonnant qu'une institution maç.·., fondée sur de telles bases, se soit écroulée sous la première attaque qui lui fut portée.

Cette attaque suivit de près son apparition; elle eut lieu de la part d'un F.·. qui était profondément versé dans la science maç.·., et qui, sous le nom de F.·. Josephe, fit insérer la note suivante dans le journal le *Franc-Maçon*, des mois de novembre et décembre 1848.

« Quelle est l'utilité de la création d'une *grande Loge nationale?* Quels effets a-t-elle produits jusqu'à ce jour? Quel bien est-elle appelée à rendre?

» Nous voudrions trouver quelque réponse satisfaisante à faire à chacune de ces questions, mais c'est en vain que nous avons feuilleté la première œuvre de ce pouvoir, *sa Constitution*, c'est en vain que nous avons pris à part chacun de ses articles pour les pressurer jusqu'à ce qu'il en jaillisse une idée neuve; nous l'avouons avec peine, nos efforts sont demeurés impuissants.

» En effet, quels sont les principes fondamentaux sur lesquels se base la nouvelle charte maç.·.? *Représentation réelle et efficace, égalité de tous les FF.·. par l'abolition des hauts grades, contrôle permanent de tous les atel.·. sur le pouvoir directeur, et du pouvoir directeur sur tous les atel.·., liberté de la presse maçon.·.* Certes ce sont là de grands et nobles prin

cipes, qui, s'ils n'eussent point été établis, auraient dû attirer sur la tête de celui qui les eût proclamés le premier les bénédictions du monde maçonnique. Mais ces principes n'avaient-ils pas vu le jour avant la proclamation de la constitution de la grande Loge Nationale ? Qu'est-ce en effet, pour citer un exemple, que le *G.·. O.·. actuel*, sinon la réunion des *seuls représentants élus des ateliers* de France, administrant *seuls* l'Ordre dans ses rapports avec les ateliers de la correspondance, et avec les GG .·. OO.·. affiliés répandus sur le globe ? Là *representation* est donc *réelle*, elle est donc *efficace*, puisque tout se fait par *elle* ; le *contrôle* des atel.·. sur le pouvoir et du pouvoir sur les atel.·. est donc *permanent*, puisque ce sont les *représentants élus des atel.·.* qui, en réunions solennelles, se font rendre *les eomptes de la gestion de chacun, suivant les attributions qui lui sont confiées par l'élection et pour un temps donné.*

» Quant à la *liberté de la presse maçonnique*, comme il n'est certainement pas entré dans l'idée des nouveaux législateurs de laisser divulguer les divers moyens de reconnaissance que nous employons, ni les rituels des cérémonies en usage dans nos temples, nous nous demandons sur quoi peut porter la liberté de la presse, sinon sur les questions de philosophie, les développements de la morale et l'histoire de l'Ordre, voire même encore sur la controverse à laquelle donneraient lieu les actes

des pouvoirs maçonniques constitués. Où sont donc aujourd'hui les lois qui vous défendent de traiter ces divers sujets, où sont les pouvoirs qui vous les imposent ? Et s'il reste encore quelques vestiges d'une législation trop exigeante à cet égard, l'apparition du journal le *Franc-Maçon*, l'échange agréé de cette feuille avec un *bulletin officiel* n'est-il pas une *reconnaissance*, je ne dirai pas *explicite*, mais *éclatante* de la liberté de tous, et de la franchise avec laquelle on est entré dans la voie des réformes nécessaires ? Votre constitution proclame donc encore un principe né avant elle.

» J'arrive à la question de l'abolition des hauts grades. Sans répéter ici les motifs que j'ai déduits dans un précédent article (voir le nº de juillet du *Franc-Maçon*), je vous dirai : de deux choses l'une, *ou vous avez voulu faire de l'égalité*, et alors vous avez manqué votre but, car vous avez laissé debout une hiérarchie de trois degrés, hiérarchie aristocratique non-seulement dans son principe, mais encore dans ses conséquences, puisqu'au degré supérieur *seul* appartient le droit de régir les travaux de l'atel.·.; *ou vous avez voulu innover*, et là encore vous avez échoué, car il y a longtemps que plusieurs rites, le rite éclectique entre autres, ne reconnaissent aucun degré supérieur à celui de maître, et vous trouverez fort peu d'atel.·. en Allemagne qui vous admettent à visiter leurs travaux sur le vu d'un *bref de rose-croix*, *d'une patente de Kadosch*, *ou*

même de grand inspecteur général. Vous n'êtes donc point arrivés à votre but ; je dirai plus, vous avez usurpé un droit qui ne vous appartenait pas. La réforme que vous avez voulu opérer n'est point ici une réforme d'administration qui puisse regarder la France seule, c'est une réforme de rites, et à ce titre, elle intéresse le monde ; car presque tous les rites connus possèdent des hauts grades en plus ou moins grand nombre. De quel droit prétendez-vous donc réformer des rites qui vous sont étrangers, inconnus peut-être ? Sans doute, j'ai, comme vous, senti la nécessité de faire disparaître les abus de ce que j'ai appelé de *glorieuses misères*, mais je ne veux pas y arriver par des moyens violents ou illégaux, comme ces partisans d'utopies sociales qui, pour faire triompher des principes au fond desquels il y a peut-être bien quelques vérités, en ont appelé à la révolte, et ont enseveli ce qu'il pouvait y avoir de bon dans leur œuvre sous une couche de sang et de haine, tandis que la persuasion seule eût plus tard couronné leurs efforts. En trop froissant les sentiments, on les irrite ; une persuasion lente et raisonnable les modifie.

» Que reste-t-il donc de votre constitution, sinon une série de vieux articles habillés à neuf, et en regard de chacun desquels je pourrais, si je ne craignais de fatiguer ma plume, apposer les numéros correspondants dans les statuts des autres pouvoirs. *Votre but est manqué* ; vous vous étiez posés

en *réformateurs*, et vous vous êtes constitués en *puissance rivale*. Cet instinct d'imitation si fort chez l'homme vous a portés à copier les événements politiques. Vous avez fait un appel au peuple maç.·., tout le monde se souvient de la pompe de vos affiches où tous les rites et toutes les obédiences étaient conviés. Cette parodie du suffrage universel vous a fait élaborer une constitution pour la sanction de laquelle vous avez faussé le principe de la souveraineté populaire, en reniant à une partie du peuple par qui vous aviez été nommés, le droit de voter la loi qu'il vous avait chargés de faire. Une fraction minime a dès lors sanctionné votre constitution maç.·., cette pâle reproduction de l'œuvre politique à laquelle vous avez même emprunté le renvoi à des *lois organiques*, indiqué par les nombreux *futurs* dont est semé votre travail ; puis enfin vous avez couronné votre œuvre par la nomination d'un *gouvernement provisoire ;* vous ne vouliez pas du pouvoir, *vous vouliez jeter un pont, afin que les rives opposées pussent fraterniser*, comme le disait le F.·. *Duplanty* dans la sincérité de son âme, et cependant élevant autel contre autel, vous avez séparé au lieu de réunir !... Voilà ce que vous avez fait; voilà le triste reproche que la Maçonnerie désabusée vous adressera un jour qui n'est pas éloigné, vous pouvez m'en croire, etc etc. »

La prévision du F.·. *Josephe* ne tarda pas à se réaliser; la grande L.·. nationale tomba

Nous allons examiner maintenant si le nivellement tant désiré ne s'opérerait pas mieux en élevant ce qui est petit au niveau de ce qui est grand, c'est-à-dire en engageant tous les Maçons d'un mérite reconnu et d'une vertu éprouvée, à monter sur l'échelle mystérieuse du rite Egyptien, et en les plaçant ainsi véritablement dans la voie du progrès.

DIXIÈME ÉTUDE.

DU PROGRÈS MAÇ.·.; — COMMENT ON DOIT L'ENTENDRE; — MOYEN DE L'OBTENIR.

Dans le monde maç.·., comme dans le monde profane, on confond deux choses qu'il importe cependant de bien distinguer, *les institutions et les individus.*

Quand on parle de progrès en maç.·. c'est toujours des premières qu'il s'agit, en quoi l'on commet la plus grave des erreurs; car le progrès ne peut s'attacher ni à l'un de ses rites, ni à l'un de ses grades.

Nous avons dit, dans notre troisième étude, comment la secte des Esseniens, qui était née sur les bords du Jourdain, avait conservé l'institution primitive de la maç.·., transportée par Moïse à Jérusalem.

Nous avons expliqué, dans la même étude, comment Salomon avait formé des trois premiers

grades de cette institution, le rite Adhoniramite, composé uniquement des trois premiers degrés.

Enfin, dans notre cinquième étude, nous avons fait connaître la création et l'introduction de l'Écossisme dans nos contrées.

Ainsi donc il existe trois rites en France, savoir :

Le rite français composé seulement des trois premiers grades symboliques.

Le rite écossais qui en compte trente-trois, y compris les trois derniers grades administratifs.

Et le rite Egyptien possédant 90 degrés, ou plutôt 77 seulement, attendu que les grades de 78 à 86 ne sont que des dénominations de conseils, consistoires et tribunaux, et que les quatre derniers sont aussi des grades administratifs, comme le sont dans l'Écossisme les 31e, 32e et 33e.

Eh bien ! que l'un de ces rites emprunte quelque chose à l'autre, où sera le progrès ? Ce ne sera qu'une transposition tendant à la concentration dont nous parlerons tout à l'heure.

Supprimerez-vous un rite, ou même un grade seulement, pour lui en substituer un de votre invention ? Ce ne sera pas non plus un progrès, ce sera l'essai d'un nouveau système, qui aura besoin de subir l'épreuve du temps, avant de savoir s'il vaut mieux que celui qu'il aura remplacé ; or, Dieu sait combien d'épreuves de ce genre ont été tentées ; combien de grades, plus insignifiants les uns que les autres, ont été inventés, puisque suivant

Bonneville et Thory, *la vie de plusieurs hommes ne suffirait pas à l'étude de tant de systèmes.*

Enfin, sans rien supprimer, ajoutez-vous quelque chose à celui de ces rites qui est la base de tous, à ce rite français que la G.·. L.·. de Londres a aussi adopté exclusivement, et qui ne comprend que les trois premiers grades symboliques ? Vous aurez beau creuser votre imagination pour élever ces trois grades au-dessus de ce qu'ils sont, vous ne ferez pas que le profane qui les a reçus soit jamais autre chose qu'apprenti, compagnon et maître.

Il en est de même des grades plus élevés ; on pourra les expliquer, les interpréter, les commenter ; ce ne sera pas davantage un progrès, puisque ces explications, ces interprétations et ces commentaires ne pourraient être que le développement des grades eux-mêmes.

Le progrès maç.·. ne peut donc pas s'entendre de l'amélioration des institutions existantes; c'est dans la *perfectibilité des individus* qu'il faut le chercher, si l'on veut être dans le vrai.

Comment cette perfectibilité pourra-t-elle s'obtenir ? Voilà toute la question, et cette question ne peut être résolue que par la concentration de tous les rites sous une seule et même puissance, concentration qui a fait le succès, non-seulement de la maçonnerie dans l'école de nos anciens

maîtres, mais même de beaucoup d'autres institutions se rapprochant de la nôtre.

Nous avons vu en effet que l'institution sublime, à laquelle les plus grands hommes de l'antiquité allaient se faire initier sur les bords du Nil, se divisait en trois colléges ; que les premiers éléments de la science s'enseignaient à *Héliopolis*, que l'instruction grandissait à *Memphis*, que *Thèbes* était l'école du perfectionnement, et que cependant ces trois colléges n'en formaient qu'un seul, dont la direction suprême était dans cette dernière vallée.

Nous pouvons ajouter que dans l'Inde, où l'on dit que les patriarches d'Égypte avaient puisé leurs connaissances, il existait trois sortes de Brames : les *Wisnas-Wadacarès*, les *Japhis* et les *Vastias* ; que les Mages chez les Perses, les Druides dans les Gaules, étaient également partagés en trois classes ; qu'enfin dans la chev.·. du moyen âge, il fallait avoir été page et écuyer, avant de parvenir au grade de chev.·.

Tous ces ordres, quoique divisés en classes, ont cependant joui de la plus grande prospérité, parce que ces classes étaient concentrées sous une seule et même direction.

Pourquoi n'en serait-il pas de même de la Franc-Maç.·.? Pourquoi les trois rites de cette institution, tels qu'ils existent en France, ne seraient-ils pas administrés comme l'étaient les trois colléges de l'Égypte ? Il y a entre eux une similitude

remarquable : le rite français, comme *Héliopolis*, confère les trois premiers grades, l'Écossisme, à l'instar de *Memphis*, étend l'institution jusqu'au 33e degré, et l'école Égyptienne, si elle était pratiquée dans sa pureté, conduirait ses néophytes jusqu'au 90e degré qui était conféré à Thèbes. La seule différence qui existe entre les colléges anciens et les modernes, c'est que ceux-ci n'ont pas de centre d'unité, et quoique le G.·. O.·. de France pratique l'Écossisme, concurremment avec le rite français, il n'en est pas moins vrai que l'Écossisme vit dans une indépendance tout à fait aristocratique en dehors du G.·. O.·..

Dans cet état de choses, la réunion de tous les rites sous une même direction, ou pour mieux dire leur concentration est-elle désirable ? Ensuite est-elle possible ? Voilà les deux questions qu'il importe d'examiner, puisque c'est dans leur solution que nous trouverons celle du problème qui nous occupe.

Et d'abord est-elle désirable ?

L'affirmative ne saurait être douteuse, soit que nous envisagions la maç.·, comme un simple établissement de *bienfaisance*, soit que nous la considérions comme une école de *perfectionnement moral*.

Avant tout, peut-on appeler acte de bienfaisance, la manière dont s'accomplit aujourd'hui en France cette œuvre tant prônée de la maç.·.? On ramasse dans un tronc quelques pièces de

monnaie qui presque toujours sont données à des solliciteurs faisant métier de colporter de loge en loge, une planche tracée le plus souvent sur des faits mensongers. La bienfaisance ainsi exercée n'est-elle pas une dérision ?

Quelle différence avec ce qui se pratique aux États-Unis ! Les journaux du temps ont rapporté qu'en 1848, le montant de la recette générale faite dans toutes les LL.·. de cette contrée, soit au moyen des dons, soit au moyen des contributions, s'est élevé à la somme de 880,000 dollars (quatre millions et demi de francs environ), que les frais de toute nature avaient absorbé la moitié de cette somme, et que l'autre moitié, restée disponible, ayant été versée dans une caisse centrale, avait été employée à soulager les familles maç.·. qui avaient perdu leur chef...

Ah ! si toutes les LL.·. de France, cédant à une impulsion généreuse, pouvaient, en se concentrant, espérer un résultat même proportionnel (1), il n'en est pas une, nous en sommes convaincus, qui ne s'y prêtât avec bonheur ; les secours seraient plus abondants, parce que la force vient de l'unité, et ils seraient par cela même plus efficaces.

---

(1) Le nombre des maç.·. aux États-Unis d'Amérique est de 160,000 sur une population d'environ 20,000,000 habitants. La France dont la population est de moitié plus forte n'en compte que 36,000.

Mais sous le rapport de la *perfectibilité philanthropique*, l'émulation serait bien autrement satisfaite.

La bienfaisance est sans doute un grand plaisir pour celui qui l'exerce ; mais il faut le dire, généralement ce plaisir satisfait moins le cœur que la vanité. On a beaucoup vanté ce mot du duc Léopold de Lorraine, qui, ayant comblé de biens une personne devenue ingrate, répondit à celui qui lui parlait de cette ingratitude : *Je ne dois pas m'en plaindre, je ne l'avois obligée que pour moi....*

Si tel devrait être le résultat d'un service rendu, ce résultat n'éteindrait-il pas la reconnaissance, et ne justifierait-il pas cette maxime de Larochefoucault, lorsqu'il dit de sa voix impitoyable : *Les hommes ne sont pas seulement sujets à perdre le souvenir des bienfaits qu'ils ont reçus, ils haïssent même ceux qui les ont obligés...?* Cela peut être vrai quelquefois, mais croyons pour l'honneur de l'espèce humaine que ce n'est que par exception.

Oh ! que j'aime bien mieux cette parole d'un F.·. que nous avons tous connu, que nous avons tous aimé, de ce F.·. qui fut aussi illustre par ses vertus que par son génie, du F.·. Lacépède (1) ! il

---

(1) Le F.·. Lacépède (Bernard-Germain-Étienne de la Ville), célèbre naturaliste, était né à Agen le 16 décembre 1755 ; il suivit les travaux maç.·. avec zèle, et fut un des GG.·. Off.·. du G.·. O.·. de France.



avait sauvé du déshonneur un de ses employés, en lui faisant remettre une somme de 10,000 fr. nécessaire pour remplir un engagement sacré. Cet employé, les yeux baignés des larmes, vient le remercier, et lui présente un billet dont il le prie de fixer lui-même l'échéance : le F.·. Lacépède prend le billet et le déchire en disant : *mon ami, je ne prête jamais....* Parole modeste et sublime, que nous affaiblirions en y ajoutant le moindre commentaire.

Non, il n'y a pas de jouissance supérieure à celle que l'on goûte, lorsque, en faisant le bien, on commande en maître à l'égoïsme, à la vanité, et que le cœur seul recueille le prix du bienfait qu'il a inspiré.

Ce but serait atteint par la création de la caisse centrale dont nous venons de parler, puisque les obligés ne seraient point connus du bienfaiteur, et qu'à l'institution seule reviendraient les expressions de leur reconnaissance.

Tel serait, sous ce rapport de la perfectibilité philanthropique, le premier bienfait de la centralisation, et déjà ce progrès serait immense.

Mais ce progrès n'est pas le plus grand qu'amènerait la concentration des rites. Élever l'homme au-dessus de lui-même, en le plaçant dans une sphère d'où il dominerait non-seulement l'égoïsme et la vanité, mais encore les autres passions sous

lesquelles se démène la pauvre humanité, tel est le progrès auquel on pourrait atteindre, si l'on pratiquait *au figuré* les épreuves auxquelles on était assujetti en *réalité* dans l'école centrale de l'Égypte, et si l'on observait surtout les intervalles que les patriarches avaient fixés, pour parcourir tous les degrés de l'échelle de perfection.

Nous disons *au figuré* parce que dans le rite Égyptien les grades se communiquent et ne se confèrent point : tout dépend des dispositions du néophyte, de son zèle, et surtout de son désir de pénétrer dans le temple de la Vérité.

Ces épreuves sont extrêmement simples. L'ordre égyptien est composé de 90 degrés, divisés en quatre séries; c'est dans ces quatre séries, dont nous ne pouvons pas ici développer les mystères, que se trouvent résumées, en quatre points de perfection, les connaissances scientifiques de la maç.·. primitive, connaissances que l'on acquiert, en fréquentant les LL.·. en observant, en comparant et en jugeant; chaque série a des chefs qui sont les guides et les juges secrets des FF.·. qui parcourent les grades de cette série, et ces chefs sont pris parmi les membres qui possèdent les 87e, 88e, 89e et 90e degrés.

Les maîtres du 87e gouvernent la première série, ceux du 88e gouvernent la seconde, ceux du 89e la troisième, et les maîtres absolus du 90e et dernier degré ont la direction générale de l'ordre.

C'est avec ce simple mécanisme qu'on passe d'une série à l'autre sans le demander, et qu'on arrive enfin au point culminant, à cette hauteur où la terre nous semble plus petite, le soleil plus brillant, les voies plus larges, où nous nous croyons enfin plus près du G.·. Arch.·. des mondes, parce que nous avons dégagé notre esprit du germe contagieux des passions et des préjugés, que nous avons formé notre cœur aux habitudes de la vertu, et qu'enfin nous sommes plus près de la perfection.

A chaque promotion annuelle, le F.·. jugé digne de passer d'une série à l'autre y est promu sans qu'il le sache, sans qu'il l'ait demandé, comme dans la Chine les citoyens, divisés par zones et par rangs, passent successivement de la plus basse jusqu'à la plus élevée, par une simple décision du Mandarin de la province; et lorsqu'un F.·. ainsi promu est arrivé au dernier degré, il ne saurait plus descendre de cette hauteur. On lui a dit, comme autrefois on disait aux princes arabes, quand leur éducation était terminée : « *Chaque jour de ta vie est désormais pour nous un feuillet de ton histoire : prends garde d'y rien écrire que nous puissions un jour te reprocher* (1). Il a reçu cet avis, il a fait serment de s'y conformer, et ce serment, il le

(1) C'est en adoptant cette idée que la R.·. L.·. Jérusalem des Vallées Égyptiennes a fait confectionner un livre d'or, dans lequel chaque F.·. a son feuillet.

tiendra, dût-il, comme Colomb, repasser, la chaîne au cou, sur cette mer orageuse, qu'il avait eu tant de peine à franchir; il est devenu ce sage d'Horace que rien ne peut émouvoir, parce qu'il sait se commander à lui-même, et qui, comme le dit Montaigne, *n'a pas besoin pour être grand, qu'on lui compte la hauteur de ses patins.*

Mais il n'est pas donné à tout le monde de s'élever aussi haut, parce que le courage et la persévérance ne sont pas les qualités du plus grand nombre; il n'est permis qu'à quelques hommes privilégiés de secouer la chaîne des passions, pour se lancer dans la voie du perfectionnement. Aussi en est-il de la république des Maç.·., comme il en était de celle de Sparte, où le nombre des hommes libres s'élevait à peine à neuf mille dans une population centuple; ce qui faisait dire : beaucoup d'ilotes, et peu de Spartiates....

Quoi qu'il en soit, le moyen d'arriver à la perfection individuelle est, comme on le voit, d'une extrême simplicité; il dépend en grande partie de la volonté et des dispositions morales de chacun; tandis que le progrès appliqué directement à l'institution est une pure chimère; voilà pourquoi l'un des GG.·. MM.·. du G.·. O.·. de France, animé par les idées du jour, avait beau dire, il y a quelques années : « MM.·. FF.·., qu'est-ce que le raisonnement sans l'action? qu'est-ce que la foi sans les » œuvres? MM.·. FF.·., il faut agir; il faut mar-

» cher; il faut avancer... » Il faut agir! mais dans quel sens? il faut marcher! mais pour aller où? il faut avancer! mais vers quel but? voilà ce qu'on aurait dû dire, mais ce qu'on ne pouvait pas indiquer.

« *C'est*, disait un autre F.·. non moins zélé ni » moins bien intentionné, *C'est en proclamant, à » la face du soleil, le principe maç.·., que nous attein» drons le progrès ; et ce principe est celui de la frater» nité.* » LA FRATERNITÉ! Hélas! on aura beau écrire ce mot sur tous les murs, on aura beau former des réunions, où l'on se prodiguera le nom de frère, où l'on se donnera en cérémonie le baiser fraternel; la formule sera pratiquée, et le mot prononcé, tant qu'on sera dans le temple; une fois dehors, le prestige disparaît et l'illusion est détruite. C'est que le sentiment de la fraternité ne s'improvise pas plus qu'il ne se commande; et de même que pour obtenir une bonne moisson, il faut étudier d'avance et préparer le terrain qu'on veut semer, de même, pour se donner cordialement le nom de F.·., soit dans l'intérieur d'un temple, soit au dehors, il faut avoir appris de longue date à se connaître et à s'estimer réciproquement. Comme ces collégiens qui, ayant fait ensemble toutes leurs études dans le même lycée, se portent pendant toute leur vie une affection qu'on peut, à bon droit, appeler fraternelle, tandis qu'ils conservent à peine le souvenir de ceux qu'ils

n'ont vus que dans les premières classes; de même les initiés qui ont complété ensemble toutes leurs études maç.·. se trouvent enfin dans une famille qu'ils connaissent et dont ils sont connus; et c'est du fond du cœur que cette famille leur donne le nom de F.·., parce qu'elle les en a jugés dignes.

Ainsi donc la perfection morale ne peut s'atteindre qu'à la longue, et en parcourant l'échelle mystérieuse depuis le premier jusqu'au dernier échelon; or, tant que les rites seront isolés, c'est chose impossible; d'où il suit que rien n'est plus désirable que leur concentration.

Maintenant cette concentration est-elle possible? Telle est la seconde question qu'il nous reste à examiner.

Le conseil du Grand Maître de l'ordre maç.·. en France, dans son rapport relatif à l'achat du temple, après avoir reconnu que la division de la puissance maç.·. paralysait les forces de l'institution, s'exprimait de la manière suivante :

« Toute force a son attraction qui entraîne; » pourquoi, en présence d'un fait aussi grand que » celui que nous voulons accomplir, ne supposerions-nous pas que *toutes les dissidences vont s'évanouir*, et qu'il nous sera possible d'assister à » la fusion de tous les rites, dans un temple construit par le G.·. O.·. de France? »

Ainsi, le G.·. O.·. de France, non-seulement conçoit, mais exprime l'espoir d'une fusion de tous

les rites dans son sein.... puisse le G.·. Arch.·. de l'U.·. réaliser ce vœu et ces espérances! puissent toutes les dissidences se concentrer sous une seule et même direction! Mais hélas! il ne faut pas croire que ce miracle puisse s'opérer de lui-même; l'ambition ne se résigne pas facilement; tant qu'il y aura des ambitieux (et malheureusement la race n'en est pas prête à s'éteindre), il y aura des intrigues pour empêcher le bien de se faire, et la vertu de triompher.

Ne comptons donc pas sur une fusion volontaire; et si nous voulons réellement la concentration, n'oublions pas cet adage si connu : *Aide-toi, Dieu t'aidera.*

De quoi s'agit-il? de réunir aux rites français et écossais, qui sont pratiqués par le G.·. O.·, de France, le rite égyptien qui, selon nous, est la clef de voûte de l'édifice maç.·.

Ce rite égyptien n'est point celui qui, introduit en France en 1814, sous les dehors les plus séduisants, ne fut alors, et n'est encore aujourd'hui qu'une spéculation fort adroitement déguisée.

Ce n'est pas non plus cet autre rite, qui a pris le nom d'une des grandes cités de l'Égypte, et qui, en ajoutant quelques degrés aux 90 dont se compose le rite rival, a renchéri sur lui par l'inconvenance avec laquelle il prodigue les grades; inconvenance qui va si loin, que dans

une seule séance, au coin d'une cheminée, sans préparation ni épreuve préalables, au moyen de quelques coups frappés sur un glaive étendu sur la tête ou sur l'épaule d'un profane, on a fait, ou l'on a prétendu faire de ce profane un Apprenti, un Compagnon, un Maître, un Maître élu, un Écossais, un Chevalier d'Orient, et un S.·. P.·. Rose ✝, *tout à la fois!* ce fait peut paraître incroyable; mais nous en avons la preuve malheureusement incontestable.

Le véritable rite égyptien, celui dont nous entendons parler, fut créé, nous l'avons dit, à Édimbourg, par le roi Robert, dans l'année 1314, d'après les formules initiatoires qui lui furent données par les Templiers réfugiés auprès de lui, formules que ceux-ci tenaient des Templiers leurs prédécesseurs, qui, lors des croisades se trouvèrent initiés par les Esseniens de Jérusalem aux mystères maç.·. importés dans la Judée par Moïse et par Salomon.

Héritière de cet ordre, d'après la cession que lui en fit Sainclair de Rollin, qui en avait été investi par les successeurs du roi Robert, la G.·. L.·. d'Édimbourg est donc le dépositaire et le possesseur régulier de la véritable maç.·. égyptienne.

C'est ce que le G.·. O.·. de France a lui-même reconnu, lorsque dans sa séance du 10e jour du 4e mois de l'an de la V.·. L.·. 5803, il sanctionna le rapport que lui fit, dans sa chambre des grades,

son président le V.·. F.·. Milly, dans l'affaire relative à la L.·. de la réunion des étrangers.

« La Grande L.·. d'Édimbourg, est-il dit dans » ce rapport, n'a-t-elle pas cru devoir offrir aux » maç.·. de tous les pays, un rite qui ne contient » que quelques hauts grades, avec une décoration » particulière? »

Et quel est ce rite dont le F.·. Milly entendait parler? c'est ce rite qui, malgré ses 90 degrés, ne confère réellement que quelques hauts grades; c'est ce rite mentionné dans un autre rapport qui fut fait au G.·. O.·. de France le 22 avril 1829, par le T.·. Ill.·. F.·. de Tournay, qui s'y exprime de la manière suivante :

» Les grades maç.·., se compliquant du rite an- » glais, du rite irlandais et du rite écossais, sont » très-multipliés aux États-Unis. Dans les sub.·. » LL.·. de Charlestwon, de New-York, et de New- » Port, on arrive au grade de Grand inspecteur » général, *par deux échelles, l'une de 43, l'autre de* 53 » *degrés*. »

Or, d'un côté, l'Écossisme ne contenant que 33 grades, il est évident que ce n'est pas à ce rite qu'appartiennent les deux échelles de 43 et de 53 degrés dont il est question dans ce rapport.

D'un autre côté, puisque le rite égyptien est le seul dont les grades soient supérieurs à ceux de l'Écossisme, il est encore de toute évidence que c'est le rite égyptien que la G.·. L.·. d'Édimbourg

a conféré aux LL.·. de Charlestown, de New-Port et de New-York.

Le rite égyptien est donc professé par la G.·. L.·. d'Édimbourg, avec laquelle le G.·. O.·. est en relation de bonne amitié.

Le G.·. O.·. ne peut donc pas méconnaître ce rite; et puisque l'art. 34 de sa Constitution lui en donne le droit, pourquoi ne prendrait-il pas sous sa protection toute L.·. qui s'adresserait à lui, pour le pratiquer concurremment avec les rites français et écossais, et qui remplirait à cet effet les formalités voulues par les statuts et règlements généraux? Enfin puisque, par le concordat de 1804, il a renversé la barrière qui séparait le rite français du rite écossais, pourquoi ne renverserait-il pas également celle qui sépare ces deux rites du rite égyptien ?

Une seule objection serait possible : c'est de dire que les adeptes du rite français, comme ceux de l'Écossisme, perdraient, en entrant dans le rite égyptien, les grades qu'ils possèdent déjà, puisque le rite français n'a que 18 degrés, et le rite écossais 33, tandis que le rite égyptien en possède 90.

Cette objection ne serait pas sérieuse : car de même que le grade de R.·. †, qui n'est que le 7e

dans le rite français, est devenu le 18e dans le rite écossais, de même il deviendrait le 46e dans le rite égyptien; le Kadosck, qui est le 30e du rite écossais, deviendrait le 65e du rite antique auquel il correspond, et les Grands Inspecteurs généraux des 31, 32 et 33e degrés de l'Écossisme deviendraient les 87, 88, 89 et 90e du rite égyptien, formant la puissance suprême.

Telle est d'ailleurs la régularisation qui se pratiqua dans l'Écossisme lui-même, lorsque les grades de ce rite s'élevèrent de 25 à 33; le Chev.·. du Soleil, qui était le 23e, devint le 29e; le Kadosck, qui était le 24e, devint le 30e; et le 25e et dernier degré fut divisé en trois classes, qui sont les 31, 32 et 33e degrés.

La réunion du rite égyptien aux rites français et écossais n'amènerait donc aucune perturbation dans les droits acquis, et la Maç.·. ferait un pas immense vers le progrès que tout le monde désire.

Notre tâche est finie, et nous n'avons plus qu'à lever les yeux vers le G.·. O.·. dans l'espoir qu'il accordera son bienveillant concours aux idées que nous lui soumettons.

C'est à vous à le provoquer, enfants primitifs de Misraïm, aujourd'hui ralliés sous sa bannière

protectrice ! Vous fîtes un acte de haute sagesse lorsque, au lieu de constituer dans l'isolement une dissidence qui n'avait aucun point d'appui, vous vous rapprochâtes de ce soleil maç.·. qui vous éclaire de ses rayons sacrés.

Si la faveur que vous avez sollicitée de travailler sous le titre de L.·. *Jérusalem des vallées égyptiennes*, indiqua de votre part l'intention de pratiquer le rite égyptien, concurremment avec celui de Salomon, le G.·. O.·., de son côté, en vous accordant la faveur que vous aviez sollicitée, vous a prouvé que vous pouviez compter sur sa bienveillance. Il vient de vous en donner une nouvelle preuve, en approuvant le timbre que vous avez fait confectionner, et qui résume votre pensée intime, dans la figure qui représente l'Egypte.

Marchez donc sans crainte dans la voie que vous avez ouverte; préparez-vous à mettre vos travaux en harmonie avec votre titre; soumettez vos plans au Sénat Maç.·., qui seul peut les régulariser, et soyez confiants dans la sagesse du Chef ill.·. qui le dirige.

Peut-être ce chef, qui a déjà tant fait pour la maç.·., jugera-t-il convenable de convoquer une grande Diète maç.·., dans laquelle seraient appelés les mandataires de tous les rites et de tous les GG.·. O.·. afin d'étudier et d'établir sur une base

unique le principe qui devra régir l'ordre dans toutes les parties du monde.

Nous lui soumettons cette idée en toute humilité. Si elle lui souriait, il n'oubliera pas que l'époque à laquelle doivent être réunis dans le Palais de l'Industrie à Paris, les représentants de tous les arts industriels, est fixée à l'année 1855, et que ce moment serait favorable pour réunir dans le temple de la maç.·. française, qui sera terminé à cette époque, les hommes les plus éminents de cette sublime institution.

C'est là que, dans une refonte générale, seraient épurés tous les rites, et qu'ils seraient rassemblés dans un code qui deviendrait celui de toutes les LL.·. existant sur les deux hémisphères.

Ces LL.·. sont en ce moment au nombre de 4,623, savoir :

En Europe................	3,006
En Asie..................	70
En Afrique...............	39
En Amérique et aux Antilles.	1,495
En Océanie (Australie)......	23
Ensemble....	4,623

non compris les Chapitres, Tribunaux, Consistoires ou conseils conférant les hauts grades.

Les GG.·. O.·. qui dirigent ces LL.·. sont :

En Europe.

Londres, Edimbourg, Dublin, Paris, Berlin, Dresde, Hambourg, La Haye, Stockholm, Copenhague, Bruxelles, Zurich, Beyruth, Darmstadt, Francfort-sur-Mein, Hanovre, Lisbonne, ensemble.............................. 17

En Asie.

Agrah, Pondichéry, Canton, Hung-Kong, Colombo, Georgestown, Péra (Constantinople), Smyrne........................ 8

En Afrique.

Le G.·. O.·. de France, ou Paris, pour l'Algérie; La G.·. L.·. d'Angleterre, ou Londres, pour les autres parties.................. 2

Dans l'Amérique du Nord.

New-York, Nouvelle-Orléans, Boston, Philadelphie, Baltimore, Charlestown, Newport 7

Dans l'Amérique du Sud.

Rio-Janeiro, Caraccas, Lima, La Plata, Cayenne, Buenos-Ayres, Panama, Montevideo, Sidney.......................... 9

A reporter.... 34

Report. . . 34

Aux Grandes Antilles.

Port-au-Prince, San-Domingo, Havanna, Saint-Jean-de-Porto-Ricco, Kinstown....... 5

Aux Petites Antilles.

Port-Royal, Saint-Pierre, Basse-Terre, Marie-Galante, Pointe-à-Pitre.............. 5

Total........ 53

En supposant que chaque G.·. O.·. envoyât deux députés à la diète maç.·.; cette diète formerait une réunion de plus de cent maçons parmi les plus instruits, et qui, par leur science et leur expérience, pourraient le mieux remplir le mandat qui leur serait confié.

Que ne devrait-on pas attendre d'une telle réunion, et quel bien immense ne serait-elle pas appelée à produire dans l'état moral de la société! Assemblée de progrès et de centralisation, elle remplirait la lacune qui existe dans les travaux insignifiants de la maç.·. actuelle; par elle disparaîtraient les préjugés dont l'institution est frappée, et tous les peuples se trouvant ralliés par elle sous le même drapeau, la paix du monde serait à jamais assurée.

Il ne nous reste plus qu'à communiquer à nos lecteurs les recherches que nous avons faites tant sur les LL.·. d'adoption, que sur quelques belles actions dont s'honore la maçonnerie; nous leur donnerons aussi un supplément à la 2e étude, soit pour servir de réponse à quelques attaques dont nous avons été menacés, soit pour faire un pas de plus dans la recherche de la vérité, à raison de quelques points que nous n'avons fait qu'indiquer dans cette étude.

ONZIÈME ÉTUDE.

DES LL.·. D'ADOPTION.

Après avoir jeté un coup d'œil, sans doute trop rapide, sur une institution aussi étendue, et cependant aussi peu connue que la Maç.·.; après avoir indiqué comment elle a dévié de la route primitive, pour n'être plus qu'une branche stérile de ce grand arbre que Misraïm planta sur le sol des Pyramides, et avoir indiqué le moyen de lui rendre toute sa vigueur, il nous reste à parler d'un autre arbre de la même nature, qui n'a pas porté, il est vrai, des branches aussi multipliées, mais qui n'en a pas moins répandu des fleurs embaumées sur quelques parties du globe, et notamment en France: nous voulons parler de la Maç.·. d'Adoption, titre qui n'est pas exact; car, puisque

16

adopter veut dire : *prendre quelqu'un pour fils ou pour fille*, les initiées devraient être nos filles et non pas nos sœurs.

Mais puisque l'usage a consacré la Maç.·. des dames, sous le titre de Maç.·. d'Adoption, ne changeons pas ce titre ; arrivons de suite à son origine, et disons avec le T.·. savant F.·. César Moreau (Univers Maç.·.), que cette Maç.·. est toute française. « En effet, dit-il, quels autres peuples que » ceux de la France auraient élevé ce beau monu- » ment de la galanterie nationale à un sexe qui, » dans l'Orient, est soumis à la plus humiliante dé- » pendance ; qui voit, en Angleterre, un mari du » peuple vendre sa femme la corde au cou ; en » Espagne, les dames gardées à vue par des espèces » de parques vivantes ; en Italie, cette admirable » moitié du genre humain gémir sous les verroux » et les cadenas ; en Russie, l'époux recevoir de » son beau-père, avec sa compagne, le droit dont » on usait jadis, et dont on use encore dans maintes » écoles universitaires de bas ou hauts degrés.

» Les Français, ajoute le F.·. Moreau, savent » trop apprécier les mérites nombreux et divers » d'un sexe charmant, pour s'être laissé ravir, par » quelque nation que ce soit, le bonheur de prouver » aux femmes qu'elles sont leurs idoles, dans tous » les temps, et même malgré les années. »

Etablissons donc comme un fait positif que la Maçonnerie d'Adoption est toute française. Nous

pouvons ajouter qu'elle est toute moderne; car il n'y a nulle analogie entre cette Maçonnerie et le culte de Cérès, de Cybèle ou des Vestales chez les Grecs et les Romains, des Druidesses dans les Gaules, et même des Congrégations de femmes dans diverses contrées, depuis la décadence de l'empire romain jusqu'au temps de François Ier.

Si, à l'époque de ce monarque, c'est-à-dire, au temps de la Renaissance, la lumière revint, on pourrait presque soutenir que ce fut par les femmes qu'elle se ranima : on remarque à leur tête cette Marguerite de Navarre dont les contes et les méditations sont un modèle de naïveté et de grâce, et qui, dans un de ses cantiques, a reproduit d'une manière charmante les vrais éléments de la Maç.·.; voici la strophe qui renferme ces éléments :

Ses biens aux pauvres faut donner,
D'un cœur joyeux et volontaire.
Faut les injures pardonner,
Et à ses ennemis bien faire ;
S'éjouir en mélancolie
Et tourment dont la chair s'émeut;
Aimer la mort comme la vie...
Ne fait pas ces tours-là qui veut.

Vers la même époque, la ville qui, du temps des empereurs romains, avait été le berceau de l'éloquence et de la poésie dans les Gaules, Lyon fût aussi éclairé par la lumière d'une femme : c'était *Louise Labbé*, surnommée la Belle Cordière, cette

fille au cœur tendre, à l'âme forte, de qui l'on a dit que tous les goûts avaient été des passions : elle a peint elle-même son caractère dans une strophe que nous demandons la permission de citer, afin de prouver qu'elle était née avec un vrai talent pour la poésie :

Je ne suis point sous ces planètes née,
Qui m'auraient pu tant faire infortunée;
Jamais mon œil ne fut marri de voir
Chez mon voisin, mieux que chez moi, pleuvoir.
A faire gain jamais ne me soumis,
Onc ne mis noise et discorde entre amis.
Mentir, tromper, et abuser autrui
Tant m'a déplu, qu'à médire de lui;
Mais si dans moi y a trait imparfait,
Qu'on blâme amour; car c'est lui qui l'a fait....

Mais ce qui prouve que Louise Labbé était imbue des principes Maç.·., ce sont ses lettres respirant son amour pour cette émancipation, qui dans ces temps déjà reculés, produisit des femmes si célèbres. Voici le fragment d'une de ces lettres, adressée à Clémence de Bourges, son amie :

« Les temps sont venus que les sévères lois des » hommes n'empêchent pas les femmes de se livrer » aux sciences; il me semble que celles qui en ont » la commodité doivent employer cette honnette » liberté à montrer aux hommes le tort qu'ils nous » faisoient, en nous privant du bien et de l'honneur » qui nous en pouvoient venir....»

A la même époque et de l'autre côté des Alpes, une Vénitienne, *Modeste Pozzo*, publiait son Traité sur le mérite des femmes. Elle ne cherche point à élever son sexe aux dépens de l'autre ; elle se contente d'indiquer quelles sont les vertus qu'une femme doit posséder pour son bonheur :

« Le seul bonheur véritable, dit-elle, se trouve » dans l'amitié. C'est le présent le plus rare que le » ciel nous puisse faire ; la fortune inconstante, la » mort même ne rompt point des nœuds si doux ; » sa faux les respecte, et l'ami qui n'est plus vit » dans celui qui reste. »

Nous citerons encore Mlle Descartes, dont les talents firent dire que l'esprit de son oncle était tombé en quenouille ; elle publia une relation en vers de la mort de ce grand homme :

« Voyant, dit-elle, son ami, M. Chenut, qui, un » peu éloigné de lui, ne pouvoit retenir ses larmes, » il l'appela, lui tendit la main, et lui dit :

« Etes-vous étonné de voir mourir les hommes,
» *Mon frère?* Avez-vous donc oublié qui nous sommes?
» Ah! que fais-je aujourd'hui qu'obéir à mon sort,
» Et remplir un destin qui me doit à la mort?
» Consentez que je rende à mon heure dernière
» Ce que je dus *alors que je vis la lumière.* »

Le Maç.·. le plus instruit s'exprimerait-il autrement ?

Ainsi donc, à la renaissance des lettres, la bienfaisance, l'amitié, l'amour des lumières, enfin

toutes les vertus sur lesquelles s'appuie l'édifice Maç.·., semblaient aussi renaître, et l'on se trouvait alors, vis-à-vis cette renaissance, comme on se trouve après un long hiver devant le crépuscule du matin ; on voit poindre les rayons du soleil avant que l'astre ne paraisse sur l'horizon.

Peu à peu, et notamment aux approches du règne de Louis XIV, le goût des lettres et des sciences augmenta, et le nombre des femmes instruites devint si considérable, que les hommes en furent jaloux. Molière et Boileau ne rougirent pas d'employer contre elles les armes de la satire, et cela, pour faire leur cour aux grands seigneurs de l'époque, qui regardaient l'étude et le savoir comme indignes d'eux, et qui savaient à peine signer leur nom. « Leurs coups portèrent si loin, dit » l'auteur de l'Essai sur les Femmes, *que les victimes » furent presque réduites à se cacher pour s'instruire,* » et à rougir de leurs connaissances, comme, dans » les siècles grossiers, elles eussent rougi d'une » intrigue; comme si leurs âmes étaient d'une » autre espèce que les hommes, dit l'abbé Claude » Fleury dans son *Traité du choix et de la méthode* » *des études;* comme si elles n'avaient pas, aussi » bien que nous, une raison à conduire, une vo- » lonté à régler, des passions à combattre, une » santé à conserver, des biens à gouverner, ou » s'il leur était plus facile qu'à nous de satisfaire » à tous ces devoirs sans rien apprendre...

» Quelques-unes cependant osèrent se dérober
» à l'ignorance dont on leur faisait un devoir; mais
» *la plupart cachèrent cette hardiesse sous le secret*,
» et si on les soupçonna, elles prirent si bien
» leurs mesures qu'on ne put pas les convaincre;
» *elles n'avaient que l'amitié pour confidente et pour*
» *complice...* »

Qu'était-ce, nous le demandons, que ces réunions secrètes, qui n'avaient que l'amitié pour confidente et pour complice, si ce n'est de véritables LL.·. d'Adoption? Sans doute, nous n'avons ni leurs constitutions, ni leurs statuts; mais où sont aujourd'hui les constitutions et les statuts des LL.·. d'Adoption? Et d'ailleurs, quels plans parfaits, bien meilleurs que ceux qu'on débite chaque jour dans nos LL.·., ne trouve-t-on pas dans les *Exilés* de Mme de Villedieu? dans *Hyppolite, comte de Douglas*, de Mme d'Aulnoy? dans *Inez de Cordoue*, ce délicieux roman de Mlle Bernard? dans les *Contes des fées*, les *Lettres péruviennes*, la *Paysanne philosophe*, le *Voyage aux sept Planètes*, et surtout dans ce joli roman de la *Princesse de Clèves, où*, dit Marmontel, *les bienséances les plus sévères sont observées, et où règne un sentiment de pudeur dont rien n'altère la pureté ?*

Au reste, si les LL.·. d'adoption n'existaient réellement pas à l'époque dont nous parlons, nous avons un document qui semble en préciser l'origine.

Les chronologistes anglais placent Charles Ier au rang des GG.·. MM.·. de l'ordre Maç.·., entre le comte de Pembrock, en 1618, et le comte de Daneby, en 1630.

Nous avons établi dans nos Etudes précédentes, comme le fait connaître d'ailleurs l'instruction allégorique du 3e grade, qu'après la mort tragique de ce monarque, l'institution Maç.·. fut mise sous la protection de sa veuve.

Nous avons dit aussi que cette veuve était la fille d'Henri IV et la sœur de Louis XIII.

Enfin, nous avons rappelé qu'elle était une femme de courage, qui, pendant la guerre civile que son époux eut à soutenir, fut continuellement occupée à lui procurer et à lui amener les secours des puissances continentales.

Or, cette veuve rentra à la cour de France après la mort de son mari, et son plus grand plaisir était de raconter à son neveu les efforts héroïques que faisaient en Angleterre *les enfants de la veuve*, pour rétablir son fils sur le trône.

Les dames de la cour n'étaient point étrangères à ces confidences; elle leur faisait connaître les mots et signes qui formaient le nœud du ralliement, et elle les initiait ainsi aux mystères de l'institution dont elle était la protectrice, et qui n'avait pas encore pénétré en France.

D'après ces faits, qui ne peuvent pas être contestés, n'est-il pas permis de dire que la Maç.·.

d'Adoption a précédé la Maç.·. symbolique en France, et qu'à sa tête se trouvait pour la présider cette reine *dont les Maç.·. anglais se glorifiaient d'être les enfants, et qu'on invoque encore dans les moments de détresse, lorsqu'on s'écrie :* A.·. M.·. L.·. E.·. D.·. L.·. V.·.!

Ajoutons que lorsque cette reine alla rejoindre son fils remonté sur le trône, elle fut remplacée à la cour de France par sa fille Henriette, par cette Princesse qui joignait aux grâces de la figure la plus distinguée les charmes d'une conversation douce et animée, et à qui Racine disait, en lui dédiant la tragédie d'ANDROMAQUE : *La cour vous regarde comme l'arbitre de tout ce qui se fait d'agréable.*

Malheureusement elle ne jouit pas longtemps du sceptre que sa mère lui avait confié; elle mourut à l'âge de vingt-six ans; on prétendit, sans le prouver, qu'elle avait été empoisonnée. C'est cette Princesse dont Mme Lafayette, témoin oculaire, raconte en termes déchirants le désespoir pénible, lorsque le médecin Vallot eut l'atroce courage de lui déclarer qu'elle n'avait plus que quelques instants à vivre... C'est encore cette Princesse dont l'oraison funèbre, prononcée par Bossuet, produisit un tel effet sur les auditeurs, qu'ils fondirent tous en sanglots, et que l'orateur fut obligé de s'arrêter, après avoir prononcé ces paroles foudroyantes : *O nuit désastreuse! nuit effroyable! où retentit tout à coup, comme un éclat de tonnerre, cette épouvantable*

nouvelle : Madame se meurt ! Madame est morte....

Depuis cette époque, quelques faits importants ont signalé en Europe, sinon les LL.·. d'Adoption, du moins leurs simulacres.

En 1712, la czarine Catherine, après avoir sauvé, par sa présence d'esprit, le czar qui s'était laissé enfermer par l'armée des Turcs, sur les bords du Pruth, dans un poste où sa perte était inévitable, obtint de Pierre le Grand, en mémoire de cet événement, la permission d'instituer l'Ordre de Sainte-Catherine, dont elle se proclama la grande maîtresse, et où les femmes pouvaient seules être admises.

Nous trouvons encore que, vers le milieu du même siècle, il restait en Europe quatre Grandes Maîtresses d'un Ordre tenant à celui de Saint-Jean-de-Jérusalem, savoir :

La princesse de Rochelle,	en Italie.
La duchesse de Wissembourg,	en Allemagne
La princesse de Latour,	
La comtesse de Maillé,	en France.

Ces deux Ordres étaient-ils des Ordres Maç.·.? Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'ils étaient établis à l'instar de celui de Saint-Jean-de-Jérusalem, qui lui-même était, comme nous l'avons vu, une émanation de la Maç.·. primitive. Seulement, à ces deux époques, ces deux Ordres étaient aristocratiques. Mais vers la fin du dernier siècle, et particulièrement depuis le commencement de

celui où nous vivons, les classes sociales se sont rapprochées et presque confondues; l'éducation est devenue générale pour les deux sexes, et les femmes, peut-être autant que les hommes, ont aimé à s'instruire. Aussi les LL.·. d'Adoption sont-elles venues à leur secours, en leur offrant un point de réunion où elles ont surpassé les hommes dans l'exercice si doux de la vertu et de la bienfaisance.

L'année 1775 fut l'époque réelle de l'établissement en France de la Maç.·. des dames, comme l'année 1725 est celle de la Maç.·. des hommes. A cette époque, les dames françaises, ne voulant pas rester indifférentes au bien que faisaient les francs-maçons, résolurent de se former en L.·. d'Adoption. Le G.·. O.·. se montra d'abord sévère, mais enfin il céda, sous la condition qu'aucun maçon ne pourroit se trouver dans ces sortes d'assemblées qu'avec des maçons réguliers, et qu'elles seraient présidées par le Vén.·. d'une L.·. régulière.

Plusieurs dames de la plus haute distinction donnèrent la plus heureuse impulsion à cet établissement; ce furent d'abord la duchesse de Chartres, épouse du Grand-Maître, la duchesse de Bourbon, la princesse de Lamballe, la marquise de Courtebonne, la comtesse de Polignac, la comtesse de Choiseul-Gouffier, la vicomtesse de Faudras, etc.

La duchesse de Bourbon accepta le titre de *Grande-Maîtresse*, et présida la première L.·., qui

fut embellie par la présence de plus de six cents personnes les plus distinguées de la ville et de la cour.

Après la tenue, la Grande-Maîtresse, accompagnée des FF... et des SS.·., descendit dans le jardin, où le jour était remplacé par la plus brillante illumination. Cinq sortes de spectacles, variés avec goût, embellis de chants et d'harmonie, précédèrent un feu d'artifice, représentant le temple de *la Vertu.*

On remonta ensuite à la L.·., qui avait été convertie en salle de banquet splendide. La soirée se termina par un bal et par une quête qui produisit environ 6,000 fr.

Prisonniers pour dettes délivrés, mères de famille indigentes secourues, belles actions récompensées, tels furent les admirables et touchants résultats de la réunion des FF.·. et des SS.·., sous les bannières sacrées de la Charité et des Grâces.

Plusieurs autres fêtes suivirent celle dont nous venons de tracer l'esquisse sommaire ; une entre autres eut lieu dans une circonstance assez étrange. Une famille indigente, ayant appris que l'institution maçonnique répandait des bienfaits, imagina de former une demande qu'elle envoya par la poste, sans autre adresse que celle-ci : *A Messieurs les Maçons*, à Paris. Cette demande tomba entre les mains de la duchesse de Bourbon, en sa qualité de Grande-Maîtresse ; elle convoqua une assemblée

dans laquelle une quête fructueuse fut faite, et envoyée à la famille profane qui l'avait demandée.

Après une interruption de six lustres, occasionnée par les événements politiques, la Maç.·. d'Adoption reprit sous l'Empire un nouvel essor. Dès l'année 1805, l'impératrice Joséphine, qui avait été reçue dans une L.·. d'Adoption à Paris, assista à Strasbourg à une fête donnée dans cette ville par la R.·. L.·. *des Francs-Chevaliers* de Paris, réunie aux LL.·. de Strasbourg; cette L.·. était présidée par la S.·. Detrich, femme du maire de cette ville, et Grande-Maîtresse titulaire.

L'impératrice fit admettre aux mystères sa dame d'honneur, Mme de Canizy, qu'elle avait désignée pour subir les épreuves. Jamais L.·. d'Adoption ne fut plus brillante ; la ville entière prit part à cette solemnité, dont la partie mystérieuse seule lui fut dérobée.

Paris brilla aussi, à la même époque, par les tenues d'Adoption qui furent célébrées dans ses principales LL.·., notamment dans celles ayant pour titre : *Joséphine*, *l'Age-d'Or*, *Anacréon*, *Chevaliers de la Croix*, *Commandeurs du Mont-Thabor;* toutes ces LL.·. se firent distinguer par la régularité de leurs travaux, par l'amabilité avec laquelle les dames furent fêtées, par l'abondance des secours qui furent donnés aux malheureux, et surtout par les épanchements de l'amitié, qui sont si expressifs,

quand l'étiquette des rangs ne les contrarie pas.

Qu'on nous permette de rapporter ici un cantique que nous composâmes pour la fête d'Adoption que la R.·. L.·. de *l'Age d'or* donna le 25 mars 1808.

L.·. DE L'AGE D'OR.

—

COUPLETS

Chantés par le F.·. NOURRIT, de l'Académie impériale de Musique,

DANS LA FÊTE D'ADOPTION DONNÉE PAR CETTE R.·. L.·.,

le 25 mars 1806.

(*Musique de* PACINI).

FRÈRES ET SŒURS, vous savez tous comment
Ève enivra jadis le premier homme ;
On vous l'a dit : dans un jardin charmant,
Au père Adam elle offrit une pomme,
    Cette pomme se trouve encor
    Dans les jardins de l'*Age d'or*.

AU MONT IDA, quand le berger Paris
Eut décerné le prix à la plus belle,
Pour le payer, la reine de Cypris
Lui fit manger de la pomme immortelle.
    Cette pomme se trouve encor
    Dans les jardins de l'*Age d'or*.

ÉDEN, IDA, n'ont changé que de nom.
Dans ces bosquets la pomme nous rassemble ;
Mars et Vénus, et Minerve et Junon,
Sans se bouder, s'y rencontrent ensemble.
    Plaisir des Dieux se goûte encor
    Dans les jardins de l'*Age d'or*.

Quelques philosophes se sont occupés de la question de savoir lequel des deux sexes était le plus accessible au sentiment qui lie les âmes, non pas d'un sexe à l'autre, mais chaque sexe en particulier. Montaigne a décidé la question contre les femmes. « Les femmes, dit-il, sont » comme des fleurs que la nature a créées pour » plaire dans le parterre qui les vit naître ; elles » n'ont pas besoin, pour briller, d'un secours » étranger, tandis que les hommes sont comme » des arbres élevés qui ont besoin les uns des » autres pour se soutenir au milieu des orages. » D'où il conclut que l'amitié chez les femmes doit être moins solide, mais aussi plus tendre et plus délicate que chez les hommes.

Sans nous occuper du fond de la question, que le philosophe a traitée peut-être d'une manière plus galante qu'approfondie, nous disons que si la nature a doué les femmes d'une sensibilité plus exquise que les hommes, elles les a donc faites plus impressionnables, et par conséquent plus exposées aux piéges que leur tendent des dehors souvent trompeurs ; elles doivent donc saisir avec empressement les moyens que leur offrent les réunions Maç.·. pour se livrer sans crainte, et avec des garanties certaines, aux épanchements de l'amitié.

Les LL.·. d'Adoption sont encore une école de perfectionnement ; c'est là, comme dans la Maç.·.

primitive, qu'on vient oublier le monde et ses frivolités, pour respirer le parfum d'une véritable indépendance. C'est dans les LL.·. d'Adoption que la femme s'approche le plus de la Divinité, parce que là elle apprend à ne parler qu'à propos, et que, comme l'a dit un sage, *la femme réservée et amie du silence* est le don le plus précieux que le ciel ait fait à la terre.

Pourquoi donc ce don de la Divinité ne jouirait-il pas, comme l'être pour lequel il a été créé, des avantages que la Maç.·. met à la disposition de ses adeptes?

Dans des circonstances imprévues, au moment où leurs jours sont menacés, des Maç.·., à l'aide de certains signes, peuvent échapper à une mort certaine; les annales Maç.·. sont remplies, à cet égard, de traits sublimes. Pourquoi, dans les mêmes circonstances, les femmes n'auraient-elles pas le même avantage? Pourquoi ne leur apprendrait-on pas à faire, dans le danger, le signe électrique par lequel tous les maçons sont liés l'un à l'autre? C'est ce signe qui, dans une circonstance imprévue, au sein d'une émeute dans laquelle elle se trouva fortuitement enveloppée, sauva d'une mort certaine une sœur qui avait été initiée, quelques mois auparavant, aux mystères Maç.·. dans une L.·. d'Adoption.

Nous rapporterons cet événement avec ceux que nous avons à retracer, afin de prouver par des

exemples que la Maçonnerie n'est pas une institution insignifiante, et que les bienfaits qu'elle répand l'élèvent au-dessus de toutes les autres institutions, et l'assimilent en quelque sorte à la Providence.

Oui, dans l'intérêt des femmes, qui d'un moment à l'autre, dans mille circonstances, peuvent se trouver en danger de l'honneur et de la vie, il est du devoir des véritables maç.·. de les initier à la connaissance de ce signe et de cette parole, miraculeux talisman, égide certaine de tous ceux ou celles qui les possèdent, et qui savent les employer.

Sous un autre rapport, l'humanité a le plus grand intérêt à ce que les LL.·. d'Adoption soient établies. Il n'est pas, en effet, de ville ou de hameau où les femmes n'aient l'occasion de se livrer, soit isolément, soit en commun, au doux exercice de la bienfaisance. Pourquoi ne pas étendre ce louable penchant? Dans les fêtes publiques, dans les loteries de secours, dans les temples même, quand on veut stimuler la charité, à qui s'adresse-t-on, si ce n'est aux femmes? C'est, et il faut le dire à notre honte, parce qu'elles s'entendent mieux que nous à la pratique de la vertu. La supériorité morale de la femme, a dit un publiciste, est un fait incontestable, et cette supériorité est due, non-seulement à de meilleurs instincts, aux trésors d'affection, de douceur et de tendresse que

Dieu a mis dans le cœur de la femme, mais aussi à son éducation et à ses habitudes sédentaires. Toute sa vie, en effet, est employée à aimer et à secourir les êtres confiés à ses soins, soit par la Providence, soit par son propre cœur. Après avoir veillé le soir, la nuit ou le matin, pour écarter jusqu'à l'ombre de besoin ou de douleur de ceux que la Providence lui a confiés, voyez-la, soit qu'à la ville elle aille péniblement gravir un escalier rapide, à l'aide d'une corde noircie par le contact continu de mains ouvrières, soit qu'à la campagne elle s'élance, joyeuse, jusqu'au fumier qui précède la demeure du pauvre; voyez-la, disons-nous, porter au malheureux qui souffre, soit son superflu, soit le fruit de ses épargnes, recevant en échange les bénédictions les plus expressives de la reconnaissance.

C'est ce que Perrault, de l'Académie française, exprimait si bien, il y a un siècle et demi, dans son apologie des femmes :

Descends dans des caveaux, monte dans des greniers,
Où des pauvres obscurs fourmillent par milliers ;
Tu n'y verras pas moins des dames vertueuses,
Fréquenter, sans dégoût, ces retraites affreuses,
Et par leur zèle ardent, leurs aumônes, leurs soins,
Soulager tous les maux, remplir tous les besoins...

Et que serait-ce donc, si elles allaient dans ces mêmes lieux, au nom d'une société philanthropique, non-seulement soulager par des secours

efficaces les besoins du moment, mais porter à l'ouvrier, à l'industriel, frappés d'un coup inattendu, le moyen de n'être plus en proie aux besoins du lendemain et de recouvrer l'aisance perdue? Souvent un léger secours, donné à propos, a sauvé l'homme du désespoir.

Pénétrée de cette vérité, la R.·. L.·. Saint-Jean des zélés Philantropes, à l'O.·. de Vaugirard, a créé dans son sein une société de secours mutuels des dames maçonnes. « Tout le monde sait, dit cette » R.·. L.·., que l'amitié porte les personnes à s'es- » timer et à s'aimer davantage; que de cette qualité » à la vraie philanthropie, il n'y a qu'un pas. Eh » bien! c'est l'amitié désintéressée et l'amour de » l'humanité qui ont porté les hommes à fonder » les institutions de notre ordre. Notre but est » de servir le genre humain, soit par l'instruction » philanthropique et morale, soit en portant des » secours aux êtres souffrants et principalement » à ceux qui, ayant participé à cette œuvre, se » trouvent eux-mêmes, par suite des vicissitudes » de la vie, dans le cas d'avoir besoin des mêmes » bienfaits. »

FF.·. des Vallées Égyptiennes, que cet exemple ne soit pas perdu pour nous! Hâtons-nous de replacer dans notre jardin cette belle tige du grand arbre sous lequel nous avons été abrités. Faisons-la cultiver par ces mains aimables, qui sèment sur leurs pas la consolation, le bonheur, l'espérance;

et bientôt nous leur appliquerons ces belles paroles du digne prélat qui dirige aujourd'hui les cœurs bienfaisants de la capitale :

« Soyez bénies, ô vous qui consacrez le superflu
» de vos richesses, de votre temps, et même de
» votre tendresse de mères, soit à la conservation
» de la vertu, soit à la réparation de l'innocence !
» Saintes héroïnes de la charité, le nom de plu-
» sieurs d'entre vous, avec le souvenir de vos
» œuvres, a pu échapper à notre mémoire ; mais
» rien n'est oublié devant Dieu, rien ne l'est dans
» notre cœur : soyez toutes bénies à jamais ! »

DOUZIÈME ÉTUDE.

ANECDOTES CONSTATANT LES BIENFAITS DE LA FRANC-MAÇ.·.

PRÉCIS DE LA MORALE MAÇONNIQUE.

Aime le Créateur, qui te donna la vie;
Rends-toi digne de lui par ta philanthropie ;
Sois *bon*, il l'est pour toi ; sois *juste*, l'équité
Rapproche les mortels de la Divinité.

Ainsi que la bonté, pratique l'indulgence ;
Sache oublier l'injure, et pour toute vengeance,
Si malgré tout enfin tu tiens à te venger,
Fais du bien à celui qui voulut t'outrager.

Sache aussi compâtir aux faiblesses des hommes ;
Dans le monde profane ils sont ce que nous sommes,
Moins éclairés, dès lors sujets à plus d'erreurs.
Sois *doux ;* par la douceur on attire les cœurs.

Sois *modeste*; l'orgueil te rendrait misérable;
Sois *modéré*; l'excès te rendrait méprisable.
Enfin, par la sagesse éclaire ta raison,
Et tu pourras ainsi te dire Franc-Maçon.

J.·. S.·. Boubée.

ANECDOTES MAÇONNIQUES.

1re ANECDOTE.

MÉNÉVIE.

HÉROÏDE MAÇ.·. DU 37e SIÈCLE.

Chastes filles du Nil, qui dans vos nobles cœurs
Nourrissez la pitié, ce baume des douleurs,
Je veux vous raconter de quels traits Ménévie
Fut frappée, au printemps de sa trop longue vie;
Quand, aux sources du Nil, son époux malheureux,
N'écoutant que la voix d'un devoir généreux,
De captifs africains embrassa la défense,
Et tomba sous le crime en sauvant l'innocence.
Puissé-je, en rappelant ce triste souvenir,
Honorer leur mémoire, et puissé-je obtenir,
Agitant de vos cœurs la fibre fraternelle,
De la gloire pour lui, quelques larmes pour elle!

Aux confins de l'Égypte, aux lieux où Sienné (1),
Climat chéri des dieux, rivage fortuné,
Qui, ralliant Memphis au sol éthiopique,
Reçoit les eaux du Nil et du golfe Arabique,
Se dressait autrefois *la Table du Soleil*.

Arrivant à la fois dans un grand appareil,
Et dans le but commun d'un fraternel échange,
Des deux peuples voisins une double phalange
Sur la terre sacrée apportait tous les ans,
L'une le noir baran (2), et la myrrhe, et l'encens,
Et le cinnamomum, et l'ivoire, et la gomme,
Et ce métal, l'idole et le poison de l'homme,
L'autre le fer, le plomb, et le cuivre, et le lin,
Et le hannah, (3) si cher au sexe levantin.

Le dieu d'Ammon, tenant une balance juste, (4)
Lui-même présidait à cette fête auguste ;
Et lorsque le Soleil, de son char lumineux,
Des deux peuples amis avait béni les nœuds,
Sur le banc désigné par le sort, chaque frère
Déposait son offrande, et l'équité sévère
Lui faisait retrouver, à la place du sien,
D'une égale valeur, le lot de son voisin ;
Puis l'échange fini, les échos du rivage
D'un hymne au Tout-Puissant allaient porter l'hommage,
Et chacun regagnait, sous un double évohé,
L'un Canope ou Memphis, et l'autre Mœroé.

Noble institution ! conjoncture admirable !
Cette fête si simple, à tous si profitable,
Résumait dans sa base et dans sa pureté,
Les principes si doux de la fraternité.

Les sages possesseurs de nos saintes maximes
Pouvaient seuls assister à ces fêtes intimes,
Où d'avance chacun, dans des liens touchants,
Était sûr d'éviter le contact des méchants ;
Où de l'instinct vénal dégageant les adeptes,
De l'équité sévère on suivait les préceptes.

Mais les barbares mœurs, dans l'un de ces climats,
Hors des temples sacrés, ne s'adoucissaient pas ;
La plèbe sanguinaire, à chaque jour de fête,
Sur le sol africain, n'était point satisfaite,
Si quelques prisonniers, égorgés sous ses yeux,
Ne mêlaient pas leur sang aux victimes des dieux.

Ces spectacles cruels n'affligeaient point Canope (5);
Ainsi que de Memphis plus proche de l'Europe,
Au lieu de se livrer à l'esprit destructeur,
Canope, dans le but de saisir le bonheur (6),
Sous le dieu du plaisir amollissait sa vie,
Et la foule profane, à ce culte asservie,
Tout en méconnaissant le dieu puissant d'Ammon,
N'invoquait pas du moins Arimane ou Typhon.

Disciple de Ménès, c'est dans cette vallée
Qui des sources du Nil est la plus reculée,
Qu'un jeune sabaïn, nommé Nectenabo,
Voulut de Sérapis visiter le tombeau ;
C'était à l'équinoxe, à ce moment propice
Où Canope à ses dieux offrait un sacrifice :
De la nature alors on fêtait le réveil.

Au sein d'un double rang des prêtres du Soleil,
Quatre vierges portaient la corbeille sacrée,

Renfermant de leur dieu l'image vénérée ;
Et pur comme le lin dont il est revêtu,
Le groupe croit qu'il rend hommage à la vertu.
Le temple est enrichi de nombreuses offrandes ;
La flamme est sur l'autel entouré de guirlandes,
Et lorsque tous les dons ont été déposés
Sur des gradins d'avance avec art disposés,
Un prêtre dans sa main prend une sarbacane,
Et d'un souffle sonore éloignant tout profane,
Il annonce aux élus, empressés d'accourir,
Que de l'adoption le jardin va s'ouvrir.

Le parterre est formé : parmi les aspirantes,
De grâces et d'attraits toutes plus séduisantes,
Celles qui de leur dieu, d'un pas religieux,
Venaient de promener l'étendard glorieux,
Se faisait remarquer la jeune Ménévie.
Quinze printemps à peine ont embelli sa vie,
Et sur les bords du Nil, c'est l'âge fortuné
Où son front par l'hymen doit être couronné.
Des plus hautes faveurs Ménévie était digne,
Et la Grande-Maîtresse à l'instant la désigne,
Pour qu'elle soit soumise aux épreuves du jour.

On la conduit soudain dans une sombre tour,
Où règne du chaos l'affreuse solitude ;
Bientôt, nouveau sujet de son inquiétude,
On la prive du jour, et puis, au sein des airs,
Se choquent, à grand bruit, des chaînes et des fers ;
On dirait les démons se déclarant la guerre :
Le ciel est ébranlé par un coup de tonnerre,
La pluie, avec fracas, s'en échappe à grands flots,
Et le monde paraît rentré dans le chaos.

A travers des sentiers et des ronces sauvages,
La néophyte alors commence ses voyages,
Et le front décoré d'un voile gracieux,
Les bras nus, mais toujours le bandeau sur les yeux,
Elle parvient au temple, à travers mille épreuves
Où d'un noble courage elle a donné des preuves.
Enfin le bandeau tombe, et ses yeux fascinés,
Ainsi que des captifs trop longtemps enchaînés,
Ont peine à soutenir la brillante lumière
De l'astre dont les feux inondent sa paupière :
Elle ne voit plus rien à force de trop voir;
Et ses yeux cependant lancent, sans le savoir,
Un charme irrésistible, une flamme magique,
Par l'invincible jeu du pouvoir sympathique :
L'un des initiés, par le plus doux lien,
Doit, dans cet heureux jour, unir son sort au sien.

Lorsqu'il eût de Canope abordé la vallée,
L'étranger avait dû la faveur signalée
D'avoir été, dans l'Ordre au profane interdit,
Au gré de ses désirs, sans obstacle introduit,
Au sage Simeïs, père de Ménévie,
Qui, si fraîche, si belle, et si digne d'envie,
Pour la première fois se montrait à ses yeux.
Quel regard noble et pur! quel maintien gracieux!
Quels charmes! que d'appas! et comme il la contemple !

Le Néocore (7) à peine a-t-il fermé le temple,
Que Simeïs chez lui conduit le visiteur,
L'admet à son foyer, et consultant le cœur,
Les vœux et le penchant de sa fille chérie,
Nectenabo devient l'époux de Ménévie.

Le ciel semble bénir cet hymen vertueux ;
Chaque jour désormais le rendra plus heureux ;
De la fécondité les présages propices
D'un avenir riant promettent les délices.
Un an s'écoule à peine, et, fruit de leur amour,
Un tendre louveteau voit le flambeau du jour.

Tout entier au bonheur de celle qu'il adore,
L'heureux Nectenabo veut le doubler encore ;
Plein d'un noble dessein, il se rend à Memphis,
Emmenant avec lui son épouse et son fils.
Au temple où Misraïm renferma la lumière,
De son rare savoir il reçoit le salaire;
L'image du grand chef, la grande étoile d'or
Décore sa poitrine, et fier de ce trésor,
Auprès de ses parents il conduit Ménévie,
Et cet enfant chéri, l'idole de leur vie.

L'île de Mœroé renfermait dans son sein
De l'astre créateur un temple souverain ;
Temple chéri du peuple, et servi par des prêtres,
Qui, sages et savants, de l'île étaient les maîtres :
Tout leur obéissait ; mais dans les mêmes lieux,
Un guerrier redoutable, adroit, ambitieux,
Le dur Ergamenez, ange obscur des ténèbres,
Leur tend depuis longtemps des embûches funèbres.
Le barbare, qui sait que son peuple est heureux,
Quand dans des jeux publics le sang coule à ses yeux,
Dans le cœur de l'Afrique a transporté la guerre ;
Des soldats sont tombés sous sa main meurtrière;
Et traînant à son char ces malheureux captifs
Dont la mort peut remplir ses vœux vindicatifs,
Il indique le jour où la hache fatale
Viendra développer sa pensée infernale.

Ce jour est arrivé; les ordres sont donnés;
De la fleur du lothus (8) des guerriers couronnés
Déjà du champ de mort ont balayé l'espace;
En face de l'autel Ergamenez prend place;
Parmi les spectateurs que réjouit le sang,
Orné d'un diadème, il tient le premier rang;
Et brillants par l'éclat de leurs robes de neige,
Des prêtres, près de lui, vient s'asseoir le collége.
Aussitôt les hérauts transmettent le signal,
Et l'on voit arriver le cortége fatal,
Qui, d'un pas solennel, emmenant les victimes,
Excite des transports et des cris unanimes.

Auprès d'un long poteau, près de l'autel dressé,
Trois coursiers sont conduits, et leur sang est versé;
Trois taureaux ont subi la même destinée;
Enfin, le sang, par qui doit être couronnée
Cette fête odieuse, est soudain réclamé
Par les sauvages cris de ce peuple affamé!
Ne pouvant empêcher ces meurtres sacriléges,
Les prêtres du Soleil descendent de leurs siéges,
Heureux de se soustraire à ce spectacle affreux.

Les captifs cependant, attachés deux à deux,
Sont traînés à l'autel, sous des chaînes dorées;
Et de festons de fleurs ces victimes parées,
Aux applaudissements des cruels spectateurs,
Vont tomber sous le fer des sacrificateurs,
Quand un cri prolongé retentit dans la plaine;
On écoute, on regarde, et soudain dans l'arène
S'élance, sans que rien arrête son essor,
Un mortel généreux, qui, sur sa veste d'or,
Porte de Misraïm l'étoile rayonnante.

Aux énergiques sons de sa voix imposante,
Des sacrificateurs le bras s'est arrêté.
Le peuple se débat avec anxiété;
Son œil suit l'étranger, et cet œil le dévore.
Lui, gravissant l'autel, et d'une voix sonore :
« Ministres du Soleil, dont les vives clartés
» Inondent cette plage, et vous, peuple, écoutez
» Un ami de ce Dieu, que blesse l'injustice ;
» Il ne saurait souffrir votre affreux sacrifice :
» Les peuples africains, comme vous, sont ses fils ;
» Leurs jours seraient sacrés dans les murs de Memphis :
» Pourquoi dans Mœroé, son plus beau sanctuaire,
» Offrez-vous à son culte un tribut sanguinaire?
» Le sang lui fait horreur : redoutez son courroux,
» Et craignez que ce sang ne retombe sur vous. »

A ces mots, ô miracle! une épaisse poussière
Du soleil tout à coup vient cacher la lumière,
Et s'emparant soudain de cette obscurité
Qui vient de son discours prouver la vérité :
« Vous le voyez, dit-il, peuple d'Éthiopie!
» Le Soleil se dérobe à votre culte impie :
» Cet astre ne veut pas que son initié,
» En blâmant ces horreurs, y soit associé.
» Ces captifs, destinés à lui servir d'offrande,
» Il m'a conduit vers eux, pour que je les défende ;
» Il anime mon cœur d'un courage nouveau ;
» Peuple, j'obéirai : je suis Nectenabo,
» Votre concitoyen, votre ami, votre frère.
» Mais si quelqu'un de vous, froidement sanguinaire,
» Veut encor lâchement égorger ces captifs,
» Qu'il vienne... je l'attends... » Les regards attentifs
Cherchent un combattant; aucun ne se présente.
Du collége sacré le sage hiérophante,

Retournant sur ses pas, rejoint Ergamenez.
Son ordre est révoqué ; les captifs ramenés
Vont, au noble Maçon qui leur sauve la vie,
Exprimer les transports de leur âme ravie.

Bientôt Ergamenez, rentré dans son palais,
Écoute les discours de ses lâches valets,
Qui, de Nectenabo maudissant le courage,
L'excitent en secret à venger son outrage ;
Et ce fourbe odieux, cédant à leur conseil,
Veut se venger aussi des prêtres du Soleil.
Ils se sont opposés à ses vœux homicides ;
Il les écrasera sous ses trames perfides ;
Leur sang remplacera celui des prisonniers,
Et le peuple effrayé rampera sous ses pieds.

Une horde de Grecs, au sein de la vallée,
Des portes de Saba par son ordre appelée,
Promet de le venger ; il lui donne de l'or,
Et pour mieux l'enchaîner, il en promet encor.
Il obtient, en retour, de ces vils mercenaires
Le serment qu'ils iront, sous le titre de Frères,
Après avoir reçu le baiser fraternel,
Au cœur de ses rivaux plonger le fer mortel :
Ainsi le crime et l'or scellent leur alliance,
Et le jour du forfait est convenu d'avance.

De leurs robes de lin et de leurs attributs,
Suivant leurs dignités les prêtres revêtus
Aux Grecs, sans défiance, ouvrent leur sanctuaire ;
Ils mettent dans leurs mains le Compas et l'Équerre ;
L'hiérophante enfin va les initier,
Et les fait avancer sous la voûte d'acier,

Quand chacun des brigands, avec fureur, se jette
Sur le fer qui se lève au-dessus de sa tête,
Et saisissant soudain le poignard acéré,
Pour ce meurtre en secret d'avance préparé,
D'un bras impétueux en frappe sa victime ;
Tous les initiés succombent sous ce crime.
Nectenabo vend cher les restes de son sang ;
Il arrache le fer enfoncé dans son flanc,
Et sur ses ennemis tombant avec furie,
Plusieurs sont immolés... Mais, hélas ! Ménévie
Ne doit plus embrasser cet époux courageux ;
Le sang coule à grands flots de son flanc généreux,
Il succombe, et son âme abandonnant la vie,
S'exhale en prononçant le nom de Ménévie.

Que vas-tu devenir dans cet affreux climat,
Lorsque tu connaîtras cet horrible attentat,
Fille de Simeïs, enfant de la Lumière ?
A peine le Soleil ouvre-t-il sa carrière,
Qu'un sombre désespoir s'empare de tes sens ;
C'est en vain que ton fils, de ses bras caressants,
Réclame tes baisers ; en vain son innocence
Te demande les soins qu'exige son enfance ;
Tu n'entends plus ses cris ; tu le prends dans tes bras,
Vers le gouffre des mers tu diriges tes pas,
Et le cœur concentré dans un projet funeste,
Tu tournes tes regards vers la voûte céleste,
Sur le sable brûlant tu déposes ton fils,
Et dans le sein des flots soudain tu t'engloutis...

Mais quel est ce mortel qui, sur l'abîme immense,
Contre ton désespoir embrasse ta défense ?
C'est un frère, un ami : c'est le brave Tyras,
De qui la Providence a dirigé les pas.

Au culte maçonnique appliquant sa richesse,
Il venait dans son temple adorer la Sagesse;
Les fils de Misraïm se visitaient souvent,
De Mœroé surtout le collége savant
Attirait dans son sein les nombreux néophytes,
Qui voulaient du triangle atteindre les limites :
C'est pour participer à ces nobles travaux
Que Tyras du grand fleuve avait franchi les flots,
Et son vaisseau léger, achevant son voyage,
Non loin de Ménévie, atteignait le rivage,
Quand dans son désespoir il la voit s'élancer,
Et dans la plaine humide à l'instant s'enfoncer.

Tyras, à cet aspect, monte dans sa nacelle,
Et d'un rapide essor se dirigeant vers elle,
Il l'atteint et l'enlève, au moment où les flots
Semblaient, pour la sauver, l'élever sur les eaux.
Mais soudain, ô bonheur! ô surprise enivrante!
Il voit de Misraïm l'étoile étincelante
Resplendir sur son sein; il reconnaît sa sœur,
Sa sœur d'adoption, et, redoublant d'ardeur,
Sur sa nacelle même il la rend à la vie.

En revoyant le jour, la tendre Ménévie
Cherche d'abord son fils : son fils est dans ses bras,
L'inondant de baisers, car le sage Tyras,
Écoutant de son cœur la bonté naturelle,
Avait aussi vers lui dirigé sa nacelle.
Elle fixe les yeux sur son libérateur,
Et du grand Misraïm le signe protecteur
Vient frapper ses regards : « Ah! fuyez, lui dit-elle,
» Fuyez de Mœroé la plage criminelle,
» Où les initiés aux mystères sacrés,

» En masse, cette nuit, ont été massacrés ;
» Fuyez, ou redoutez leur destinée affreuse... »

De Simeïs alors la fille malheureuse
Fait connaître à Tyras le sort de son époux.
« Et ce sort, lui dit-elle, est à craindre pour vous,
» Puisque de Misraïm, enfant de la Lumière,
» Comme Nectenabo, vous suivez la bannière.
» Quittez donc un climat où la mort vous attend,
» Remettez à la voile et partez à l'instant ;
» Auprès de mon époux, moi, souffrez que je meure,
» Et que je trouve ici ma dernière demeure. »

Mais l'aspect de son fils a changé son dessein ;
A suivre son sauveur elle consent enfin;
L'ancre est soudain levée ; on vogue à pleines voiles.
La nuit n'a pas cinq fois ramené les étoiles,
Qu'on arrive à Canope, et l'heureux Simeïs
Revoit, grâce à Tyras, Ménévie et son fils ;
Mais ainsi qu'une fleur à son sol arrachée,
Pendante sur sa tige, est bientôt desséchée,
Ainsi depuis le jour où son époux périt,
Ménévie au tombeau lentement descendit,
Laissant une mémoire immortelle et chérie
Dans les fastes sacrés de la Maçonnerie,
Tandis qu'Ergamenez, flétri par ses forfaits,
Laisse un nom odieux, et maudit à jamais.

Par le F.·. Bourée.

NOTES.

(1) (*Aux confins de l'Égypte, aux lieux ou Sienné, etc...*) Sienné ou Sienne, dont on voit quelques ruines, à peu de distance d'Assouan, se trouvait placée précisément sous le tropique du Cancer, et suivant Pline, dans une presqu'île, ce qui fait présumer qu'elle pouvait être sur une colline, à l'orient du fort actuel.

(2) *L'une le noir Baran.*

Le Baran est une terre avec laquelle les Égyptiens faisaient leurs poteries.

(3) *Le Hannah, si cher au sexe levantin.*

Le Hannah est une terre rouge avec laquelle les femmes de l'Orient teignaient leurs ongles et leur visage.

(4) *Le dieu d'Ammon, tenant une balance juste.*

Jupiter fut appelé *Ammon*, qui signifie sablonneux. Sa statue était portée tous les ans aux confins de l'Égypte et de l'Ethiopie ; c'est là que les prêtres des deux nations offraient conjointement un sacrifice, et préparaient le festin sacré, nommé par les Grecs *héliotrapèze*, ou table du Soleil.

Hérodote fixe le lieu de ce festin, où tous les dieux venaient prendre place, à l'île de Mœroé, séjour des Gymnosophistes, et *Solis*, plus loin sur le sud.

C'est cette fête qui a donné lieu, suivant Homère (voir l'*Iliade*, liv. 1, vers 442), de supposer que Jupiter, quittant l'Olympe, allait, avec tous les dieux, dans la pieuse Ethiopie, s'asseoir à la table des mortels.

(5) *Ces meurtres toutefois n'affligeaient point Canope.*

Canope, située sur les bords de la Méditerranée, à 120 stades d'Alexandrie, passe pour avoir été bâtie par les Lacé-

démoniens, à leur retour de la guerre de Troie, et pour avoir emprunté son nom de *Canopus*, pilote de Ménélas, lequel mourut et fut enseveli dans ce lieu.

(6) *Canope, dans le but de saisir le bonheur, sous le dieu du plaisir amollissait sa vie.*

Canope était fameuse, ou plutôt infâme, par les débauches auxquelles se livraient dans cette ville les habitants d'Alexandrie ; Senèque dit, dans une de ses lettres : « Personne, en songeant à une retraite, ne choisira Canope, quoiqu'un homme pût être heureux et vertueux à Canope. » (Hist. univ., tome 33).

(7) *Le Néocore à peine a-t-il fermé le temple.*

Le NÉOCORE était l'initié chargé de la garde du temple; cet emploi répondait à celui de F.·. Terrible.

(8) *De la fleur du Lothus des guerriers couronnés.*

Le Lothus est une espèce de lys qui croît dans le Nil et sur ses bords, après l'inondation. Sa tige s'élève à fleur d'eau ; du sein de la fleur sort une tête qui contient la graine, assez semblable au millet ; ce fruit est si doux que, suivant Homère, il faisait perdre aux étrangers qui le mangeaient le souvenir de la terre natale, c'est-à-dire le plus puissant de tous les souvenirs.

Il est permis aux poëtes d'être un peu exagérés ; c'est pourquoi nous mettrons à côté de l'assertion d'Homère ce qu'en dit Hérodote : « Le fruit du Lothus, dit-il, ressemble à celui du lentisque, aussi agréable au goût que celui du palmier. Les Lothophages, ainsi nommés de ce qu'ils usaient de ce fruit pour toute nourriture, en faisaient du vin. »

2e ANECDOTE.

Rapport fait à la R.·. L.·. de l'Age-d'Or, à l'O.·. de Paris, le 18e jour du 5e mois de l'an de la V.·. L.·. 5816, à raison d'un acte maç.·. qui sauva la vie à un de ses membres et à l'équipage d'un vaisseau sur lequel il revenait des Grandes-Indes.

La Maç.·., qui depuis tant de siècles a été l'étude d'un grand nombre de sages, cette science sublime a survécu aux trônes et aux empires, malgré les sarcasmes de l'ignorance et les attaques du fanatisme. Combien son essence doit être pure, puisque, au milieu des ténèbres dont elle est environnée, elle brille toujours, comme un phare placé au centre du monde, pour diriger les hommes dans le sentier de la vertu?

C'est que le véritable maçon voit sa famille dans tout le genre humain. Partout où il trouve le bien à faire, le mal à réparer, on le voit suivre les élans de son cœur et se montrer le digne collaborateur du G.·. A.·. des mondes, même envers des infortunés qu'il n'a jamais connus, et qui s'adressent à son cœur, au nom de cette institution sublime.

Mille traits héroïques confirment cette vérité; celui que nous allons rapporter suffirait pour confondre l'incrédulité la plus obstinée.

Le F.·. Sbire venait d'atteindre sa seizième année, lorsqu'il sortit du collége pour aller, dans les possessions françaises de l'Inde, rejoindre un de ses parents qui l'avait appelé. Il était particulièrement recommandé, à Paris, à un ami de sa famille, à un membre de la R.·. L.·. de l'Age-d'Or, au F.·. Dumont, dont nous avons eu récemment à déplorer la perte. Ce digne F.·. était persuadé que la Maç.·. est le foyer épurateur de l'homme, et que ce n'est qu'après avoir passé à son creuset qu'il peut s'élever à toute la dignité de son être. Il semblait prévoir les avantages que son jeune protégé pourrait retirer d'une telle institution, s'il parvenait à l'y faire initier. Il sollicita l'indulgence de la L.·. pour l'âge du néophyte; sa demande fut accueillie, et le F.·. Sbire reçut la lumière.

Quelques jours après, il s'embarque, et il arrive à sa destination, sans que sa traversée offre aucun événement remarquable.

Le F.·. Sbire passe dans ce climat lointain plusieurs années parmi lesquelles il a dû compter comme les plus heureuses celles où il n'a pas été témoin des malheurs que deux envahissements successifs de l'Europe ont fait fondre sur sa patrie.

A la paix, le F.·. Sbire quitte l'île Bourbon pour retourner dans son pays natal. Il s'embarque

le 31 janvier de cette année, sur le navire l'*Aimable-Créole*, qui appareillait pour la France. Ce navire appartenait aux Etats-Unis.

Le commencement de la navigation est marqué par de grandes contrariétés. C'est surtout dans les parages du cap de Bonne-Espérance qu'il a le plus à souffrir. Deux coups de vent lui occasionnent de fortes avaries, qui le forcent à relâcher à Terre-Basse.

Parti de cette rade, au commencement de mars, le malheur le poursuit dans sa navigation; depuis la Ligne surtout, il n'éprouve que des calmes, ou des vents contraires, qui l'éloignent sans cesse de sa destination.

Quatre mois s'étaient écoulés depuis le départ de Bourbon : on se trouvait entre les Açores et la côte de Portugal : la longueur imprévue de la traversée avait forcé l'équipage à diminuer successivement les rations, et malgré cette diminution progressive, le moment approchait où tout serait épuisé, et où l'on serait livré aux horreurs de la faim et du désespoir. Déjà quelques matelots commençaient à murmurer, des cris de révolte même se faisaient entendre, cris mis en avant peut-être pour se soustraire à l'affreuse nécessité d'égorger une partie de l'équipage, afin de prolonger l'existence de l'autre. Qu'on se figure ce qu'une pareille situation avait d'horrible.

Le 28 mai, le jour commençant à paraître, un

point se fait remarquer à une distance encore éloignée. On s'approche : c'était un vaisseau.... Ah! sans doute c'est Dieu qui l'envoie; sans doute qu'il va rendre à la vie, comme il rend déjà à l'espoir, des malheureux qui sont menacés d'une mort certaine.... Avec quel courage, avec quel empressement on manœuvre pour l'atteindre!... On avance, on approche, on est déjà à portée de la voix; on est plein d'un espoir d'autant mieux fondé, que le pavillon signalé est celui de la Nouvelle-Angleterre, ce pavillon dont la France aida à conquérir l'indépendance....

Ce vaisseau, nommé le *Superior*, était commandé par un de ces marins sur le front de qui de longues traversées ont imprimé une écorce dure, de ces marins qui semblent accoutumés à contempler avec indifférence les événements les plus extraordinaires, et dont les relations habituelles sont marquées au coin de la rudesse et de la brusquerie.

A la première demande de quelques secours que lui adressent nos voyageurs, le capitaine, nommé Murrhy, répond qu'il est gêné lui-même, et qu'il ne peut rien accorder. On insiste, on le prie de mettre en panne, et de permettre que le canot transporte l'interprète à son bord. Ce point est accordé; le F.·. Sbire se rend auprès du capitaine Murrhy, avec le second du vaisseau français. Ils lui exposent la position cruelle où ils se trouvent réduits par les malheureux événements de la tra-

versée. Ils lui peignent le sort qui les attend, s'il ne leur accorde les moyens de prolonger leur existence pendant quelques jours. Rien n'émeut le capitaine; les provisions qu'il a ne sont calculées que jusqu'à sa destination; il peut survenir des revers; battu par la tempête il peut éprouver à son tour les horreurs de la disette.... Telle est sa réponse, qu'il confirme par l'attitude d'un homme qui ne veut rien accorder.

Le F.·. Sbire et son compagnon d'infortune sont abattus: plus d'espoir! que vont-ils devenir? et de quel œil vont-ils aborder l'équipage de l'*Aimable-Créole*? Ils prennent congé du capitaine la larme à l'œil, le cœur plein de douleur, et cependant n'osant jusqu'à un certain point blâmer sa dureté.

Cependant, au moment de s'éloigner, le F.·. Sbire se rappelle qu'il est Maçon;... si le capitaine... il se retourne, il lui tend la main, et il lui donne en tremblant le signe de l'attouchement... O bonheur! sa main est retenue, le capitaine répond au signe qui lui est fait, et cet homme jusqu'alors impassible, tournant vers le F.·. Sbire des yeux pleins d'attendrissement, se jette sur lui et le presse sur son cœur... Il était Maçon! Ce n'est plus ce marin intraitable, qui, un instant auparavant, ne voyait qu'avec indifférence des hommes implorant son secours: c'est un frère, offrant de partager tout ce qu'il a. Vin, biscuit, salaisons,

provisions de toute espèce, il livre tout, et le F.·. Sbire, en recevant ce secours salutaire, arrache à une mort affreuse des malheureux qui, sans lui, auraient péri dans les angoisses de la faim et du désespoir.

Honneur donc, et mille fois honneur à la Maç.·.! honneur au généreux Murrhy, à ce brave Maçon, qui a si dignement rempli son devoir et ses serments! Que son nom soit inscrit dans nos fastes, et puisse-t-il connaître un jour qu'en sauvant la vie à l'un de nos FF.·., il s'est acquis des droits éternels à notre reconnaissance.

F.·. Boubée.

—

3e ANECDOTE.

La France était en guerre avec l'Angleterre, lorsqu'une tempête affreuse jeta le vaisseau anglais *l'Atalante* aux côtes de Calais, et força l'équipage à se rendre prisonnier.

Quatre hommes s'étaient jetés dans la chaloupe de sauvetage, contre laquelle les vents s'étant déchaînés avec violence, ils la firent chavirer. Deux des naufragés restèrent engloutis dans l'abîme et

ne reparurent plus. Les deux autres défendent leur vie ; mais quelques instants encore, et ils vont subir le sort de leurs camarades. Laissons raconter par le F.·. Grenier, O.·. de la R.·. L.·. de l'Age-d'Or, la manière miraculeuse dont ils furent sauvés (1) :

Quel coup inattendu ! le bateau se partage ;
Dans l'abîme profond deux restent engloutis ;
Les deux autres, hélas ! près d'être anéantis,
Défendent faiblement les restes de leur vie.
Chacun s'agite, court, appelle, presse, crie,
Quand le brave Dufay, monté sur son coursier,
Aussi prompt que l'éclair, dans l'eau se précipite.
C'est en vain, contre lui, que la vague s'irrite,
Des deux êtres mourans il touche le premier...
Mais le vent furieux redoublant la tempête,
L'emporte, et près du bord tout à coup le rejette.
Dufay, loin de s'abattre, en est plus acharné ;
Il revole, il atteint, saisit l'infortuné,
Et triomphant des flots, au comble de la joie,
Il revient sur la rive et dépose leur proie.
Des cris des spectateurs la côte retentit ;
Dufay, fixant des mers la fureur et la rage,
Voit l'autre infortuné s'éloigner du rivage.
Le cours des eaux l'entraîne et le trépas le suit.
Son cœur, à cet aspect, et s'enflamme et s'anime ;

(1) La R.·. L.·. Saint-Louis des *Amis réunis*, à l'O.·. de Calais, avait mis au concours ce trait héroïque du F.·. Dufay, l'un de ses membres, et le F.·. Grenier remporta le 1er accessit.

« Je dois sauver, dit-il, la seconde victime ; »
Et dessus son coursier reprenant son essor,
Il affronte en héros la tempête et la mort.
Quel tableau déchirant ! quel terrible assemblage
De constance et d'ardeur, de force et de courage !
Triste jouet des flots, Dufay, tantôt porté
Vers celui dont la voix et l'appelle et l'implore,
Contre les flots s'anime, et se ranime encore.
Quoi qu'il faille braver, quoi qu'il faille souffrir,
Sans relâche il veut suivre, atteindre la victime ;
Il veut, malgré le sort, la sauver ou périr...
Juste ciel ! quel moment pour son cœur magnanime !
Tous ses vœux sont remplis : il la touche, il la tient...
Quel funeste revers ! le malheur le prévient.
L'homme s'attache à lui, le renverse et l'entraîne ;
Leurs débats sont affreux, leur résistance est vaine.
Imitant le tonnerre, une vague en fureur
Tombe sur la victime et le libérateur ;
Sous les eaux, tous les deux, on les voit disparaître...
Infortuné Dufay, héros trop généreux,
Est-ce pour ce malheur que le ciel t'a fait naître ?
La mort t'arrache-elle à nos plus tendres vœux ?
Mais non, espère encor : l'œil de la Providence
Est fixé sur tes jours et veille à leur défense.
Celui-là qui respire et ne l'invoque pas,
Celui-là seul mérite un si cruel trépas.
Le spectateur ne peut s'éloigner du rivage,
Il pleure... tout à coup le coursier qui surnage
Se présente à sa vue et fixe ses regards ;
Qui que tu sois, mortel ! que ton genou s'incline ;
Admire, adore ici la puissance divine.
L'animal inquiet cherche de toutes parts ;
Il sent trop, et sa peine est facile à connaître,

Que ses flancs ne sont plus sous le corps de son maître.
Il relève la tête et son œil l'aperçoit
Dans les bras de celui qui le presse et le serre.
Il vole, il fend les flots ; son maître qui le voit
Et le sent près de lui, le prend par la crinière ;
L'animal satisfait, reconnaissant sa main,
Qui toujours le conduit, l'encourage et l'anime,
Nage vers le rivage, et, fort de son instinct,
Il y traîne après lui le maître et sa victime.
De mille cris alors mille cris sont suivis ;
Autour des naufragés chacun vole et s'empresse,
Dufay jette sur eux un regard de tendresse ;
Ils respirent encor, tous ses maux sont finis.
Chacun veut les soigner, chacun presse et supplie,
Mais Dufay, toujours grand, ne peut y consentir :
«Mes amis, leur dit-il, s'ils me doivent la vie,
«Qu'ils me doivent les soins que je vais leur offrir.»
O sublime Dufay, mortel incomparable,
Tout brillant de vertu, ton cœur inimitable
Présente le tableau de la Divinité,
Avec elle il s'élève à l'immortalité...

F.·. Grenier.

—

4ᵉ ANECDOTE.

Un ancien capitaine de cavalerie, réduit à la plus modique retraite, parce qu'il lui manquait plusieurs mois de service, lorsqu'on le mit à la

réforme, avait épuisé toutes les ressources que, sans rougir, peut employer un honnête homme. Fatigué des nombreuses tentatives qu'il avait faites pour subvenir à son existence, humilié d'implorer la bienveillance des uns, d'essuyer les refus des autres, sans parents, sans nul appui sur la terre, las enfin de porter un fardeau qui chaque jour devenait plus pesant, il résolut de terminer une vie que pendant trente ans avaient respectée les hasards de la guerre, et forma le funeste dessein de se précipiter dans la Seine.

Un soir d'automne, où le brouillard le plus épais empêchait qu'on ne vînt à son secours, après avoir déposé sur son épée un baiser baigné de larmes amères, il se rend au pont de la Tournelle, presque toujours désert pendant la nuit; il marche à grands pas le long du trottoir, étudie la profondeur et la rapidité du fleuve; déjà il vient de prononcer ses adieux au monde, à sa patrie; déjà son pied droit est posé sur le parapet, lorsqu'il entend quelqu'un s'avancer tout près de lui. Il continue sa marche, et se fortifie plus que jamais dans la résolution qu'il a prise.

L'inconnu l'aborde, c'était un homme d'environ quarante-cinq ans, d'une belle stature, d'une figure franche, et paraissant appartenir à la classe moyenne de la société. Il fait au guerrier quelques questions banales auxquelles celui-ci répond laconiquement, et même avec humeur. L'inconnu le

suit, et profitant de la clarté momentanée d'un réverbère, il hasarde un premier signe Maç.·. Le militaire prouve qu'ils sont frères; des signes on passe aux attouchements, et l'on découvre mutuellement qu'on est au même grade de S.·. P.·. R.·. ✝.·.

L'inconnu fait aussitôt le signe de détresse; et le guerrier répond qu'il est tout à son frère. «Vous » pouvez, » ajoute le premier, lui saisissant le bras, » vous pouvez me préserver d'une grande peine; » suivez-moi. » Il l'instruit, chemin faisant, qu'il est l'un des inspecteurs du port aux vins, père de famille, et le supplie de passer pour son frère aîné, qu'il attend de Rennes. Le militaire y consent, et suit l'inconnu jusque dans la rue de Pontoise, derrière la place aux Veaux. Celui-ci frappe à une porte cochère, monte avec le capitaine au second étage, et s'adressant à une dame jeune encore, fraîche et fort jolie, il lui dit : « Tiens, bonne Es- » telle, voilà mon frère aîné que je te présente. » La dame embrasse cordialement le militaire, et fait venir ses trois enfants qui jouaient dans une pièce voisine, et se joignent à leur mère pour caresser et fêter le nouveau venu. Cet accueil si touchant, cet aspect d'une famille heureuse et d'un foyer paisible, causèrent au capitaine une vive impression qu'observait et que partageait son digne frère. Il embrasse une seconde fois la dame de la maison, prend sur ses genoux et presse dans

ses bras les trois enfants charmants qui l'appellent leur oncle, leur cher oncle, et passent leurs petites mains caressantes sur sa vieille moustache. « Il paraît que notre bon frère a laissé sa malle » au bureau des Messageries, dit la jeune mère » de famille.— Ma malle, dites-vous ? — Il était si » impatient de nous voir, répond vivement l'inspec- » teur, qu'il est accouru chez nous en descendant de » voiture ; mais il trouvera ici tout ce qu'il lui faut ; » en attendant, bonne Estelle, fais-nous servir à » souper le plus tôt possible, et surtout du meil- » leur vin ; mon frère doit avoir grand besoin de » se réconforter. »

La mère et ses enfants se dispersent pour vaquer aux préparatifs du souper. « Maintenant que nous » sommes seuls, dit le militaire, dites-moi donc quel » si grand chagrin vous menace ; vous avez une » femme qui paraît être aussi bonne que belle ; vos » trois enfants sont des anges, votre ménage an- » nonce l'honnête aisance, que diable pourrait-il » vous manquer ? — Il ne faut pas toujours s'en fier » à l'apparence, mon frère, et vous saurez bientôt » à quel point vous m'êtes nécessaire, pour échap- » per au coup affreux qui me menace. — Est-ce » une affaire d'honneur ? Je suis votre second, et » solide, entendez-vous. Est-ce embarras dans » votre emploi ? Je ne puis vous offrir que des cour- » ses, des démarches, et j'ai de bonnes jambes ; » c'est tout ce qui me reste !... » Comme ils discu-

taient ainsi, rentre la dame qui annonce que le souper est servi. Le capitaine mange, ou plutôt dévore les deux tiers d'un poulet, qu'il arrose d'une bouteille de bon vin. Il renaît, il se voit en famille. Son heureux hôte se livre à une satisfaction si vive et si franche, sa figure est si rayonnante de joie, que le militaire, les yeux attachés sur lui, se dit encore tout bas : « Qui croirait, mille » bombes, que ce galant homme est menacé d'un » grand malheur ? »

« Ah ça, frère, dit l'inspecteur, je me doute que » la dernière nuit n'a pas été très-bonne, et tu dois » avoir grand besoin de repos. » Il le conduit, à ces mots, dans une petite chambre à coucher, remarquable par son ameublement commode, autant que par sa propreté. Notre vieux brave trouve en effet tous les vêtements dont il a besoin, et sur la cheminée une grande pipe, chargée d'un excellent tabac, et plusieurs cigares de la Havane. « Il paraît que votre charmante femme songe à » tout : vous êtes bien heureux d'avoir une pareille » compagne ; moi je suis seul au monde.... Mais » achevez donc votre confidence, et maintenant » qu'on ne peut nous interrompre, dites-moi quel » si grand malheur... — Je vous instruirai de tout » quand il sera temps ; qu'il vous suffise de savoir » que je compte sur vous, et me félicite plus que » jamais de vous avoir rencontré. Bonne nuit : » surtout n'oubliez pas que vous êtes chez un

» frère, et faites comme chez vous. — C'est dit. »

Le lendemain, le militaire, qui venait de goûter un sommeil doux et salutaire, descend à l'appartement du second, où il est reçu par les jolis enfants de l'inspecteur, qui sautent dans ses bras en lui adressant les expressions les plus touchantes. Ils le conduisent auprès de leur mère, occupée aux préparatifs du déjeuner, et qui fait au soi-disant beau-frère l'accueil le plus affectueux. Celui-ci l'embrasse de nouveau, et lui demande ce qu'est devenu son mari. « Il est sorti de grand matin, » répond-elle; il avait l'air pressé, préoccupé; vai» nement je lui en ai demandé la cause. — Il est » allé se battre, et sans moi ! dit le capitaine avec » sa brusquerie naturelle. — Se battre ! reprend » la jeune femme, pâlissant et se soutenant à » peine : aurait-il donc oublié qu'il est père de » trois enfants ? » A ces mots, elle les réunit sur son sein palpitant, et les baigne de ses larmes.

« Le voilà ! le voilà ! » s'écrie l'aîné des enfants en courant se jeter dans les bras de son père. Celui-ci rentre en effet haletant et respirant à peine. » Dieu soit loué ! s'écrie le capitaine, il a blessé » ou peut-être tué son adversaire. — Papa, ne te » bats plus, répètent les trois enfants. — Tes » jours leur appartiennent, lui dit leur mère, » et tu n'as pas le droit de les exposer. — Me » battre, exposer ma vie que j'ai voué à votre » bonheur ! s'écrie à son tour l'inspecteur avec une

» surprise mêlée de joie ; eh ! qui diable a pu vous
» faire un pareil conte ? — Ne m'avez-vous pas dit,
» reprend le capitaine, que vous étiez menacé d'un
» grand malheur, et que vous comptiez sur moi
» pour vous en tirer ? — Il est vrai, mon frère...,
» mais je n'ai plus rien à craindre. — Ah ! quel
» malheur, mon ami, pourrait troubler notre
» heureux sort ? — Le plus grand de tous, chère
» Estelle, mais calme-toi... Apprends qu'hier au
» soir un homme d'honneur, et qui m'appartient
» par les liens les plus sacrés, a voulu se donner la
» mort ; conduit auprès de lui par le ciel qui veille
» sur les braves, et les venge tôt ou tard de l'in-
» gratitude des hommes, je l'ai forcé de s'appuyer
» sur mon bras ; peu à peu j'ai dissipé le trouble
» qui s'était emparé de ses sens... et je l'ai conduit,
» sans qu'il s'en doute, au toit fraternel. — Oh ! dit
» Estelle, je devine tout, et je te reconnais là. » Elle s'élance au cou de son mari que le capitaine soutient et presse dans ses bras, sans pouvoir proférer une parole. Son émotion est si vive, le spectacle qui l'entoure est si délicieux, qu'il n'a de force que pour presser sur son cœur le père, la mère et les enfants. Enfin ces mots à peine articulés s'échappent de ses lèvres vacillantes :
« Oui ! oh ! oui, je sens qu'on ne peut sans crime
» se séparer d'aussi bons cœurs. — Mais pourquoi
» donc, mon ami, reprend Estelle, pourquoi me
» quitter avec mystère dès le lever du soleil, et ne

» pas jouir de ton ouvrage ? — Il n'était fait qu'à
» moitié, cher amie ; tu connais comme moi la
» noble fierté des militaires ; tu sais qu'elle redou-
» ble dans le malheur. Celui-ci n'eût habité chez
» nous que peu de jours, il eut craint d'être à charge
» à une famille ne possédant que l'honnête néces-
» saire..... Eh ! qui m'eût assuré qu'égaré de nou-
» veau par le chagrin, irrité de l'indifférence des
» heureux de la terre, il n'eût pas encore résolu
» d'attenter à ses jours ?... Oh ! cette idée m'a
» tourmenté toute la nuit... J'ai donc été trouver
» notre directeur général, qui depuis longtemps
» me promettait un second dans mes fonctions
» laborieuses. Je lui confie mon aventure, qui pa-
» raît l'intéresser ; je lui parle d'honorables ci-
» catrices qu'il juge dignes de récompense, et j'ob-
» tiens pour le capitaine ce brevet de sous-inspec-
» teur, qui lui assure un asile, une honnête exis-
» tence, et à moi le bonheur de serrer la main
» d'un vrai brave et d'un frère. — Voilà donc ce que
» produit la Maç∴, s'écrie le nouveau sous-inspec-
» teur, en pressant fortement les mains de son
» chef sur sa poitrine ! Non, jamais deux frères
» utérins ne furent plus unis, plus nécessaires l'un
» à l'autre que ne le sont maintenant les deux
« Rose † qui s'enlacent... Venez, chers petits, je
» veux consacrer mes moments de loisir à jouer
» avec vous, à vous apprendre l'exercice. Ah ! ne
» craignez plus d'être orphelins ; maintenant vous

» avez deux pères... Et vous, ma digne, mon excel-
» lente sœur, appelez-moi votre ami, votre vieux
» fidèle ; jamais vous n'en aurez de plus dévoué,
» de plus respectueux... Pourtant, si je fléchissais
» quelquefois le genou devant vous en faisant un
» signe d'adoration, n'en soyez pas effarouchée ;
» vous ressemblez si bien à la fleur chérie des R.·.†
» qu'il est permis de s'y méprendre. »

Je tiens ce fait historique d'un jeune Maç.·., professeur à l'un des lycées de Paris, et neveu du brave qui fut sauvé par son frère. Si le burin de l'histoire transmet à la postérité les traits de bienfaisance, qui ne coûtent parfois aux grands qu'une signature, qu'un ordre à leurs subordonnés, j'ai pensé qu'il était de notre devoir de retracer et d'offrir à l'admiration publique les belles actions de nos frères, la plupart ensevelies dans l'ombre, et de prouver que c'est surtout aux enfants d'Hiram qu'on peut appliquer ces deux vers d'Ovide :

Scilicet ut fulvum spectatur in ignibus aurum,
Tempore sic duro est inspicienda fides.

« De même qu'on éprouve l'or au feu, de même on éprouve
» un ami dans le malheur. »

F.·. Bouilly.

5e ANECDOTE.

Léopold, duc de Brunswick.

Ce siècle, qu'en dépit d'un courroux insensé
Voltaire et Frédéric de leur gloire ont lassé,
Penchait vers son déclin, et la quinzième année
En devait voir dès lors la course terminée,
Lorsqu'un fléau subit, effroi du laboureur,
Sous le ciel des Germains déploya sa fureur.
Gonflé par les torrents, bruyants fils des orages,
L'Oder impétueux, dévastant ses rivages,
Roulait des corps brisés d'arbres et d'animaux ;
Menacés par son cours, les hôtes des hameaux
Appelaient Léopold ; leur première pensée
Sur lui, dans le malheur, s'était toujours fixée.
De tels vœux ne pouvaient lui rester inconnus,
Et déjà son ardeur les avait prévenus.
Avec l'âme d'un ange, il en avait pris l'aile ;
Partout des magistrats encourageant le zèle,
Il volait ; sur ses pas de nombreux officiers,
Pour atteindre le sien, fatiguaient leurs coursiers.
Les bénédictions le suivaient sur la route ;
Mais il fuyait un bruit que l'âme faible écoute ;
Econome d'un temps qu'on perd en vains discours,
Il savait aux périls égaler les secours.

Près d'un moulin détruit enfin le prince arrive ;
Par deux jeunes époux bâti sur l'autre rive,
Le fleuve débordé l'environne à présent ;
Quelques murs échappés à son effort puissant,
Seuls, au dedans des flots, apparaissent encore,

Et les cris d'une voix de moins en moins sonore,
Au milieu de l'orage apportés par les vents,
Réclament la pitié pour des êtres vivants.
Brunswick veut aussitôt, par sa munificence,
Des mariniers tardifs hâter l'obéissance;
En vain, pour commander, il élève la voix,
Son ordre est méconnu pour la première fois.
Dans ces timides cœurs, la mort, la mort présente,
De l'or (qui le croirait) éteint la soif ardente;
Mais le frêle édifice, à chaque instant miné,
Peut au milieu des flots s'écrouler entraîné.
Le temps presse... Brunswick promène au loin sa vue.

Une barque flottait, d'un câble retenue,
Qu'en des temps plus heureux les pêcheurs de ces bords
Chargeaient de leurs filets, simples et sûrs trésors.
Il y vole; il descend; il a quitté les rênes
Du noble compagnon de ses jeux, de ses peines,
Du coursier, qui dès lors, par un instinct confus
Semblait plaindre l'ami qu'il ne portera plus.
D'un front calme, d'un œil où sa gloire étincelle,
Léopold au rivage attire la nacelle;
Il s'y jette... Tous ceux dont il s'était flatté
De réveiller enfin la générosité,
Loin de suivre avec lui ce projet magnanime,
Cherchent à l'écarter du dessein qui l'anime.
« Revenez, disaient-ils, il en est encor temps;
» Entendez-vous siffler la pluie et les autans?
» Voyez-vous rouler l'onde en montagne mobile?
» Ah! ne prodiguez pas un courage inutile.
» Quand pour deux malheureux vous courez au trépas,
» Cet élan d'un héros ne les sauvera pas...
» Laissez, laissez agir la volonté divine;

» Il est d'autres devoirs que le ciel vous destine ;
» Oui, seigneur, écoutez la voix de la raison,
» Vous êtes prince... —Amis, *je suis homme et maçon.*
» L'amant de la vertu, ferme dans sa conduite,
» D'un acte généreux ne prévoit point la suite.
» Quand le péril d'autrui réclame notre effort,
» Le risque en est à nous ; le succès est au sort. »

A ces mots, de son glaive il frappe le cordage ;
La barque en liberté s'éloigne du rivage,
Et Brunswick, appuyé sur un banc de roseaux,
Sous un double aviron fait bouillonner les eaux.
A peine un faible espoir luit-il à sa pensée ;
Sur l'Oder en courroux la barque balancée
Reçoit l'onde ennemie, et prête à submerger,
S'affaisse avec horreur sous ce poids étranger.

Cependant le héros, luttant contre le fleuve,
Allait sortir vainqueur d'une si rude épreuve,
Il avait dépassé le milieu du torrent,
Et déjà le péril lui paraissait moins grand,
Déjà même un doux prix couronnait ses fatigues,
Sur ces murs ébranlés, sur ces fragiles digues,
Qu'envahira bientôt le flot dévastateur,
Il voyait, inquiets pour leur libérateur,
Deux êtres qui sur lui fondaient leur espérance,
Dont les yeux suppliants disaient : Persévérance!
Des saules de la rive un tronc déraciné
Séculaire fardeau, par les eaux entraîné,
Heurte le frêle esquif; le pilote chancelle,
Il tombe ; l'onde avide engloutit la nacelle...
Du ciel, dans sa rigueur, tel était donc l'arrêt !
Brunswick, les bras tendus, un instant disparaît ;

Il s'enfonce ; à ses yeux la lumière est ravie,
Et déjà le héros jouit d'une autre vie...
Epoux infortunés, que je plains votre sort !
Le flot toujours croissant vous apporte la mort,
Hâtez-vous d'adresser au dieu de la nature
Les vœux, les derniers vœux d'une prière pure !
C'en est fait, et l'Oder emporte dans son cours,
Avec le grand Brunswick tout espoir de secours...

De l'amour des humains généreuse victime,
Oh! que des conquérants la gloire illégitime
Que leurs noms orgueilleux, bien loin de t'éclipser,
Me semblent, devant toi, pâlir et s'effacer !
Combien par la vertu ta vaillance animée
Eût d'éclatants exploits lassé la Renommée,
Si le cri du devoir t'eût prescrit les combats !
Mais le ciel te gardait un plus noble trépas.
Secourir l'infortune était ton ministère;
Et c'est en l'exerçant que tu quittes la terre.
Va, ton nom, Léopold, ne craindra pas l'oubli.....

(*Extrait du poëme sur la Maç.·.*
par le F.·. Guerrier de Dumast.)

—

6e ANECDOTE.

Désaugiers, notre excellent chansonnier, était à Saint-Domingue, à l'époque de l'insurrection des noirs. Égaré dans les mornes, poursuivi par un

parti d'hommes de couleur, il est atteint. On le saisit, on l'attache à un tronc d'arbre; encore quelques instants, et il va tomber sous les balles de l'ennemi.... Loin de se laisser abattre, à l'aspect des armes qu'on charge en sa présence, il fait un signe Maç.·.; l'homme de couleur lui répond. *Désaugiers* riposte par ce cri : A.·. M.·. L.·. E.·. D.·. L.·. V.·. Le chef des noirs, le couvrant aussitôt de son corps, s'écrie qu'il vient de trouver un frère, et la Maçonnerie conserve à la France son chansonnier, le plus aimable et le meilleur des hommes.

F.·. Bouilly.

—

7e ANECDOTE.

Naguère, dans le même pays, à la suite des événements terribles de 1845, trois hommes, tout-puissants la veille, furent condamnés à mort. Parents, amis, il s'en trouve toujours au moment suprême du danger, employèrent tout auprès de l'empereur Faustin, pour obtenir la grâce de ceux qui devaient mourir : ce fut en vain. Les armes étaient chargées; le signal de mort devait être donné à une heure inconnue pour les acteurs du drame sombre, et pour tout le monde. Aussi, cha-

que fois que le marteau tombait sur le timbre sonore de la vie et de la mort, chacun frémissait de crainte.

Tout à coup trois pauvres jeunes filles, enfants des condamnés, parviennent auprès de Faustin, se jettent à ses pieds, et le conjurent de faire grâce à leurs pères. Impassible et sévère comme la justice, implacable comme la loi, il refuse... L'une des suppliantes se relève soudain et s'écrie avec force, avec foi, l'œil plein de larmes, et la main étendue vers Faustin : « Sire, vous êtes Franc-» Maçon, et vous ne pouvez pas faire périr trois » de vos frères. » L'empereur ému, subjugué, dit » avec un accent pénétré : « Je pardonne, qu'ils » soient libres. »

(Extrait du *Franc-Maçon*, par le F.·. Deschevaux-Dumesnil, quoique signé Clavel, de l'*Harmonie*.)

—

8e ANECDOTE.

A l'époque de l'insurrection de juin 1848, les hommes des barricades forcent le magasin n° 17, boulevard Beaumarchais, et somment le propriétaire de leur donner des armes et de les suivre. Celui-ci les regarde, prend leur chef par la main, se découvre la poitrine et lui montre un

large cordon de K.·. : « Vous voyez, lui dit-il avec » énergie, j'ai une mission fraternelle et non une » mission de meurtre à remplir. » Le chef se tourne vers ses gens, leur fait faire volte-face et les fait se retirer en silence. Il venait de reconnaître le Vénérable de l'Étoile de Bethléem, le F.·. Berthaud.

(*Journal le Franc-Maçon.*)

—

9e ANECDOTE.

Quelque temps après la révolution de 1848, madame Dréano se rendait en Bavière, pour remplir, dans une maison princière, les fonctions d'institutrice, lorsqu'elle arriva à Francfort-sur-le-Mein le jour même où une émeute venait d'éclater dans cette ville.

Madame Dréano avait été reçue Maç.·. dans une L.·. que nous présidions à cette époque, et nous lui avions communiqué, outre les signes, paroles et attouchements appartenant à la Maç.·. d'Adoption, le signe et les paroles de détresse qui sont connues des F.·. M.·. dans toutes les parties du monde.

C'est à cette science que la sœur Dréano dut d'être arrachée à une mort presque certaine, dans

des circonstances qu'elle nous fit connaître par une lettre touchante, circonstances dont nous consacrâmes le souvenir dans une ode par laquelle nous demandons à nos lecteurs la permission de terminer nos Études sur la Franc-Maç.·.

ODE MAÇONNIQUE.

A LA SŒUR DRÉANO.

Sur les rives de la Seine,
Quand l'anarchique démon
De sa flétrissante haleine
Exhalait le noir poison,
Vers une plage étrangère
Tu courais, vive et légère,
Emportant, aimable sœur,
Loin de ta triste patrie,
De ta famille chérie
L'image chère à ton cœur.

Comme on voit les hirondelles,
A l'approche de l'hiver,
Se confiant à leurs ailes,
D'un vol léger fendre l'air,
Du sommet de l'empyrée,
Elles bravent de Borée
Le sinistre et noir courroux ;
Ainsi, quittant la Bretagne,

Tu croyais en Allemagne
Trouver un climat plus doux.

Mais la tempête effrayante
Qui gronde dans nos climats,
Semant partout l'épouvante,
S'avance aussi sur tes pas.
De la fièvre politique
L'Allemagne flegmatique
A ressenti le transport,
Et son dangereux empire
S'est, comme clef de l'empire,
Appesanti sur Francfort.

Dans la ville effervescente,
Dans ses quartiers ignorés,
Au milieu de la tourmente,
Tes pas se sont égarés.
Pour éviter la tempête,
Tu cherches une retraite,
Mais quelle perplexité !
C'est l'attirail de la guerre,
C'est le torrent populaire,
C'est la mort de tout côté.

Du sein d'un hideux repaire,
Se montrant à découvert,
Le pâle front de Mégère,
A tes regards s'est offert.
De son atteinte fatale
Cette déesse infernale
Est prête à frapper tes jours,
Et tu vas, ô sœur chérie !

Succomber sous sa furie,
Sans défense et sans secours.

Mais quel est ce cri magique
Qui s'élance de ton cœur?
Et ce signe symbolique
Qui doit être ton sauveur?
F.·. D.·. L.·. V.·. à mon aide!
Ces accents, à qui tout cède,
Te donnent pour défenseurs
Tous les Maçons, tous les frères,
Heureux, aux deux hémisphères,
D'être utiles à leurs sœurs.

De la Loge de Socrate
Ouvrier harmonieux,
La nôtre n'est point ingrate;...
Par ton zèle généreux,
De notre Grande-Maîtresse,
Lorsque tu vois sa détresse,
Just (1), tu deviens le soutien :
Notre L.·. te rend grâce;
Avec orgueil elle place
Ton nom à côté du sien.

Et toi qui de nos mystères
Connais aussi la douceur,
Prince (2)! permets que des frères

(1) Le F.·. Just, qu'on prononce *Youst*, de la L.·. de Socrate, O.·. de Francfort, est professeur de chant et directeur en chef du *Lieder Krantz*.

(2) Le prince de Wittgenstein est Maç.·. du rit Ecossais reconnu en Prusse.

Te bénissent pour leur sœur.
Puisque les vertus du sage
Furent toujours l'apanage
Du palais de Wittgenstein,
Puisse, avec une paix stable,
Un bonheur inaltérable
Régner toujours dans ton sein !

Reçois aussi, sœur chérie,
Les vœux que forment pour toi
Les enfants de la patrie,
Qu'Éden rangea sous ta loi.
De ta grâce enchanteresse,
Ill.·. Grande-Maîtresse,
Nous nous souvenons encor...
Viens, notre ordre te réclame,
Et son sénat te proclame
Reine de la Toison-d'Or.

F.·. Boubée.

FIN.

Paris. — Typ. Wittersheim, 8, rue Montmorency.


BRITISH
9 DE 74
MUSEUM

ÉTUDES

HISTORIQUES ET PHILOSOPHIQUES

SUR LA

FRANC-MAÇONNERIE

ANCIENNE ET MODERNE,

SUR LES

HAUTS GRADES ET SUR LES LOGES D'ADOPTION,

Par le F.·. J.-S. BOUBÉE,

Vénérable de la L.·. Jérusalem des Vallées Égyptiennes à l'O.·. de Paris,
et Officier du G.·. O.·. de France.



A PARIS,
Chez DUTERTRE, Éditeur,
Passage Bourg-l'Abbé, N° 20.

PARIS. — IMPRIMERIE DE WITTERSHEIM, 8, RUE MONTMORENCY.


[redacted]

